

Enquête sur les pratiques sportives de la population du canton de Genève

2024

Enquête sur les pratiques sportives de la population du canton de Genève

2024

Le présent rapport a été rédigé sur mandat de la République et canton de Genève

Étude réalisée par (mandataire) : Observatoire du sport populaire et 6t-bureau de recherche
Équipe responsable du projet : Bastien Presset, Raphaël Jud, Quentin Tonnerre, Sébastien Munafo
Supervision (mandant) : Jérôme Blanc, Service cantonal du sport

Table des matières

Préface	5
1. Introduction	7
2. Méthode	9
2.1. Collecte des données	10
2.2. Structure du questionnaire	11
2.3. Pondération de l'échantillon représentatif	11
2.4. Description de l'échantillon représentatif et intervalles de confiance	12
3. Points essentiels	17
3.1. Niveau d'activité sportive de la population genevoise	18
3.2. Facteurs influençant le niveau d'activité sportive des Genevois-es	18
3.3. Types de sports pratiqués et profil des pratiquant-es	18
3.4. Statuts et contextes de pratique	19
3.5. Compétitions et manifestations	20
3.6. Raisons de pratiquer des activités sportives	20
3.7. Freins à la pratique sportive	20
3.8. Temps de la pratique sportive	22
3.9. Lieux et infrastructures de pratique	22
3.10. Mobilité associée aux pratiques sportives	22
3.11. Demandes en matière de politiques publiques	22
4. Niveau d'activité sportive de la population genevoise	25
4.1. Mesurer l'activité sportive	26
4.2. Niveau d'activité sportive de la population genevoise	26
5. Facteurs influençant le niveau de pratique sportive des Genevois-es	29
5.1. Niveau d'activité sportive, genre et parcours de vie	30
5.2. Niveau d'activité sportive et statut socioéconomique	36
5.3. L'inactivité sportive	40
6. Types de sports pratiqués dans la région genevoise et profil des pratiquant-es	43
6.1. Les activités sportives les plus / les moins pratiquées	44
6.2. Sous-catégories de sports	46
6.3. Profil des pratiquant-es	46
6.4. Polysportivité	53
7. Statuts et contextes de pratique	55
7.1. Clubs et pratique libre	56
7.2. Contextes sociaux de pratique	61
8. Compétitions et manifestations	65
9. Raisons de pratiquer du sport	69
9.1. Général	70
9.2. En fonction du genre	70
9.3. En fonction de l'âge	73
9.4. Les individus souhaiteraient-ils pratiquer davantage d'activités sportives ?	74
10. Freins à la pratique sportive	77
10.1. Freins à la pratique	78
10.2. Disparités sociales, quels obstacles pour quelles populations ?	78
10.3. Influence des différents coûts financiers sur le renoncement à pratiquer	82
11. Temps de la pratique sportive	87
12. Lieux et infrastructures de pratique	91
12.1. Généralités	92
12.2. Lieux et infrastructures par discipline sportive	92
12.3. Distribution géographique de la pratique	94
13. Mobilité associée aux pratiques sportives	97
13.2. Perception de l'accessibilité des infrastructures	102
14. Demandes en matière de politiques publiques	105
15. Conclusion (par le mandant)	111
Index des figures et des tableaux	112
Références	114



Préface

Lorsque l'on évoque le sport, il est utile de rappeler l'étendue de ses dimensions et les multiples bienfaits qu'il procure. Bien plus qu'une activité physique, le sport représente un pilier du bien-être, agissant à la fois sur la santé physique et mentale des pratiquantes et des pratiquants. Dans une société confrontée à des défis croissants en matière de santé publique et de cohésion sociale, il joue un rôle clé, favorisant à la fois l'épanouissement individuel et les interactions collectives. Que ce soit dans la solitude d'un effort personnel ou dans l'énergie d'un groupe, le sport contribue à créer des moments de partage, de plaisir et de dépassement.

Le présent rapport, issu de l'étude 2024 sur les pratiques sportives des habitantes et des habitants du canton de Genève, apporte un éclairage inédit sur les habitudes et aspirations de la population. En analysant ces données, nous disposons d'une base solide pour orienter nos politiques publiques, en tenant compte des besoins spécifiques et en veillant à l'inclusion de toutes les catégories de la société. Cette démarche vise à maximiser les retombées positives du sport pour le plus grand nombre, tout en assurant une gestion optimale des infrastructures et des ressources.

Les constats et recommandations issus de cette étude fournissent des outils précieux pour encourager une pratique sportive plus large et mieux adaptée. Il ne s'agit pas seulement d'inciter à pratiquer davantage, mais aussi de créer des environnements favorables, où chacun peut s'approprier le sport selon ses envies et ses capacités. Assurer

des conditions de pratique agréables, accessibles et sécurisées est essentiel pour garantir que personne ne se sente exclu. L'inclusion doit être au cœur de nos actions, en valorisant la diversité des pratiques et des besoins.

Les disciplines émergentes, les formes de pratiques hybrides ou encore l'intégration croissante des technologies, imposent de repenser le sport au-delà des cadres traditionnels. La reconduction régulière de cette étude permettra de mesurer l'évolution des habitudes sportives et d'ajuster nos politiques en fonction des résultats obtenus. Par ailleurs, des enquêtes complémentaires sur des thématiques ciblées — nouvelles tendances, besoins en infrastructures ou obstacles à la pratique — viendront enrichir notre compréhension et guider des actions. Ces démarches visent à répondre aux attentes variées de la population et à réduire les inégalités en matière d'accès au sport.

Les défis à relever sont nombreux, mais ce rapport offre une vision éclairée et des orientations concrètes pour faire du sport un vecteur de progrès et d'équité, bénéfique à toutes et à tous. Transformer ces connaissances en actions durables, pour que le sport continue de rassembler, d'inspirer et de renforcer les liens dans notre communauté, reflète l'engagement des autorités que je représente.

Thierry Apothéloz
Conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale
République et canton de Genève

1. Introduction

En Suisse, les données nationales fournissent une vision globale et de qualité sur les pratiques sportives¹. Toutefois, elles ne permettent pas d'en appréhender les spécificités locales. Le canton de Genève, précurseur avec un premier rapport en 2014, a commandé la présente étude qui porte sur les personnes âgées de 16 ans et plus et qui vise non seulement à suivre les évolutions depuis la dernière enquête, mais aussi à fournir un éclairage détaillé sur les préférences, habitudes et besoins propres à sa population. Ce rapport permet ainsi de mieux comprendre les dynamiques locales en matière de sport, pour des politiques publiques plus adaptées et efficaces. Ce rapport aborde plusieurs thèmes centraux pour la politique publique en matière de sport. Il examine tout d'abord le taux de pratique sportive de la population genevoise, un indicateur important en matière de santé publique dans la mesure où le sport agit tant sur les santés physique, mentale et sociale, ainsi que les types de pratiques sportives les plus appréciées des Genevois-es. Ces deux thèmes constituent les premiers chapitres du document. Les chapitres suivants documentent les affiliations en club ou en fitness ainsi que les pratiques « libres », les contextes sociaux de pratique et la participation à des manifestations, éclairant ainsi les cadres dans lesquels le sport est pratiqué. Le rapport dresse ensuite le panorama des raisons qui poussent les Genevois-es à pratiquer une activité sportive ainsi que les obstacles rencontrés, deux éléments essentiels pour comprendre les dynamiques des pratiques. Il s'attache ensuite aux lieux et temporalités de la pratique, ainsi qu'à la mobilité qui en découle, offrant ainsi un aperçu plus infrastructurel des pratiques sportives. Enfin, le rapport se termine par une évaluation des attentes de la population en matière de politique sportive. Il est essentiel de préciser d'emblée que ce sont bien les pratiques sportives à proprement parler qui sont prises en considération et non pas d'autres activités qui pourraient être qualifiées.

Dans l'ensemble, nous avons cherché à mettre en valeur la richesse des données récoltées en multipliant les graphiques et divers croisements de variables, l'objectif étant de produire une boîte à outil dans laquelle il est possible de puiser en fonction des besoins et questionnements. Cette approche

tend à complexifier la lecture, c'est pourquoi nous avons intégré un chapitre de synthèse présentant les points essentiels des différentes sections et qui permet un accès rapide et direct aux principaux résultats de l'enquête.

Relevons ici quelques tendances sociétales qui émergent de manière transversale dans le rapport et qui structurent l'évolution des pratiques sportives actuelles à Genève. En premier lieu, le rapport révèle l'influence persistant des inégalités sociales sur la pratique sportive. Néanmoins, dans le monde du sport amateur, certaines inégalités, bien que toujours existantes, sont en recul sur le territoire genevois. La comparaison avec les données de la décennie dernière démontre plus précisément un recul des inégalités de genre et socioéconomiques. Néanmoins, malgré ce recul, les contraintes économiques pèsent fortement sur les individus relativement à leurs pratiques sportives, ce qui pourrait s'expliquer par le contexte économique actuel et les atteintes au pouvoir d'achat. Un autre phénomène identifié est celui de l'individualisation des pratiques. Les Genevois-es pratiquent de plus en plus seul-es, hors de toute affiliation. Nous faisons l'hypothèse que le manque de temps et l'essor du numérique sont les facteurs principaux qui tendent à produire des pratiques plus « solitaires ». Notons néanmoins que l'utilisation de nouveaux outils numériques, tels que Strava², produisent de nouvelles formes de sociabilités. À noter aussi que si les pratiques « libres » sont en augmentation, les pratiques en groupe, ainsi que les affiliations aux clubs et fitness, ne sont pas réellement en recul. Ce sont donc différents types de rapports au sport qui se développent parallèlement, à mesure que le « boom du sport » (Lamprecht et al., 2020) se poursuit, plutôt qu'un remplacement de pratiques plus anciennes par de nouvelles pratiques.

Le sport se transforme, structuré par des évolutions sociétales plus larges, mais contribue aussi aux transformations de la société genevoise. Ce rapport vise à mettre en lumière ces évolutions, permettant ainsi aux collectivités publiques d'adapter leurs actions pour coller au plus proche aux besoins de la population genevoise et aux défis qui se dessinent pour demain.

¹ L'enquête porte sur le sport au sens strict, mais large, du terme, à savoir sur la pratique de disciplines sportives de différents types. Ainsi, les trajets effectués à pied ou par des modes de transport actifs et les activités pouvant être qualifiées de physiques dans le cadre domestique (ex: jardinage, ménage...) ou professionnel (élagage, construction...) ne sont pas pris en compte dans les résultats, sans négliger pour autant la considération des effets sur la santé de ce type d'efforts physiques.

² Strava est un réseau social associé principalement à la course à pied et au cyclisme.



2. Méthode

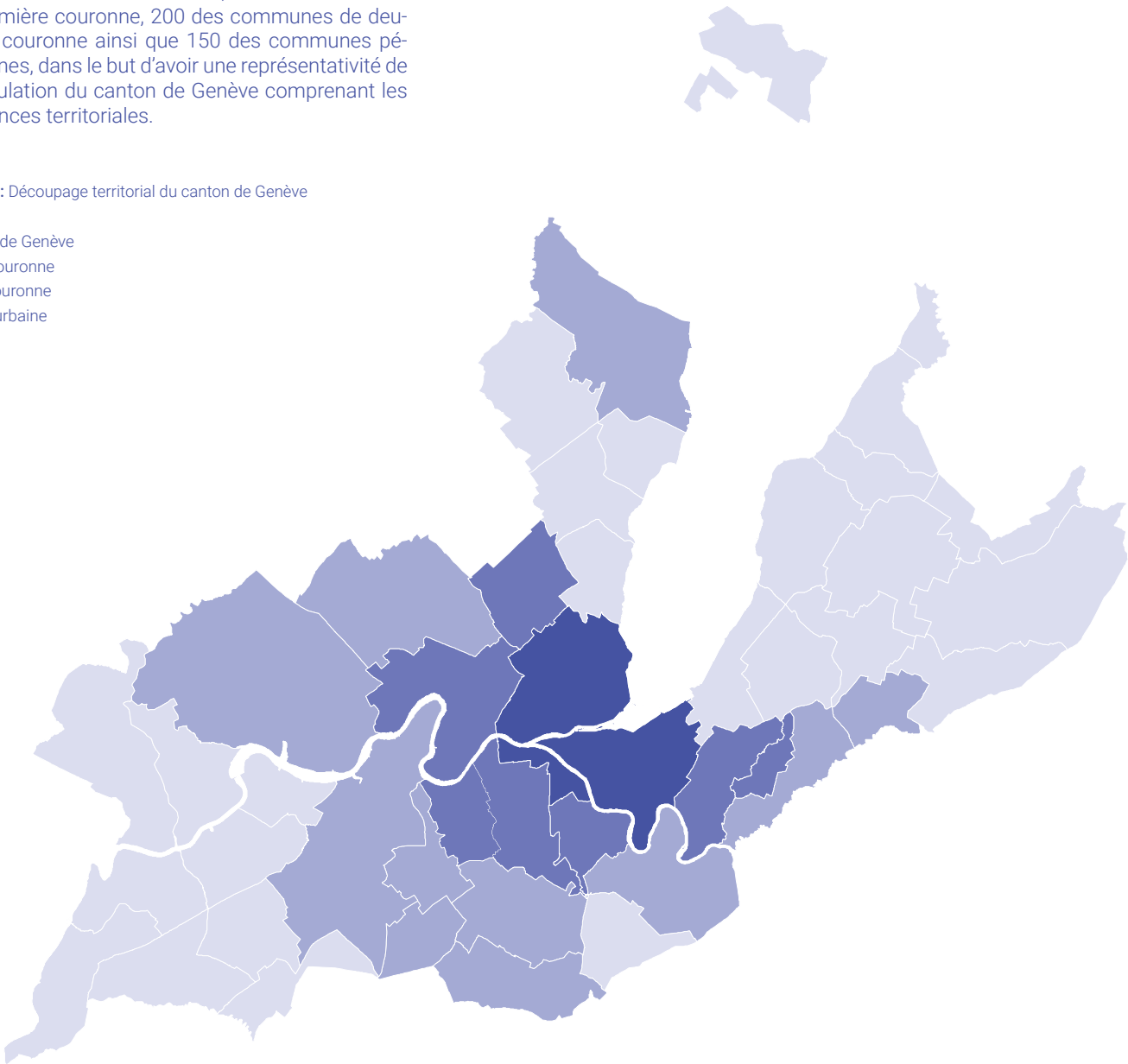
2.1. Collecte des données

Pour cette enquête, un échantillon de 1’054 individus, représentatifs de la population du canton de Genève en matière d’âge, de genre et de répartition territoriale, a été constitué par l’institut de sondage MIS Trend. L’enquête a été diffusée entre le 4 juin et le 4 juillet 2024. Le découpage typologique utilisé provient de l’Office cantonal de la statistique (OCSTAT) et attribue les communes du canton à différents types de territoires: commune centre, suburbain première couronne, suburbain deuxième couronne et périurbain (voir Figure 1).

L’objectif était de recueillir au moins 300 réponses de résident-es de la ville de Genève, 250 des communes de première couronne, 200 des communes de deuxième couronne ainsi que 150 des communes périurbaines, dans le but d’avoir une représentativité de la population du canton de Genève comprenant les différences territoriales.

Figure 1 : Découpage territorial du canton de Genève

- Ville de Genève
- 1^{re} couronne
- 2^e couronne
- Périurbaine



2.2. Structure du questionnaire

Le questionnaire était composé de cinq parties portant sur les thématiques suivantes :

- Données personnelles: cette partie vise à renseigner les caractéristiques sociodémographiques des individus (genre, âge, lieu de résidence, situation professionnelle, composition du ménage, santé et équipements de mobilité).
- Pratiques sportives: cette partie vise à dresser le portrait des répondant-es en matière d’activité sportive, notamment en ce qui concerne le volume de pratique, son intensité, ainsi que le type de pratique (niveau d’activité, évolution du niveau de pratique, activités pratiquées, fréquence, contexte et statut de pratique).
- Horaires, lieux et mobilité: cette partie vise à renseigner la temporalité des pratiques sportives des individus (horaires de pratique, lieux de pratique, modes de déplacements, durée de trajet et accessibilité perçue).
- Raisons de pratiquer, obstacles et aspirations: cette partie vise à mieux comprendre les raisons qui poussent les individus à s’engager dans les pratiques sportives, ainsi que les obstacles qu’ils rencontrent et leurs éventuelles aspirations à pratiquer plus.
- Questions additionnelles de profilage: nationalité, niveau de formation et de revenu.

2.3. Pondération de l’échantillon représentatif

Pour évaluer la représentativité de l’échantillon obtenu, sa structure a été comparée à celle de la population cantonale dans les quatre zones géographiques définies par le découpage territorial utilisé. Suite à cette comparaison, et afin d’améliorer encore la précision de nos analyses, un redressement différencié a été appliqué sur les variables d’âge et de genre, en fonction de la typologie territoriale. Il s’agit ici de prendre en compte les informations de la population réelle au sein du canton afin de corriger les distorsions due à des erreurs de non-observation. Les poids figurant dans *Tableau 1* ont été générés et utilisés.

Tableau 1 : Tableau des poids de l’échantillon représentatif

	Âge	Femmes	Hommes
Ville de Genève	16-25	1,118	1,578
	26-34	0,786	1,129
	35-45	1,107	0,992
	46-54	1,226	1,391
	55-64	1,527	1,169
	65+	1,425	1,221
1 ^{re} couronne	16-25	1,012	1,203
	26-34	0,920	0,921
	35-45	0,877	1,074
	46-54	1,160	1,004
	55-64	1,286	1,240
	65+	1,217	0,947
2 ^e couronne	16-25	0,836	1,391
	26-34	1,084	0,863
	35-45	0,730	0,929
	46-54	0,986	0,997
	55-64	0,718	1,296
	65+	1,038	0,897
Périurbain	16-25	0,691	0,613
	26-34	0,642	0,607
	35-45	0,768	0,531
	46-54	0,727	0,646
	55-64	0,528	0,545
	65+	0,754	0,706

2. Méthode

2.4. Description de l'échantillon représentatif et intervalles de confiance

a) Personnes interrogées

L'enquête a permis de récolter les réponses de 1'054 personnes.

Tableau 2 (à droite) présente les caractéristiques principales des répondants de l'enquête, pondérées et non pondérées. L'échantillon avant pondération est composé de 52,8% de femmes et 47,2% d'hommes. Les tranches d'âge sont bien réparties, avec une proportion notable d'individus âgés de 35 à 45 ans (21,7%), suivis des plus de 65 ans (18,5%), des 26-34 ans (17,4%) et, enfin, des 16-25 ans (12,8%). Géographiquement, près de 35% des répondant-es résident dans la ville de Genève, et 26,7% dans la 1^{re} couronne, reflétant une concentration urbaine importante. En matière d'activité professionnelle, 42,7% travaillent à plein temps et 19,1% à temps partiel, tandis que 19,6% sont retraités. Sur le plan familial, 26,5% des répondant-es vivent seul-es et 23,4% sont en couple sans enfant. La majorité, soit 50,9%, possède une formation supérieure. Quant aux revenus, 19,5% des répondant-es gagnent entre 5'001 et 7'000 CHF, et 16,9% préfèrent ne pas divulguer cette information.

La pondération appliquée à cet échantillon a quelques effets notables sur la répartition des caractéristiques. Par exemple, après pondération, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus augmente légèrement, passant de 18,5% à 19,8%, ce qui reflète peut-être une meilleure représentation de cette tranche d'âge dans la population réelle. De même, la part des résident-es de la ville de Genève progresse de 35,1% à 40,8%, tandis que la population périurbaine diminue significativement après pondération, de 16,5% à 10,6%. Ces ajustements traduisent une meilleure concordance avec la répartition géographique et démographique réelle. S'agissant statut professionnel, les retraités voient leur proportion passer de 19,6% à 21,2%, confirmant une légère sous-représentation initiale. Concernant les revenus, les variations sont relativement modestes, la pondération ayant peu d'effet sur la répartition des catégories de revenu.

Tableau 2: Statistiques descriptives de l'échantillon représentatif	Effectifs	%	Effectifs pondérés	% pondérés
TOTAL	1054	100,0%	1054	100,0%
Femmes	556	52,8%	549	52,1%
Hommes	498	47,2%	505	47,9%
16-25	135	12,8%	143	13,6%
26-34	183	17,4%	164	15,6%
35-45	229	21,7%	210	19,9%
46-54	157	14,9%	166	15,8%
55-64	155	14,7%	161	15,3%
65+	195	18,5%	209	19,8%
Ville de Genève	370	35,1%	430	40,8%
1 ^{re} couronne	281	26,7%	296	28,1%
2 ^e couronne	229	21,7%	216	20,5%
Périurbain	174	16,5%	112	10,6%
Travail à plein temps	450	42,7%	432	41,0%
Travail à temps partiel	201	19,1%	198	18,8%
En formation	93	8,8%	98	9,3%
Retraité-e	207	19,6%	224	21,2%
Femme/homme au foyer	37	3,5%	36	3,4%
Sans emploi	66	6,3%	66	6,3%
Personne seule	279	26,5%	294	27,9%
Couple sans enfant	247	23,4%	256	24,3%
Couple avec enfant de 18 ans ou moins	160	15,2%	149	14,2%
Couple avec enfant de plus de 18 ans	34	3,2%	32	3,0%
Couple avec enfant de 18 ans et moins ainsi que de plus de 18 ans	57	5,4%	53	5,1%
Parent seul avec enfant	120	11,4%	111	10,6%
Plusieurs adultes avec ou sans enfants	157	14,9%	158	15,0%
Nationalité suisse	765	72,6%	759	72,0%
Nationalité étrangère	172	16,3%	177	16,8%
Binationalité (suisse et étrangère)	117	11,1%	118	11,2%
Scolarité obligatoire / ou pas (encore) achevé de formation	79	7,5%	84	8,0%
Secondaire II (CFC, Maturité gymnasiale, Maturité spécialisée ...)	439	41,7%	449	42,6%
Formation supérieure (Haute école spécialisée, Université, école polytechnique ...)	536	50,9%	521	49,4%
Jusqu'à 3'000 CHF	75	7,1%	78	7,4%
De 3'001 à 5'000 CHF	161	15,3%	167	15,8%
De 5'001 à 7'000 CHF	206	19,5%	201	19,1%
De 7'001 à 9'000 CHF	165	15,7%	166	15,8%
De 9'001 à 11'000 CHF	106	10,1%	108	10,2%
De 11'001 à 15'000 CHF	91	8,6%	86	8,1%
Plus de 15'000 CHF	72	6,8%	65	6,1%
Préfère ne pas répondre	178	16,9%	184	17,4%

2. Méthode

b) Intervalles de confiance

La marge d'erreur à 95 % de ce sondage se calcule ainsi :

Marge d'erreur = 1,96 * sqrt((p * (1-p)) / n) * sqrt((N-n) / (N-1))

- où:
- p représente la proportion estimée (généralement p=0,5 pour maximiser la variance et obtenir une marge d'erreur plus conservatrice),
 - n est la taille de l'échantillon,
 - N est la taille de la population totale.

En appliquant cette formule, il s'avère que ce sondage présente une marge d'erreur d'environ 3,02 % à un niveau de confiance de 95 %. Bien que l'échantillon soit robuste, certains résultats doivent être interprétés avec prudence, notamment lorsque les effectifs sont réduits. Cela est particulièrement vrai lorsque l'on isole une catégorie de personnes ou que l'on effectue des croisements entre variables. Pour mieux illustrer la prudence nécessaire dans certaines situations, nous présentons dans *Tableau 3* les effectifs de base ainsi que les intervalles de confiance (IC) à 95 % qui y sont associés. Ces intervalles sont calculés selon la formule suivante :

Intervalle de confiance (IC) = 1,96 * sqrt((p * (1-p)) / n)

- où:
- p est la proportion dans l'échantillon,
 - n est la taille de l'effectif.

Par exemple, pour un effectif de 1'000 observations avec une proportion de 30 %, l'intervalle de confiance est calculé comme suit :

IC = 1,96 * sqrt((0,30 * (1-0,30)) / 1000) = ±2,84

Ainsi, la proportion a 95% de chance de s'établir entre 47,16 % et 52,84 %. Pour *Tableau 3*, nous prenons une proportion de 50 %, ce qui donne l'intervalle maximal, c'est-à-dire celui pour lequel la plus grande prudence est requise. En choisissant une proportion de 50 %, nous prenons donc l'hypothèse la plus conservatrice pour estimer l'incertitude dans les résultats. Cela signifie que les intervalles de confiance calculés seront les plus larges possibles et, par conséquent, nous adoptons la plus grande prudence dans l'interprétation des résultats.

Cette approche garantit que, même dans les cas où l'incertitude est élevée, les conclusions reposent sur des bases solides. Conformément aux pratiques couramment adoptées dans ce type de rapport, les analyses présentées ici sont exclusivement descriptives. Elles ont pour objectif de fournir un aperçu des données collectées sans chercher à établir des corrélations ou à effectuer des tests de significativité statistique. Cette approche permet de dresser un portrait global de la situation, sans entrer dans des analyses statistiques approfondies.

Tableau 3: Échantillon de l'enquête représentative et intervalles de confiance

Variable	Catégories	Effectif	%	IC
Genre	Femmes	549	52,1 %	± 4,18 %
	Hommes	505	47,9 %	± 4,36 %
Âge	16-25	143	13,6 %	± 8,20 %
	26-34	164	15,6 %	± 7,65 %
	35-45	210	19,9 %	± 6,76 %
	46-54	166	15,8 %	± 7,61 %
	55-64	161	15,3 %	± 7,72 %
	65+	209	19,8 %	± 6,78 %
Zone du canton	Ville de Genève	430	40,8 %	± 4,73 %
	1 ^{re} couronne	296	28,1 %	± 5,70 %
	2 ^e couronne	216	20,5 %	± 6,67 %
	Périurbain	112	10,6 %	± 9,26 %
Situation professionnelle	Travail à plein temps	432	41,0 %	± 4,72 %
	Travail à temps partiel	198	18,8 %	± 6,96 %
	En formation	98	9,3 %	± 9,90 %
	Retraité·e	224	21,2 %	± 6,55 %
	Femme/homme au foyer	36	3,4 %	± 16,33 %
	Sans emploi	66	6,3 %	± 12,06 %
Composition du ménage	Personne seule	294	27,9 %	± 5,72 %
	Couple sans enfant	256	24,3 %	± 6,13 %
	Couple avec enfant de 18 ans ou moins	149	14,2 %	± 8,03 %
	Couple avec enfant de plus de 18 ans	32	3,0 %	± 17,32 %
	Couple avec enfant de 18 ans et moins ainsi que de plus de 18 ans	53	5,1 %	± 13,46 %
	Parent seul avec enfant	111	10,6 %	± 9,30 %
	Plusieurs adultes avec ou sans enfants	158	15,0 %	± 7,80 %
Nationalité	Nationalité suisse	759	72,0 %	± 3,56 %
	Nationalité étrangère	177	16,8 %	± 7,37 %
	Binationalité (suisse et étrangère)	118	11,2 %	± 9,02 %
Niveau de formation	Scolarité obligatoire / ou pas (encore) achevé de formation	84	8,0 %	± 10,69 %
	Secondaire II (CFC, Maturité gymnasiale, Maturité spécialisée ...)	449	42,6 %	± 4,62 %
	Formation supérieure (Haute école spécialisée, Université, école polytechnique ...)	521	49,4 %	± 4,29 %
Revenu mensuel du ménage	Jusqu'à 3'000 CHF	78	7,4 %	± 11,10 %
	De 3'001 à 5'000 CHF	167	15,8 %	± 7,58 %
	De 5'001 à 7'000 CHF	201	19,1 %	± 6,91 %
	De 7'001 à 9'000 CHF	166	15,8 %	± 7,61 %
	De 9'001 à 11'000 CHF	108	10,2 %	± 9,43 %
	De 11'001 à 15'000 CHF	86	8,1 %	± 10,57 %
	Plus de 15'000 CHF	65	6,1 %	± 12,16 %
	Préfère ne pas répondre	184	17,4 %	± 7,22 %



3. Points essentiels

3.1. Niveau d'activité sportive de la population genevoise

- La population genevoise, à l'instar de la population suisse, pratique beaucoup d'activité sportive (notamment en comparaison européenne). Plus de 66% des individus déclarent pratiquer du sport plus de deux heures par semaine (ce qui correspond aux recommandations de l'OMS), dont les deux tiers affirment pratiquer au-delà de trois heures. 34% des personnes sont insuffisamment actives³, parmi lesquelles 7% déclarent ne jamais pratiquer.
- Ces dix dernières années, le nombre de personnes actives a augmenté de 12%.
- Ces dix dernières années, une reconfiguration des catégories les moins actives a aussi eu lieu. Il y a eu une diminution des personnes inactives (-25%) et une augmentation du nombre de personnes peu actives (+13%).
- L'augmentation des personnes actives, peu actives, et la diminution du nombre de personnes inactives confirment l'existence du «boom du sport» identifié au niveau national (Lamprecht et al., 2020).
- Ces deux processus sont positifs des points de vue économique et sanitaire, dans la mesure où l'inactivité physique a un coût (Mattli et al., 2014), et où une augmentation équivalente de l'activité physique mène à des gains en santé plus importants pour les personnes les moins actives (Office fédéral du sport, 2022).

3.2. Facteurs influençant le niveau d'activité sportive des Genevois-es

- Sur l'ensemble de nos données, 39% des femmes sont insuffisamment actives contre 30% des hommes. Ceci confirme, sur le territoire genevois, une tendance observée au niveau suisse (et plus généralement au niveau international).
- Cette différence concerne principalement les catégories de personnes complètement inactives et très actives. Dans les deux cas, une différence de près de 10% existe entre les genres, ce qui positionne les hommes comme généralement plus actifs.
- Les femmes connaissent un rebond particulièrement marqué dans la pratique d'activités sportives à la retraite.
- Le niveau de revenu influence significativement le taux de pratique d'activités sportives. De plus hauts revenus sont tendanciellement associés à plus d'activités sportives.
- Le niveau d'éducation impacte significativement le taux de pratique d'activités sportives. Un plus haut niveau d'éducation est tendanciellement associé à plus d'activités sportives.
- Les personnes moins actives au travail ont tendance à pratiquer moins d'activités sportives.
- Relativement à l'inactivité physique, les personnes plus âgées sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les personnes plus jeunes, les femmes sont statistiquement plus

susceptibles d'être inactives que les hommes, les personnes sans emploi et retraitées sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les personnes en emploi ou en formation, les personnes peu diplômées sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les personnes ayant suivi une formation supérieure, et les personnes au plus faibles revenus sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les autres. Ces différents facteurs tendent à se croiser et se combiner pour former des catégories de privilège et de discrimination plus complexes et aux effets plus importants.

3.3. Types de sports pratiqués et profil des pratiquant-es

- La randonnée, pratiquée par la moitié de la population genevoise, est le sport le plus plébiscité, ce qui est similaire au niveau national. On trouve ensuite la natation, le jogging (hors athlétisme) et le fitness (individuel ou en cours collectif), trois sports pratiqués par près d'un tiers de la population.
- Ces quatre sports sont pratiqués par une proportion presque égale de femmes et d'hommes, les femmes privilégiant légèrement le fitness et la natation, et les hommes le jogging.
- Quatre sports sont pratiqués par plus de 15% de la population : le yoga, pilates, body-mind, le ski, le walking/nordic-walking et le cyclisme (hors BMX, VTT et gravel). Les différences de genre sont ici plus marquées, le yoga pilate étant très majoritairement pratiqué par des femmes et le cyclisme par des hommes.
- Si l'on compare ces chiffres à ceux de 2014, les choses suivantes apparaissent : 1) certaines pratiques ont connu un essor, notamment la randonnée (+15% de pratiquant-es), le jogging, running, course à pied (+11%), le fitness (+10%), le yoga, pilates, body-mind (+12%), le walking/nordic-walking (+14%); 2) d'autres pratiques ont connu un net recul, comme le ski (-14%) et le cyclisme (-10%); 3) certaines pratiques ont émergé comme le padel tennis, le futsal et la callisthénie.
- Si l'on regroupe les sports par catégories, on observe une large dominance de la marche et de la course, pratiquée par près de 52% des répondant-es, et des sports de forme ou de gymnastique (tels que le yoga, le fitness ou le bodybuilding), pratiqués par près de 42% des individus. Les sports aquatiques arrivent en troisième position et sont pratiqués par un quart de la population. Les quatre catégories restantes sont les sports cyclistes, de raquette, et de montagne / hiver qui attirent en moyenne 17% des répondant-es, et les sports collectifs, qui n'en attirent que 13%.
- Le niveau de revenu a un impact sur le choix des pratiques sportives. Sans surprise, les pratiques

moins coûteuses sont privilégiées par les personnes les moins fortunées, et inversement les personnes disposant de revenus élevés se dirigent plus facilement vers les pratiques les plus coûteuses.

- Les données suggèrent que les groupes les plus enclins à la polysportivité, c'est-à-dire au fait de pratiquer de nombreux sports différents, sont les personnes plus jeunes, les hommes et les personnes disposant d'un capital économique plus important.

3.4. Statuts et contextes de pratique

- La pratique sans affiliation (c'est-à-dire hors des clubs de sport et des structures privées type fitness ou studios) semble dominante dans le canton de Genève, d'une part dans le type de pratiques choisies (les trois activités les plus pratiquées pouvant se pratiquer en extérieur ou dans des infrastructures libres), mais aussi dans leurs modalités (peu de natation et de yoga en club, plus d'un tiers des pratiquant-es de fitness s'entraînant hors club).
- Sur l'ensemble des données récoltées, et en ne prenant en compte que les personnes pratiquant une activité au moins une fois par mois, 33% déclarent avoir une affiliation à un fitness, et 28% une affiliation à un club sportif (Tableau 4). En revanche, 84% déclarent pratiquer sans affiliation.
- Le genre ne semble pas jouer de rôle dans le fait d'être membre d'un club de fitness (28% d'hommes et 27% de femmes), mais joue un rôle modéré dans le fait d'être membre d'un club sportif (28% d'hommes et 20% de femmes).
- Les membres de club de fitness genevois ont majoritairement entre 16 et 45 ans. Le taux d'adhé-

sion diminue ensuite progressivement.

- Pour les clubs sportifs, ce sont majoritairement les plus jeunes (34%) qui sont membres. Le taux d'adhésion aux associations sportives diminue lui aussi au cours de la vie.
- Le taux de personnes pratiquant sans affiliation, s'il est légèrement plus faible chez les plus jeunes et les personnes plus âgées, reste particulièrement stable tout au long de la vie.
- Le contexte de pratique «seul-e» est le plus citée (61% des pratiquant-es). Cette information tend à renforcer l'idée d'une individualisation de la pratique. Néanmoins, elle cache une information toute aussi importante : 39% des individus ne pratiquent jamais seul-es. Si cette proportion est plus faible, elle n'en reste pas moins considérable.
- La pratique collective est principalement faite avec des ami-es (51%) ou avec des membres de la famille (43%). La pratique entre collègues est en revanche moins prisee (15%) ainsi qu'au sein de cours collectifs (18%).

Tableau 4: Statuts de pratique

Sur total	Effectif	Pourcentage
Membre d'un club de fitness (musculaton, yoga, cours collectifs, etc.)	291	28%
Membre d'une association (club) sportive	242	23%
Sans affiliation	742	70%
Sur celles et ceux pratiquant au moins une activité sportive mensuellement	Effectif	Pourcentage
Membre d'un club de fitness (musculaton, yoga, cours collectifs, etc.)	290	33%
Membre d'une association (club) sportive	239	27%
Sans affiliation	719	82%

³ Les termes actif-ve, insuffisamment actif-ve et inactif-ve sont définis au chapitre 4.

3.5. Compétitions et manifestations

- Environ 16% des Genevois-es ont participé à au moins une manifestation sportive lors des 12 derniers mois.
- Globalement, les manifestations sportives sont plus plébiscitées par les hommes (20%) que les femmes (12%).
- Elles attirent majoritairement un public jeune (25% des 16-34 ans contre 3% des 65 ans et plus).
- Les hommes sont plus présents dans les championnats officiels que dans les championnats «relax». Inversement, les femmes privilégient les championnats dits «relax» aux championnats officiels.
- L'âge ne joue pas un rôle important quant au fait de participer à un type de manifestation, même si les jeunes privilégient légèrement les championnats officiels, et les personnes plus âgées les manifestations d'un jour.

3.6. Raisons de pratiquer des activités sportives

- Les raisons les plus évoquées de pratiquer du sport sont 1) la santé, 2) la volonté de conserver sa mobilité, 3) le plaisir de bouger, 4) le fait d'entretenir ses capacités cognitives (pour les personnes de plus de 65 ans), 5) le fait d'être dans la nature, 6) de réduire son stress et 7) de modifier son apparence physique.
- Quatre des raisons les plus évoquées peuvent être regroupées dans une catégorie «bien-être/santé» qui occupe donc une place centrale dans l'intérêt que les Genevois-es portent au sport, aux côtés du plaisir, du fait d'être dans la nature et de soigner son apparence.
- Les raisons liées à la sociabilité (ex: rencontrer d'autres personnes), à la compétition, aux sensations fortes et aux objectifs sportifs sont nettement moins évoquées.
- Les raisons de pratiquer du sport varient légèrement selon le genre. Les femmes citent davantage l'entretien des capacités cognitives après 65 ans et l'apparence physique. Chez les hommes, les motivations comme la recherche de sensations fortes, la compétition, l'activité de groupe et les rencontres sont un peu plus fréquentes.
- L'âge joue aussi un rôle. Avec les années, l'envie de préserver sa mobilité, le plaisir de bouger et le contact avec la nature deviennent plus importants, surtout chez les personnes âgées, pour qui l'aspect bien-être est particulièrement marqué. En revanche, la réduction du stress est davantage citée par les 26-54 ans, souvent en raison de leurs responsabilités professionnelles et familiales. Les jeunes, quant à eux, sont plus motivés par l'apparence, la compétition, la recherche de sensations fortes et les activités de groupe.

3.7. Freins à la pratique sportive

- Le principal frein à la pratique sportive est le manque de temps (évoqué par environ deux tiers des individus).
- Environ la moitié des personnes citent les horaires des infrastructures comme un obstacle, soulignant le besoin de flexibilité pour intégrer les activités sportives dans des emplois du temps chargés.
- Le coût financier est aussi un frein pour environ la moitié des personnes. Les coûts économiques sont un frein majeur à la pratique sportive, surtout pour les personnes à faibles et moyens revenus. Le coût d'accès aux infrastructures est la raison principale de renoncement à la pratique sportive (46%), suivi par les frais d'adhésion et de licence (42%), qui peuvent varier selon l'activité. Les coûts de déplacement (37%) et les dépenses liées au matériel (environ 33%) sont également évoqués, bien que ce dernier élément soit le frein le moins important. Ces coûts reflètent des réalités variées, allant de renoncements réguliers à des abandons occasionnels pour des raisons financières.
- D'autres obstacles, tels que le besoin d'accompagnement, la distance des infrastructures et la saturation des installations (24-57%) sont également cités, mais de façon moins fréquente.
- Les freins à la pratique sportive varient selon les revenus. Le coût de la pratique est un obstacle majeur pour les personnes aux plus faibles revenus, mais il diminue pour les ménages plus aisés.
- À l'inverse, le manque de temps est le frein le plus cité par les individus disposant de hauts revenus. De même, les horaires d'ouverture restreints sont davantage un problème pour ces catégories de population.

Figure 2: Participation, en tant que sportif-ve, à des compétitions/manifestations sportives au cours des 12 derniers mois

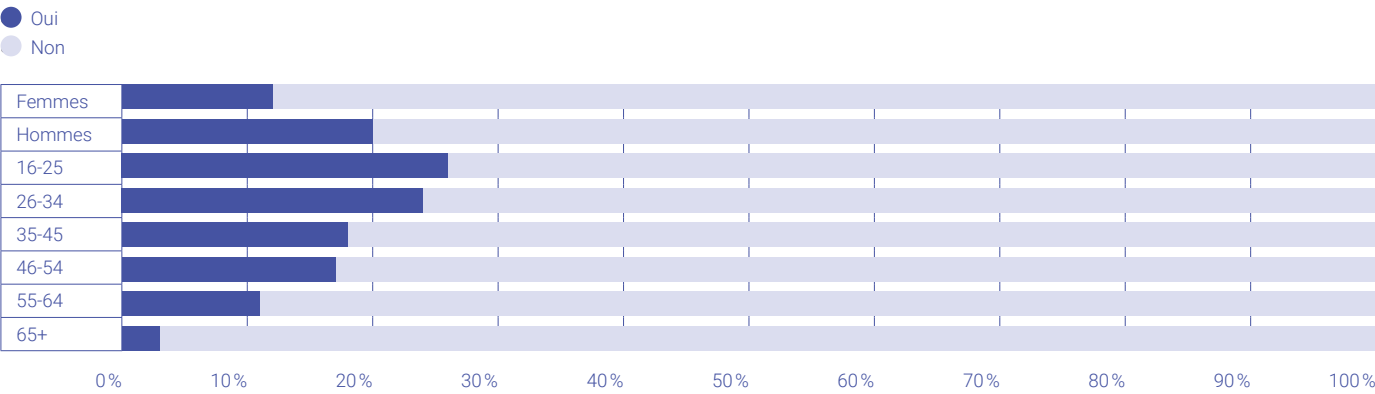


Figure 3: Pour quelles raisons pratiquez-vous des activités sportives de façon générale?

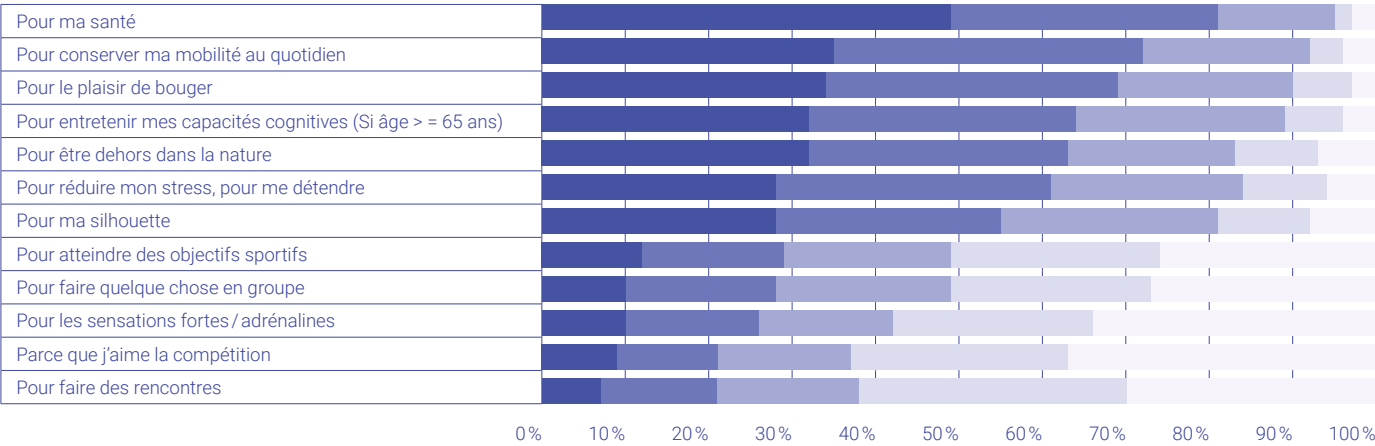
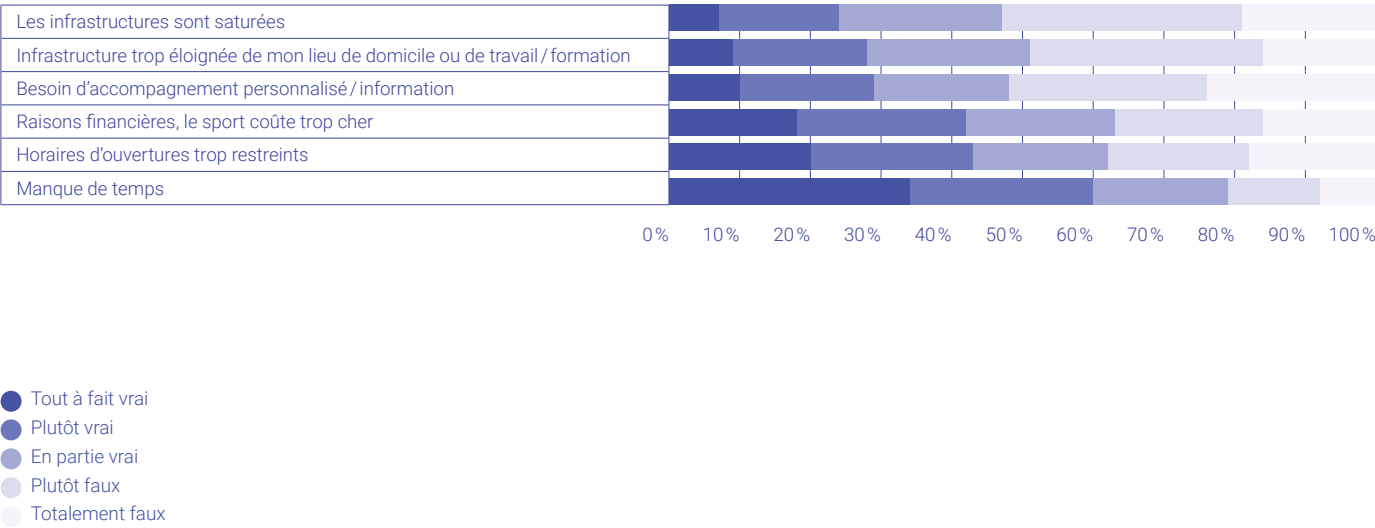


Figure 4: Parmi ces raisons, lesquelles sont pour vous des freins à pratiquer davantage d'activités sportives?



3.8. Temps de la pratique sportive

En semaine :

- Le créneau dominant pour la pratique sportive est entre 17h et 20h (42%), principalement après le travail.
- Les matinées (8h à 11h30) sont également populaires (29%), ainsi que les après-midi (14h30 à 17h) avec 22%.
- Les créneaux moins utilisés sont la pause de midi (15%), la soirée après 20h (13%), et les horaires très matinaux (5h à 8h, 11%).

Le week-end :

- Les après-midis (14h30 à 17h) sont les plus populaires (39%), suivis des matinées (8h à 11h30, 34%).
- Le créneau de midi est plus fréquenté qu'en semaine (26%).
- Les horaires très matinaux (8%) et tardifs (20h à 23h, 8%) sont peu choisis.

Les préférences en matière de temporalité de la pratique sportive varient selon l'âge des individus. Les personnes plus jeunes tendent à favoriser les séances en soirée. En revanche, les personnes plus âgées montrent une nette inclination pour les séances matinales ou en début d'après-midi.

3.9. Lieux et infrastructures de pratique

- 49% des activités sportives mensuelles ne nécessitent pas d'infrastructures spécifiques, et 8% se déroulent directement à domicile, soulignant l'importance des espaces polyvalents ou non aménagés pour le sport.
- Parmi les 51% d'activités qui nécessitent des infrastructures, 23% se font en intérieur, 21% en extérieur, et 7% ne sont pas spécifiées.
- En regroupant les infrastructures extérieures et les lieux sans infrastructure spécifique, on constate que 70% des pratiques sportives se déroulent en extérieur ou à domicile. Près de la moitié des sports les plus pratiqués (7 sur 18) n'ont pas besoin d'infrastructures, soulignant la flexibilité et l'accessibilité des espaces extérieurs.
- Sur le canton de Genève, ces espaces extérieurs répondent généralement aux enjeux de durabilité (notamment en matière de consommation énergétique) et contribuent à l'optimisation de l'aménagement du territoire.
- La pratique sportive est fortement concentrée en ville de Genève, dépassant la proportion de sa population, tandis que les zones périurbaines montrent une participation plus faible, notamment en deuxième couronne, où les habitant-es se déplacent souvent vers la ville pour leurs activités sportives (voir Figure 6).

3.10. Mobilité associée aux pratiques sportives

- 43% des déplacements vers les infrastructures sportives se font par modes actifs (marche, vélo, trottinette), 32% des déplacements se font via transports individuels motorisés (TIM), incluant

voitures et deux-roues motorisés (2RM) et 25% des déplacements se font par train ou transports en commun.

En comparant ces chiffres de mobilité avec les données MRMT⁴, la part modale des transports en commun pour les loisirs sportifs (25%) est particulièrement élevée (13% en 2015).

Les équipements encombrants (hockey, escalade, golf) ou la localisation excentrée des infrastructures (golf, tir) semblent motiver un usage des TIM.

Pour certaines activités (course à pied, fitness), la proximité des infrastructures et le déplacement comme partie intégrante de l'activité favorisent les modes actifs.

Les trajets vers les infrastructures sportives durent en moyenne entre 15 et 30 minutes. Les trajets les plus courts concernent des infrastructures plutôt urbaines (centres de fitness et fitness urbains) et les plus longs concernent des infrastructures plutôt présentes en zone de nature (terrains de golf et parcours Vita).

Concernant l'accessibilité perçue par les usager-ères de ces infrastructures, l'accessibilité en deux-roues motorisés (2RM), à vélo, et à travers la marche obtiennent des niveaux de satisfaction particulièrement élevés pour la majorité des infrastructures.

L'accessibilité en voiture se démarque positivement pour les infrastructures dédiées au football et aux sports de raquettes par rapport à celle pour les autres types d'infrastructures.

3.11. Demandes en matière de politiques publiques

- Les préoccupations financières apparaissent comme un enjeu majeur, avec 39% des répondant-es qui ont sélectionné l'aide financière pour l'adhésion aux clubs, 36% pour des rabais sur l'accès aux infrastructures, 28% pour la location de matériel à bas prix afin de tester un sport, et 27% pour une aide financière à l'achat de matériel.
- Les prestations ciblant certains groupes de population sont également mises en avant. Ainsi, 35% des répondant-es estiment qu'il est nécessaire d'améliorer les prestations et événements pour les seniors, 30% pour les jeunes, et 22% pour les enfants en bas âge.
- 28% des répondant-es souhaitent voir des améliorations concernant l'extension des horaires d'ouverture des infrastructures.
- Moins sollicitées sont les améliorations relatives à la desserte des transports publics (14%), aux terrains de sport en extérieur (13%), et à l'accessibilité et à l'inclusion (lutte contre les discriminations) (10%).

Figure 5: Horaires de pratique d'activités sportives en semaine et en week-end

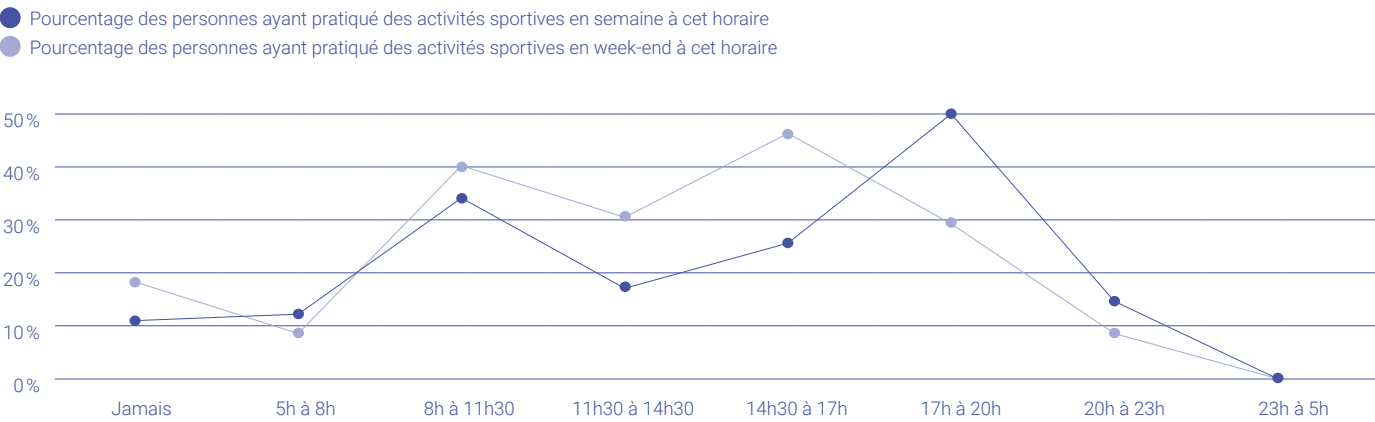
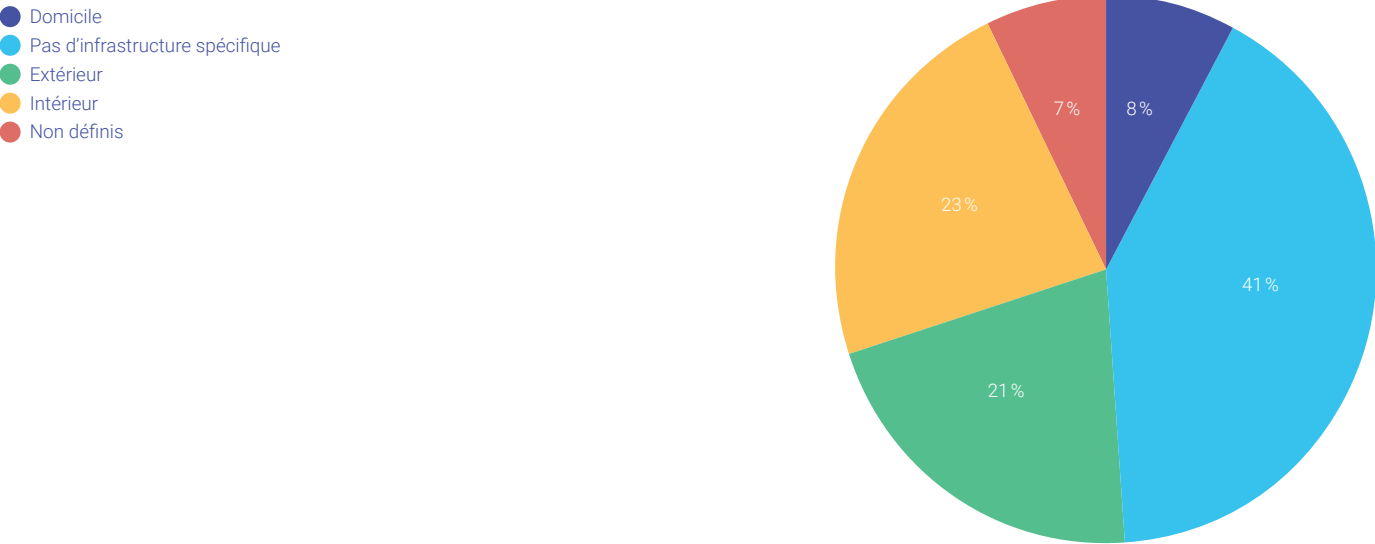


Figure 6: Typologie des lieux des pratiques sportives (en % des lieux de pratiques)



⁴ Microrocensement Mobilité et Transports de l'Office Fédéral de la Statistique



4. Niveau d'activité sportive de la population genevoise

4.1. Mesurer l'activité sportive

Généralement, une enquête portant sur les pratiques sportives commence par l'évaluation du volume de pratique de la population. La question qui se pose ici est simple : la population - dans son ensemble - est-elle sportive ?

Avant de répondre à cette question, deux choses méritent d'être précisées. Premièrement, l'évaluation de l'activité physique d'une personne repose principalement sur les mesures de la fréquence, la durée et l'intensité de la pratique. Dans ce rapport, seules la durée et la fréquence sont prises en compte, dans la mesure où l'intensité est plus difficile à évaluer pour les répondant-es.

Deuxièmement, la réponse à la question « une personne est-elle sportive ? » dépend de l'établissement d'un « seuil d'activité minimal ». Dans le cadre de ce rapport, ce seuil est établi en référence aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2020). En effet, dans la mesure où le premier article de la loi sur le sport du Canton de Genève (LSport) introduit les activités sportives comme contribuant au « bien-être et au maintien de la santé de la population », il apparaît pertinent de retenir comme seuil minimal le seuil sanitaire avancé par l'OMS.

Pour rappel, l'OMS recommande 150 à 300 minutes d'activités physiques d'intensité modérée par semaine ou 75 à 150 minutes d'activité d'intensité soutenue. En l'absence de mesure de l'intensité (qualifiée ici de modérée ou soutenue), mais dans la mesure où le rapport se focalise sur les activités sportives, généralement plus intenses que les activités physiques quotidiennes (jardinage, déplacements, ménage, etc.), la durée facilement évaluable de 120 minutes par semaine a été retenue.

Dans ce rapport, nous considérons que les personnes se situant en dessous de ce seuil sont « insuffisamment actif-ves », et que les personnes en dessus de ce seuil sont « actives ». Dans cette perspective, nous avons repris les catégories mobilisées par l'étude Sport Suisse 2020 (Lamprecht et al., 2020). Cela présente l'avantage supplémentaire de permettre des comparaisons plus aisées entre l'étude régionale genevoise et les données récoltées au niveau national. Finalement, nous considérerons les personnes ne pratiquant jamais d'activité physique comme « inactives ».

De manière générale, ce rapport se concentre sur les activités sportives. Les activités physiques quotidiennes (mobilité douce, jardinage, ménage...) ou dans le cadre du travail sont mentionnées mais ne sont pas au centre du rapport. En conséquence, nous avons généralement privilégié les termes de « pratique sportive » ou « d'activité sportive » à celui d' « activité physique et sportive ». Ainsi, dans les résultats sur le taux d'activité sportive, les activités physiques quotidiennes ou dans le cadre professionnel sont exclues. En ce sens, et relativement aux

enjeux sanitaires, il faut avoir en tête que ce rapport ne donne pas un éclairage complet sur l'activité physique au sens large de la population genevoise. Certaines personnes considérées insuffisamment actives ou inactives sur le plan sportif peuvent être actives lorsque l'on considère les activités physiques quotidiennes ou dans le cadre professionnel.

4.2. Niveau d'activité sportive de la population genevoise

Selon nos données, la population genevoise, à l'instar de la population suisse, pratique beaucoup d'activité sportive, tout du moins en comparaison européenne (Figure 8). Plus de 66 % des Genevois-es déclarent pratiquer du sport plus de deux heures par semaine, dont les deux tiers affirment pratiquer au-delà de trois heures. Cela signifie que 34 % des individus sont insuffisamment actif-ves.

Ces chiffres sont très proches des statistiques nationales publiées en 2020 (70 % des individus pratiquent plus de deux heures par semaine). En revanche, ils diffèrent relativement aux trois catégories de personnes qui pratiquent moins de deux heures par semaine. On observe une diminution importante des personnes ne pratiquant jamais, qui ne s'élève qu'à 7 % (contre 16 %), et une augmentation des personnes pratiquant occasionnellement, qui s'élève à 19 % (contre 9 %). En cela, il semble que le « boom du sport » identifié par les auteurs de Sport Suisse 2020 se poursuit, en tout cas à Genève⁵.

On peut explorer cette piste en croisant les données avec celles de l'étude « Le Sport dans le canton de Genève » réalisée en 2014 par l'Observatoire Sport et activité physique Suisse. En 2014, 32 % des Genevois-es déclaraient ne jamais pratiquer d'activité, 6 % occasionnellement et 8 % au moins une fois par semaine – mais moins de deux heures au total – portant le nombre d'insuffisamment actif-ves à 46 %. Ces dix dernières années ont donc vu le nombre d'actif-ves augmenter de 12 %. De plus, elles ont vu une reconfiguration des catégories les moins actives, c'est-à-dire une augmentation des personnes peu actives (+13 %) et une diminution des personnes inactives (-25 %).

Il est possible de comparer ces chiffres avec la plus récente étude sur les pratiques sportives de la population de la ville de Morges. Cette dernière, effectuée en 2023, a mobilisé une métrique différente, mais qui permet tout de même une comparaison. On y retrouve aussi des chiffres très bas pour les personnes ne pratiquant jamais (environ 5 % en moyenne), et plus élevés que l'étude Sport Suisse 2020 pour la catégorie « occasionnellement » (environ 14 % en moyenne). Ceci semble confirmer une tendance de fond relative à la mise en activité des personnes ne pratiquant jamais, mais qui ne peut être confirmée au-delà du localisme des deux études.

En comparaison internationale, le baromètre fran-

Figure 7: Niveau d'activité sportive de la population genevoise

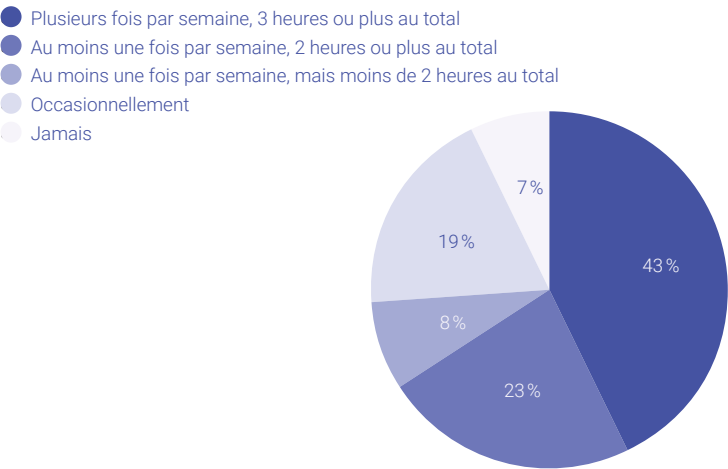
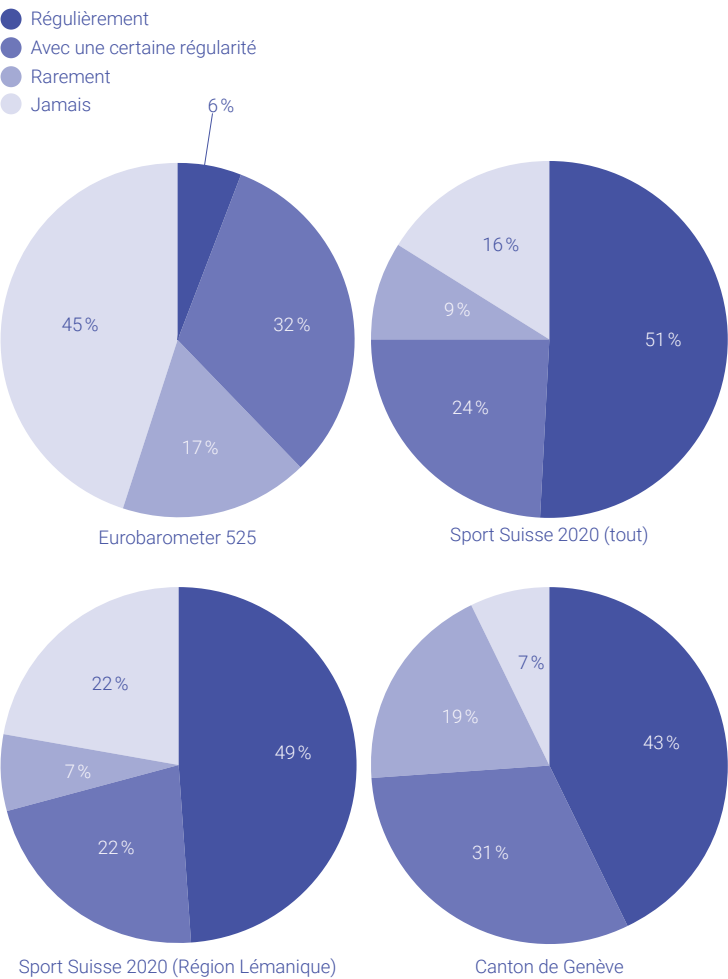


Figure 8: Niveau d'activité sportive, comparatif avec autres études



çais de 2022 annonce 28 % de non-pratiquant-es, 12 % de personnes pratiquant occasionnellement et 60 % régulièrement (Müller, 2023). Au niveau européen, les données agrégées signalent 45 % de personnes ne pratiquant jamais et 17 % « rarement » (Commission Européenne, 2022). Les Genevois-es et les Suisse-ses sont donc globalement plus actif-ves que les Européen-nes. On notera que, depuis 2017, la part des personnes ne pratiquant jamais est en diminution progressive dans une majorité des pays européens.

Synthèse

- La population genevoise, à l'instar de la population suisse, pratique beaucoup d'activité sportive (notamment en comparaison européenne). Plus de 66 % des individus déclarent pratiquer du sport plus de deux heures par semaine (ce qui correspond aux recommandations de l'OMS), dont les deux tiers affirment pratiquer au-delà de trois heures. 34 % des individus sont insuffisamment actif-ves, dont 7 % déclarent ne jamais pratiquer.
- Ces dix dernières années, le nombre d'actif-ves a augmenté de 12 %.
- Ces dix dernières années, une reconfiguration des catégories les moins actives a aussi eu lieu. Il y a eu une diminution des personnes inactives (-25 %) et une augmentation du nombre de personnes peu actives (+13 %).
- L'augmentation des personnes actives, peu actives et la diminution du nombre de personnes inactives confirment l'existence du « boom du sport » identifié au niveau national (Lamprecht et al., 2020).
- Ces deux processus sont positifs des points de vue économique et sanitaire, dans la mesure où l'inactivité sportive a un coût économique (Mattli et al., 2014) et où une augmentation équivalente de l'activité sportive mène à des gains en santé plus importants pour les personnes les moins actives (Office fédéral du sport, 2022).

⁵ Il s'agit néanmoins de prendre ces observations avec recul dans la mesure où les échantillons ne sont pas à la même échelle (cantonale vs fédérale)



5. Facteurs influençant le niveau de pratique sportive des Genevois·es

La population genevoise dans son ensemble peut donc être caractérisée d'« active ». Néanmoins, cela ne signifie pas que tous les individus sont actifs, ni que tous les segments de population sont aussi actifs les uns que les autres. Dans les pages qui suivent, les données sont analysées en détail, afin de questionner notamment l'homogénéité des données agrégées. En effet, si les données de toutes les participant·es donnent certaines informations (exemple: les gens respectent globalement les recommandations), elles dissimulent aussi de potentielles distributions inégales (exemple: les personnes qui respectent les recommandations sont statistiquement plus susceptibles d'avoir des revenus élevés). En découpant ainsi la population en différents sous-groupes, on peut identifier de potentiels effets sociétaux (exemple: le fait que le niveau de revenu est corrélé positivement au volume d'activité sportive). La question centrale dans cette partie sera: existe-t-il des différences en matière de volume d'activité sportive entre différents segments de la population? Et si oui, lesquels?

Ces questions sont cruciales, car elles permettent de distinguer de potentielles inégalités relatives à l'engagement dans les pratiques sportives et fournissent par conséquent d'importantes pistes d'intervention en matière de politique publique, notamment si l'objectif est de favoriser l'activité sportive des personnes les moins actives. Cette stratégie est souvent recommandée puisqu'elle représente la plus forte influence potentielle en matière de santé, d'économie et de justice sociale. Rappelons en effet qu'en matière de santé, une augmentation équivalente de l'activité physique mène à des gains plus importants pour les personnes les moins actives (Office fédéral du sport, 2022). En Suisse, le coût médical de l'inactivité physique a été évalué en 2014 à CHF 1,165 milliards (directs) et CHF 1,369 milliards (indirects) (Mattli et al., 2014), soit un total annuel d'environ 2,5 milliards de francs.⁶

⁶ Les coûts directs sont les coûts des traitements (hypertension artérielle, cancers, maux de dos, dépressions, etc.) alors que les coûts indirects sont les arrêts maladie, les décès prématurés, etc.

5. Facteurs influençant le niveau de pratique sportive des Genevois-es

5.1. Niveau d'activité sportive, genre et parcours de vie

Figure 9 confirme, sur le territoire genevois, une tendance observée au niveau suisse (et plus généralement au niveau international) : les femmes sont légèrement moins actives que les hommes. Ainsi, sur l'ensemble de nos données, 39% des femmes sont insuffisamment actives contre 30% des hommes. On notera que la différence se joue principalement au niveau des extrêmes, c'est-à-dire des personnes inactives (10% de femmes pour 5% d'hommes) et des personnes actives plus de 3 heures par semaine (40% de femmes pour 47% d'hommes).

Les études Sport Suisse (Lamprecht et al., 2020 pour la plus récente) ont permis d'observer une diminution progressive de cette tendance ces vingt dernières années. Dans le cas de Genève, le taux de femmes insuffisamment actives est passé de 51% à 39% entre 2014 et 2024 (-12%). Pour les hommes, il est passé de 40% à 30% (-10%).

L'augmentation globale du niveau d'activité physique à Genève est donc due à un essor général de l'activité sportive, et pas particulièrement à celui du sport féminin. La proportion de femmes inactives reste plus importante à Genève que sur le territoire national (39% contre 31% en 2024, et 51% contre 40% en 2014). Elle était en revanche proche de la proportion en Suisse romande en 2014 (51% et 47%).

Relativement à l'âge, on observe une courbe en cloche. Ainsi, le niveau d'activité augmente légèrement dès 25 ans (68% d'actif-ves entre 16-25 ans, puis 73% d'actif-ves entre 26-34 ans et 74% entre 35-45 ans). Ce chiffre reste stable jusqu'à 45 ans, avant de diminuer une première fois entre 46 et 54 ans (67%), et une seconde fois entre 55 et 64 ans (57%). Finalement, le niveau d'activité sportive semble se stabiliser dès la retraite (59% pour les plus de 65 ans).

Si l'on compare ces données à celles de 2014, on observe que le « boom du sport » a touché toutes les catégories d'âge⁷. À tout âge, on voit une diminution ces dix dernières années des personnes ne pratiquant jamais, et une augmentation des personnes pratiquant occasionnellement. La catégorie pratiquant une fois par semaine, mais moins de deux heures, est restée relativement stable, à l'exception des personnes de plus de soixante ans où elle a légèrement diminué (-4%). Toutes les catégories « actives » ont vu une augmentation, à l'exception des personnes de 15 à 29 ans pratiquant plusieurs fois par semaine, 3 heures ou plus au total, qui ont vu une diminution (-8%).

On observe aussi des effets combinés de l'âge et du genre. Premièrement, les femmes sont plus actives que les hommes de 16 à 25 ans (ce qui ne s'observe pas au niveau national, jusqu'à présent). C'est une information importante et encourageante dans la mesure où la pratique sportive jeune tend à déterminer le maintien au cours de la vie (voir Encart : les trajectoires de vie et d'activité physique). Deuxièmement,

on observe des différences relatives à la diminution de la pratique sportive, qui démarre à peu près en milieu de vie (catégorie 46-54 ans). Cette dernière connaît un regain minime pour les hommes entre les catégories 46 à 54 ans et 55 à 64 ans (+2%). En revanche, elle est marquée dès la retraite (-8%). Pour les femmes, on observe une diminution beaucoup plus importante entre 55 et 64 ans (-18%), mais un rebond important à l'âge de la retraite (+11%). Il est vraisemblable que ces différences soient dues à des inégalités de genre dans la trajectoire de vie et la répartition des tâches familiales et domestiques (voir Encart : éclaircissements sur les effets du genre en matière de sport).

⁷ Les catégories d'âge de l'étude actuelle ont été adaptées afin de permettre la comparaison.

Figure 9 : Niveau de pratique sportive, selon le genre

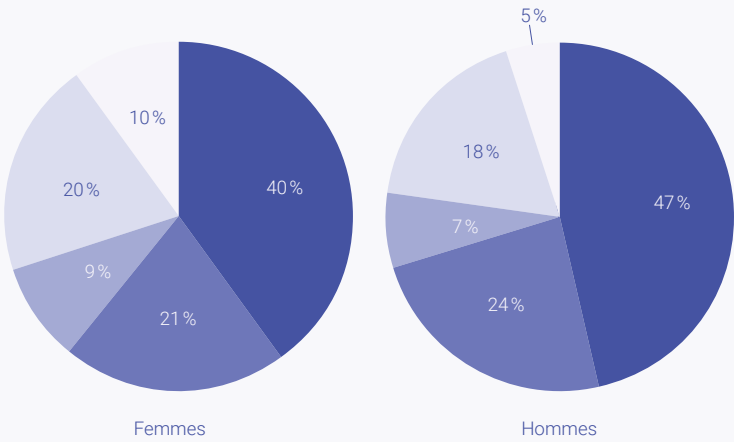


Figure 10 : Niveau de pratique sportive, selon la catégorie d'âge

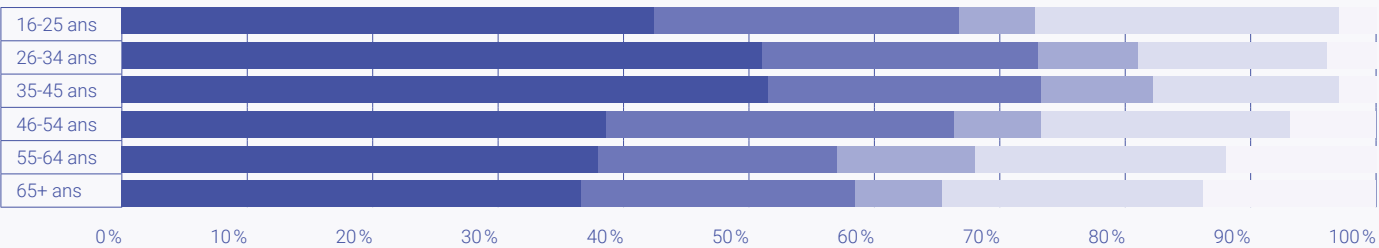
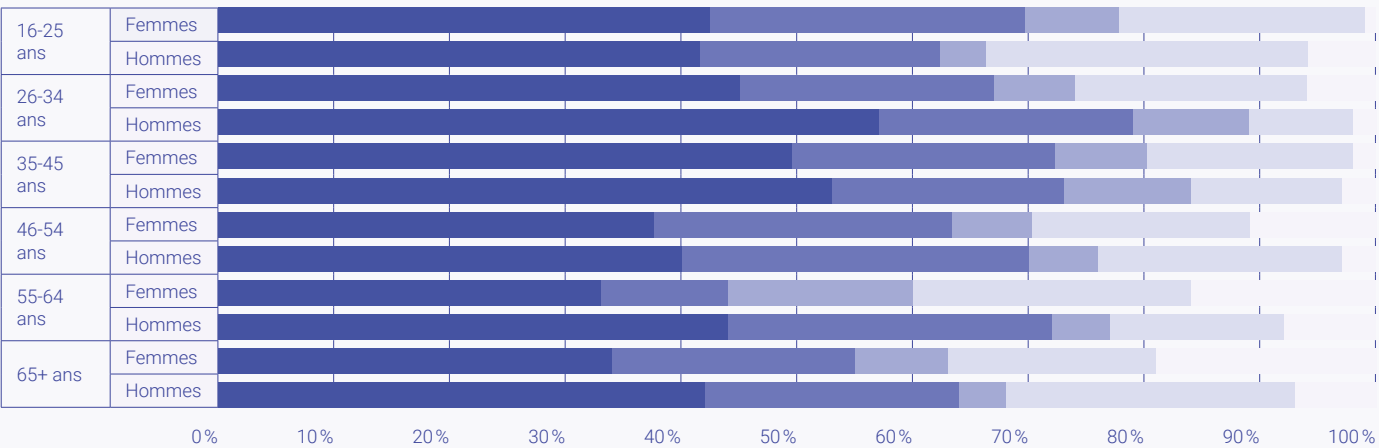


Tableau 5 : Tableau comparatif de pratique sportive selon l'âge, 2014-2024

	15-29		30-44		45-59		60-79	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Plusieurs fois par semaine, 3 heures ou plus au total	50%	42%	38%	55%	31%	39%	33%	38%
Au moins une fois par semaine, 2 heures ou plus au total	16%	24%	19%	21%	16%	25%	12%	20%
Au moins une fois par semaine, mais moins de 2 heures au total	6%	6%	10%	9%	8%	10%	10%	6%
Occasionnellement	5%	22%	7%	14%	7%	20%	2%	19%
Jamais	23%	5%	26%	2%	38%	6%	43%	17%

Figure 11 : Niveau de pratique sportive, selon le genre et l'âge



- Plusieurs fois par semaine, 3 heures ou plus au total
- Au moins une fois par semaine, 2 heures ou plus au total
- Au moins une fois par semaine, mais moins de 2 heures au total
- Occasionnellement
- Jamais

Figure 12: Évolution du niveau de pratique sportive, selon le genre

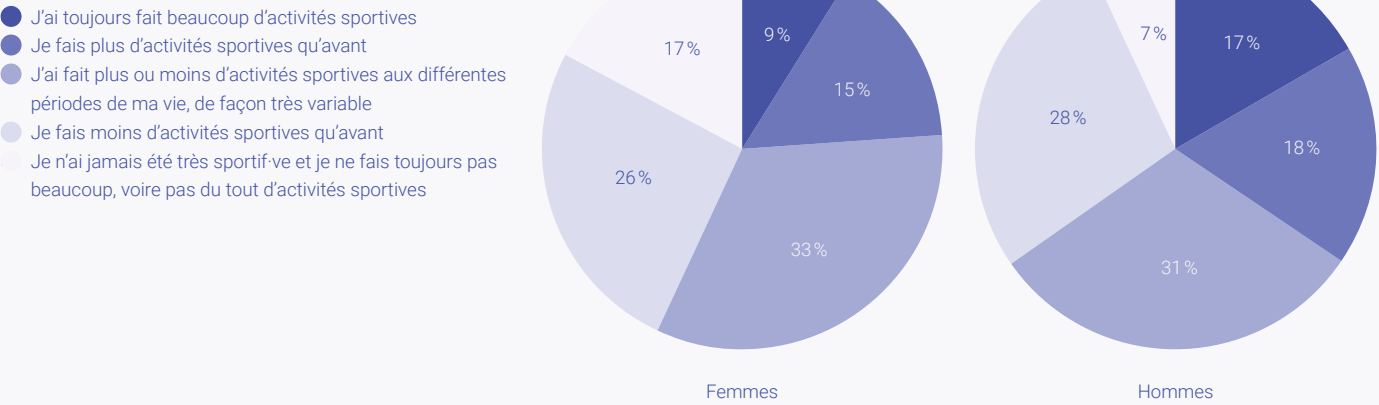


Figure 13: Niveau de pratique sportive, selon le genre et la composition du ménage

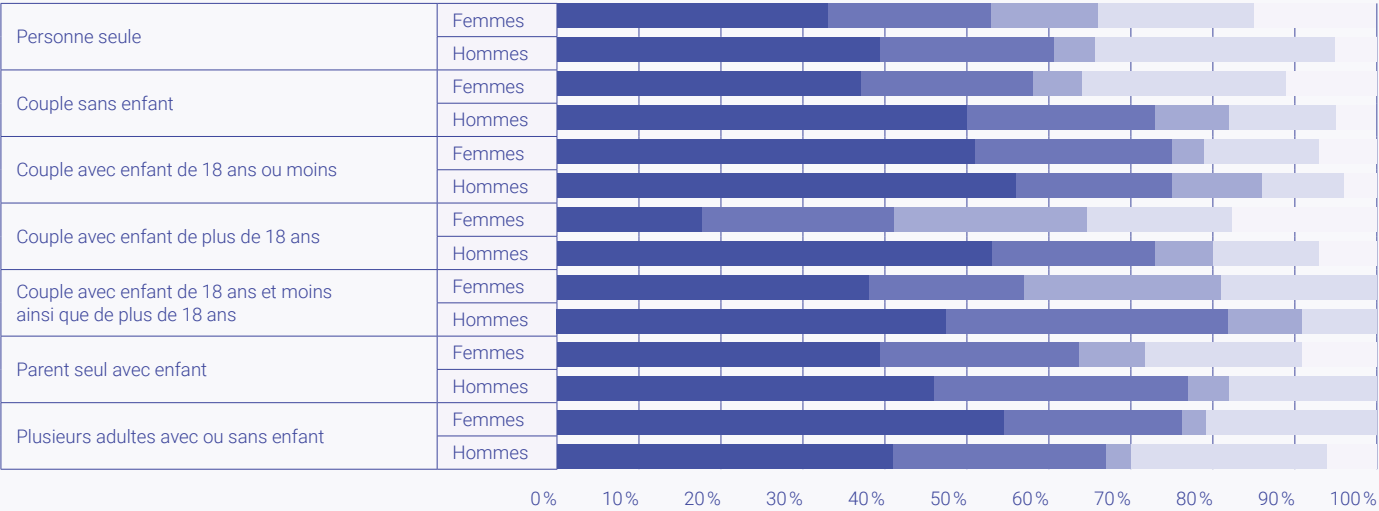
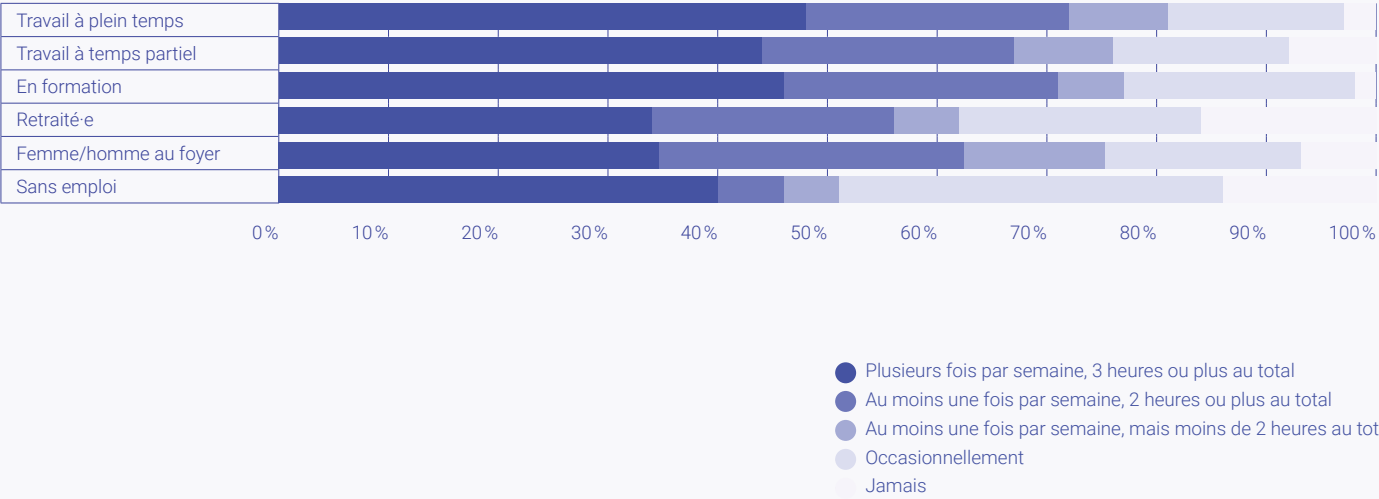


Figure 14: Niveau de pratique sportive, selon le statut d'activité



Certains des points avancés ci-avant sont confirmés par le graphique suivant. Ce dernier compare, au moment du remplissage du questionnaire, la trajectoire des individus en matière d'activités sportives. On y voit une différence marquée entre hommes et femmes dans les catégories « Je n'ai jamais été très sportif-ve » et « J'ai toujours fait beaucoup d'activités sportives ». Dans les deux cas, une différence de près de 10 % existe entre les genres, et positionne les hommes comme plus actifs de manière générale. On note aussi que ces deux catégories – les seules qui renvoient à une forme de stabilité dans la trajectoire – représentent approximativement le quart de l'échantillon. Cela signifie que, pour les trois quarts des répondant-es, la trajectoire en matière d'activité sportive est dynamique. Parmi ces personnes, un tiers déclare que l'engagement dans l'activité sportive s'est modifié de façon variable au cours de la vie. Si l'on s'intéresse à la composition de la catégorie « Je n'ai jamais été très sportif-ve », on découvre que les femmes, les personnes sans emploi, aux revenus et aux niveaux de formation moins élevés, ainsi que les binationaux, y sont surreprésentées. Ceci vient souligner l'importance de facteurs socioéconomiques et de genre dans l'inactivité sportive. Les personnes plus âgées sont aussi surreprésentées dans cette catégorie ce qui signifie que des effets générationnels se jouent aussi. Finalement, plus de personnes (27 % en moyenne) déclarent faire moins d'activité sportive qu'auparavant au moment du remplissage du questionnaire, alors qu'environ 17 % déclarent en faire plus. Ceci est en cohérence avec le fait que le pic d'activité sportive est atteint autour d'une trentaine d'années (plus tôt pour les hommes que pour les femmes) et est suivi d'un déclin plus ou moins marqué.

a) Encart: les trajectoires de vie et d'activité physique

Les études sur les trajectoires de vie en lien avec l'activité sportive fournissent quelques pistes permettant de compléter la lecture du graphique de Figure 12. Une revue de la littérature en la matière (Hirvensalo & Lintunen, 2011) suggère les points essentiels suivants: 1) le fait de pratiquer beaucoup d'activité physique dans sa jeunesse et de cumuler des expériences positives des activités sportives durant la scolarité sont des prédicteurs importants de la pratique tout au long de la vie; 2) l'inactivité physique jeune est très fortement associée à l'inactivité à l'âge adulte; 3) un faible niveau d'activité physique au début de l'âge adulte se transforme rarement en pratique régulière par la suite, particulièrement pour les personnes de milieux socioéconomiques défavorisés, pour les femmes et pour les personnes avec une perception négative de leur niveau de santé; 4) des événements tels que le passage dans la scolarité secondaire,

les changements d'emploi et la parentalité sont généralement susceptibles de baisses significatives du taux d'activité physique, au contraire de la retraite; 5) la polarisation entre les personnes actives et inactives s'accumule au cours du temps.

La composition du ménage – et notamment la présence d'enfants – est susceptible d'influencer les habitudes des individus en matière d'activité sportive. Figure 13 compare différentes configurations, tout en séparant les données relatives aux femmes et aux hommes. On notera en premier lieu que les personnes vivant seules, hommes et femmes confondu-es, représentent une des catégories les moins actives. On note ici que dans cette catégorie sont surreprésentées les personnes de plus de 55 ans, ainsi que les personnes aux revenus moyens à faibles. À l'inverse, les personnes vivant dans des situations de colocation (mais pas strictement en couple), avec ou sans enfants, sont parmi les plus actives, notamment pour les femmes. L'inactivité est particulièrement prononcée pour les femmes vivant en couple sans enfant, ou seules avec un enfant. Le graphique donne ainsi une information importante qui peut expliquer en partie la chute progressive de l'activité sportive pour les femmes en milieu de vie (Figure 6), à savoir le très faible niveau d'activité sportive déclaré par les femmes « en couple avec enfant de plus de 18 ans » et « en couple avec enfant de 18 ans et moins ainsi que de plus de 18 ans ». Si l'effet d'avoir un enfant de moins de dix-huit ans n'apparaît pas dans nos données, il semble qu'un effet progressif de décrochement se joue autour de la parentalité, uniquement pour les femmes. Il s'agit néanmoins de prendre ceci avec un certain recul dans la mesure où la marge d'erreur statistique est plus importante dans ce sous-échantillon.

Figure 15: Niveau de pratique sportive, selon l'autoperception de son niveau de santé

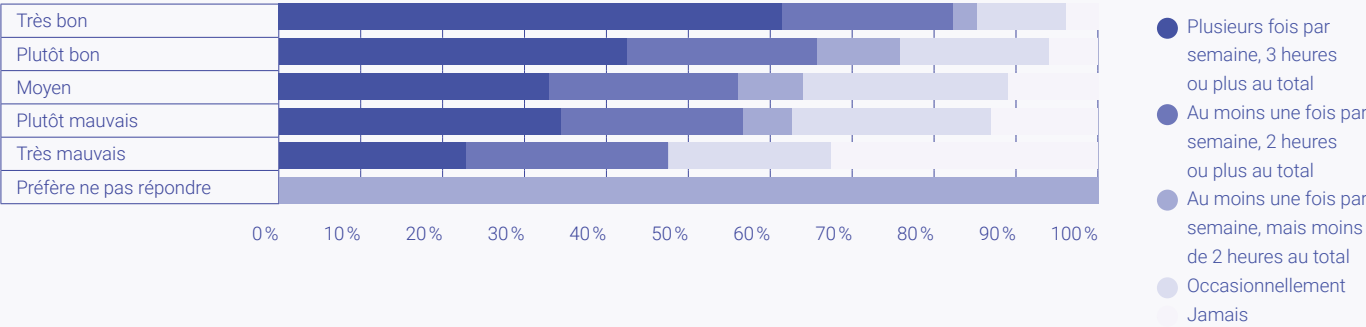


Figure 16: Niveau de pratique sportive, selon le handicap

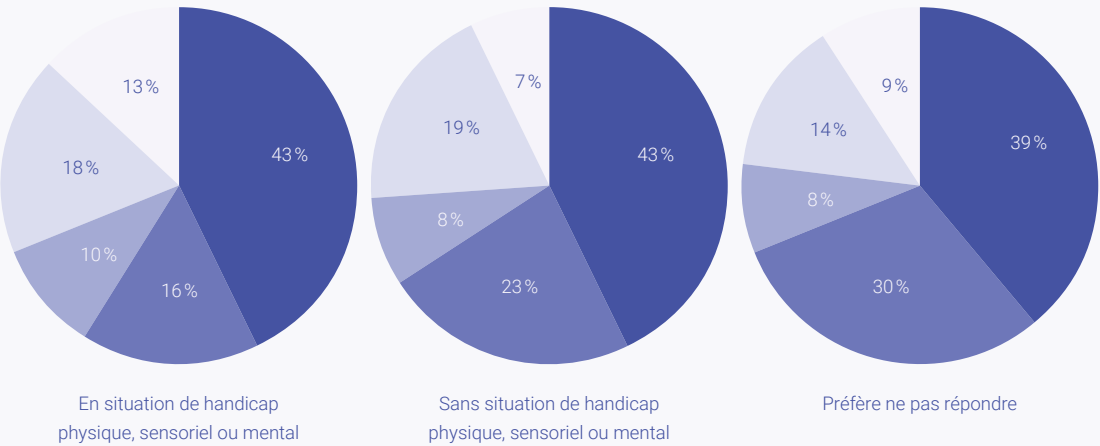


Figure 17: Autoperception de son niveau de santé, selon l'âge

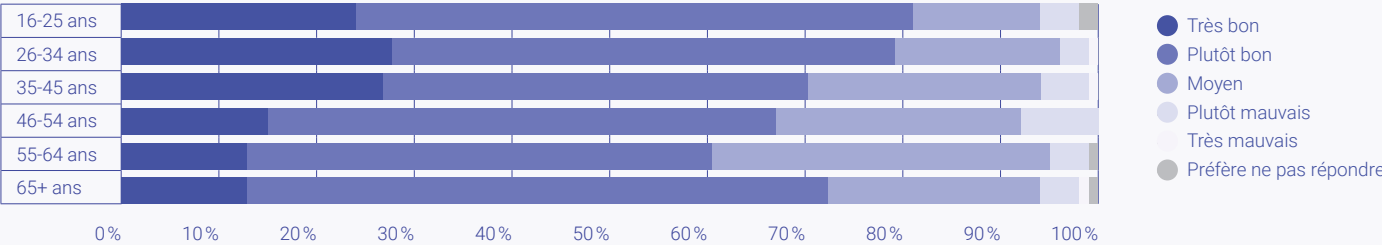
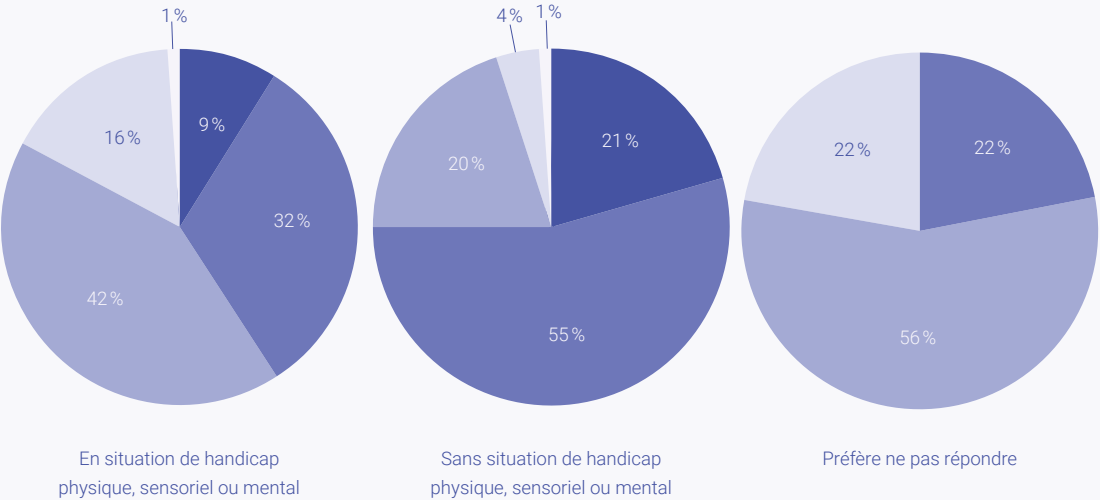


Figure 18: Autoperception de son niveau de santé, selon le handicap



b) Encart : éclaircissements sur les effets du genre en matière de sport

Les graphiques précédents rappellent que le genre reste un déterminant important de la pratique sportive. La littérature scientifique et les données disponibles permettent d'éclairer ce phénomène. Les principaux obstacles à la participation sportive des femmes - selon un récent rapport produit à partir de données portant sur la ville de Lausanne – sont: 1) le manque de temps, notamment lié à une vie de famille; 2) les lieux, sentiments et expériences d'insécurité; 3) le manque d'infrastructure ou leur appropriation par des groupes/clubs d'hommes; 4) l'agencement genré des espaces publics; 5) les stéréotypes de genre et les comportements qui en découlent (activités perçues comme des sports d'homme, discriminations); 6) la distance des offres par rapport au domicile et les horaires peu adaptés pour les mères; 7) l'âge et le manque d'offres adaptées (pour les femmes retraitées); 8) le coût des activités; 9) le manque de connaissance des offres (Ville de Lausanne, 2021). Ces différents points sont tous susceptibles de causer la différence de taux de pratique. Il apparaît important par ailleurs de signaler que les effets discriminants deviennent plus forts lorsque le genre est croisé avec d'autres facteurs (situation de migration, revenus économiques faibles, etc.). Le concept d'intersectionnalité renvoie à ce processus de croisement et d'interaction qui produit des formes complexes de discrimination (ou de privilège)⁸.

Dans le cas genevois, l'étude «Sport et Genre» menée en 2017 a révélé que 75% des femmes ont dû réduire ou suspendre leurs activités sportives dans leur vie, la raison principale évoquée étant celle des enfants/la famille/la grossesse (41,2%). Notons que cette raison englobe certes les difficultés temporelles liées à l'articulation vie professionnelle et vie privée, prise en charge des enfants et tâches domestiques, qui renvoient à une répartition genrée inégale dans le travail dit de care⁹, mais aussi le «sentiment de culpabilité de prendre du temps pour soi ou de ne pas satisfaire toutes les attentes de la famille» (Raibaud, 2017). Il est ainsi révélateur que les deux catégories d'âge dans lesquelles les femmes pratiquent plus (16-25 ans) que les hommes ou connaissent un regain plus fort (65 ans et plus) sont aussi celles dans lesquelles il est moins probable que les enjeux familiaux entrent en jeu.

hommes au foyer (dans notre échantillon, cette catégorie est composée à 83 % de femmes); les retraité-es; les personnes sans emploi, cette catégorie étant de loin la plus touchée par l'inactivité. On notera que le fait d'être en formation ou de travailler à temps partiel n'a qu'un effet faible sur le taux d'activité sportive. Cette partie sur la trajectoire de vie se conclut sur les effets de situations de handicap et de difficultés en matière de santé sur le niveau d'activité sportive. Sans surprise, il apparaît qu'une détérioration perçue du niveau de santé est corrélée à un plus faible niveau d'activité sportive. Il est intéressant de noter que l'autoperception de la santé par catégorie d'âge suit une courbe similaire à celle de l'activité sportive. Ainsi, les personnes à la retraite, probablement moins stressées par le travail et disposant de plus de temps libre, sont à la fois plus actives et se sentent en meilleure santé. Enfin, notons que pour les personnes rencontrant des situations de handicap le niveau de santé perçue est moins bon que pour les personnes n'en rencontrant pas. De plus, même si la proportion des personnes très actifs-ves est la même entre les personnes avec et sans situation de handicap, on remarque des différences, notamment relatives aux personnes inactives, deux fois plus nombreuses chez les personnes rencontrant des situations de handicap (de 7 % à 13 %).

⁸ Le récent rapport «Sport et Inclusion» publié conjointement par l'Observatoire du Sport Populaire et Special Olympics Switzerland traite spécifiquement des enjeux d'inclusion et d'intersectionnalité, et propose une série de recommandations à l'intention des acteur·ices du sport (Nicolas et Presset, 2024).

⁹ Le travail de «care» comprend les soins et tâches domestiques essentiels au bien-être quotidien (éducation, aide aux personnes âgées, entretien du foyer)...

Dans *Figure 14* ci-avant, qui représente le niveau d'activité sportive relativement au statut en matière d'emploi, on observe, parmi les trois catégories pratiquant moins d'activité sportive: les femmes/

5. Facteurs influençant le niveau de pratique sportive des Genevois-es

5.2. Niveau d'activité sportive et statut socioéconomique

Ce sous-chapitre porte sur l'influence de facteurs socioéconomiques sur le niveau d'activité sportive. De manière générale, l'effet du niveau socioéconomique sur la pratique d'activité sportive est important, les personnes les plus privilégiées pratiquant plus régulièrement que les personnes plus défavorisées. Parmi les nombreux facteurs qui sous-tendent cet état de fait, on trouve les ressources économiques (qui peuvent conditionner le choix de la pratique et/ou son volume, ainsi que le nombre de pratiques), l'environnement construit (accès aux infrastructures, sentiment de sécurité dans le quartier, zones vertes, etc.), les enjeux temporels (travail en soirée, travail de nuit, horaires de travail contraignants, etc.), les ressources culturelles (connaissance des bienfaits de l'activité sportive, des types d'activités sportives, etc.), les dispositions face à la santé, au corps et au sport (l'acquisition d'habitudes de vie et de réflexes de santé est largement conditionnée par la socialisation et le niveau socioéconomique).

Ces processus ont été identifiés dans nombre de contextes différents et la région genevoise n'y fait pas exception. Les graphiques à droite comparent le niveau d'activité sportive au niveau de formation et au niveau de revenu. On y voit apparaître des différences significatives corrélées au niveau de formation. De la même manière, on observe de manière évidente l'influence du niveau de revenu sur la pratique d'activité sportive.

On notera néanmoins que l'inégalité relative à l'engagement dans les pratiques sportives en fonction du revenu et du niveau de formation était bien plus forte il y a dix ans à Genève. Ainsi, en 2014, 68% des personnes ayant un niveau de formation équivalent à l'école obligatoire étaient insuffisamment actives contre 41 % en 2024. Pour les personnes avec une formation professionnelle, les chiffres sont passés de 56 % insuffisamment actives à 44 % et, pour les personnes disposant d'une formation universitaire, de 38 % à 27 %. Relativement aux revenus, en 2014, 56 % des personnes ayant un revenu faible étaient insuffisamment actives contre 47 % en 2024. Pour les personnes avec un revenu moyen, les chiffres sont passés de 47 % insuffisamment actives à 37 %. Ces chiffres sont encourageants. Néanmoins, les différences méthodologiques entre les études peuvent aussi jouer un rôle dans ce phénomène (les catégories de revenus ont notamment été construites différemment¹⁰). Parmi les hypothèses qui permettent d'expliquer ces changements, on trouve notamment la dynamisation des politiques sportives locales, mais seules de véritables évaluations de la politique publique permettraient de le confirmer.

Les origines des individus sont susceptibles d'avoir une influence sur le taux de de pratique sportive.

Dans le cadre des études nationales, les personnes de nationalité suisse sont plus actives (72 %) que les binationaux (66 %) et les personnes de nationalité étrangère (63 %). Dans le cas de Genève, on n'observe pas de telles différences puisque les personnes de nationalité suisse sont similairement actives (66 %) aux personnes de nationalité étrangère (66 %) et aux binationaux (63 %).

Dans le cadre du rapport suisse, les auteurs distinguent les personnes migrantes entre Europe de l'Ouest et du Nord, Europe du Sud et de l'Est, et hors Europe. Ils montrent ainsi que les personnes d'Europe de l'Ouest et du Nord pratiquent plus que les Suisse-ses, au contraire des personnes d'Europe du Sud et d'Europe de l'Est qui pratiquent moins, le dernier groupe étant particulièrement hétérogène. Il est certain que la trajectoire migratoire regroupe des réalités très différentes, entre personnes devant fuir un pays en guerre ou venant travailler dans une grande entreprise internationale par exemple. Il n'est pas exclu que, dans le cadre de notre rapport, ces diverses réalités forment un tout qui produit ces chiffres proches de ceux concernant les personnes de nationalité suisse. On notera aussi que le canton de Genève est particulièrement actif en matière de sport et d'intégration, notamment via ses associations, et que cela joue probablement un rôle, quoique difficile à mesurer dans le cadre de ce rapport.

¹⁰ Dans le rapport de 2014, les revenus sont présentés par catégories (« faible », « moyen », « confortable » et « élevé ») et associés à des médianes et non à des fourchettes de revenus, ce qui rend les comparaisons exactes impossibles.

- Légende pour figures à droite
- Plusieurs fois par semaine, 3 heures ou plus au total
 - Au moins une fois par semaine, 2 heures ou plus au total
 - Au moins une fois par semaine, mais moins de 2 heures au total
 - Occasionnellement
 - Jamais

Figure 19: Niveau de pratique sportive, selon le niveau de formation

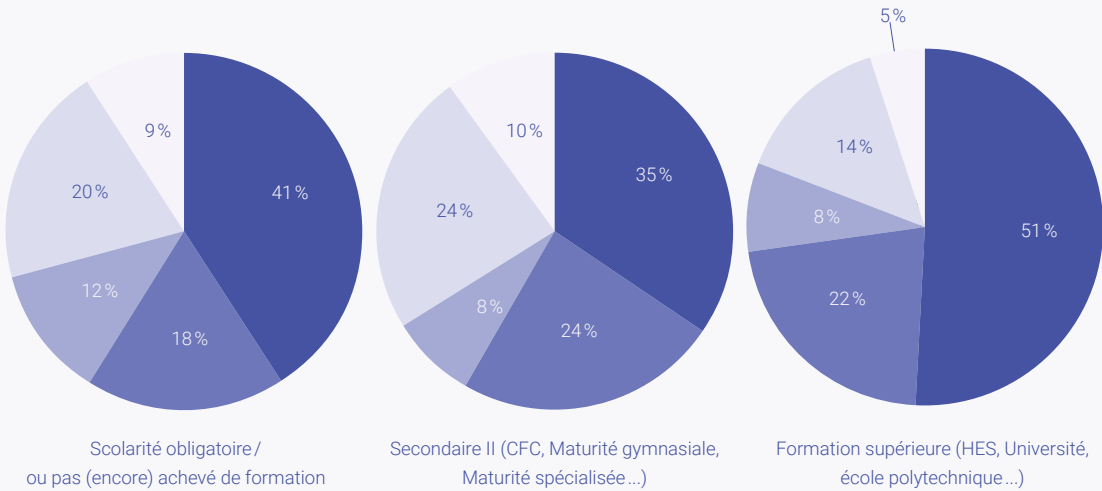


Figure 20: Niveau de pratique sportive, selon le niveau de formation (seulement 26 ans et plus)

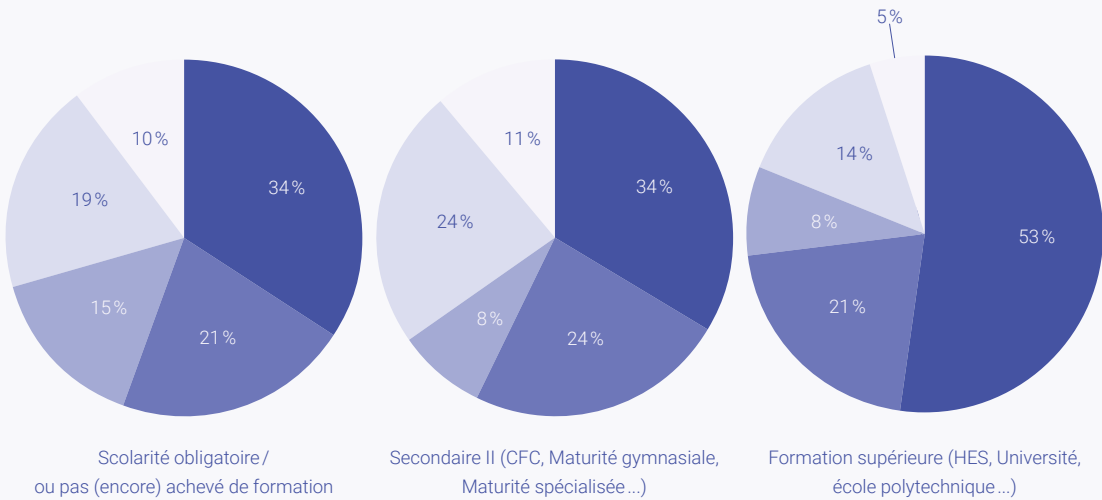


Figure 21: Niveau de pratique sportive, selon le niveau de revenu

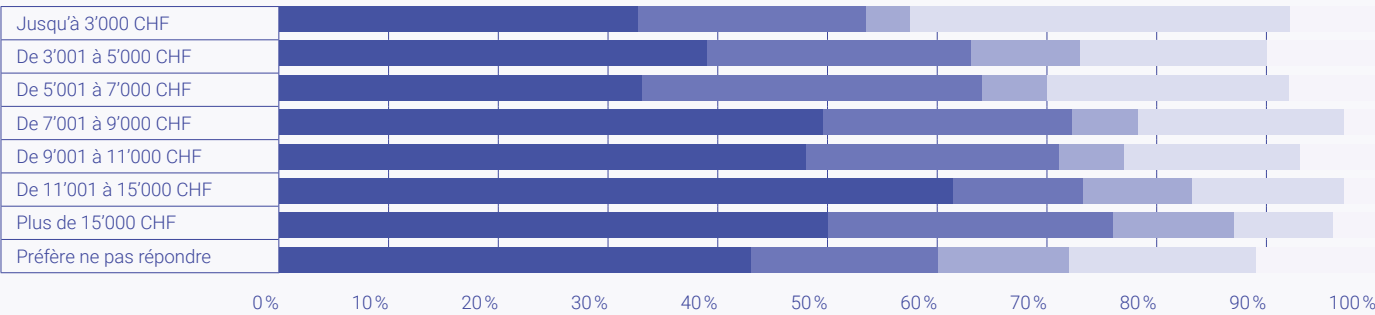


Figure 22: Niveau de pratique sportive, selon la nationalité

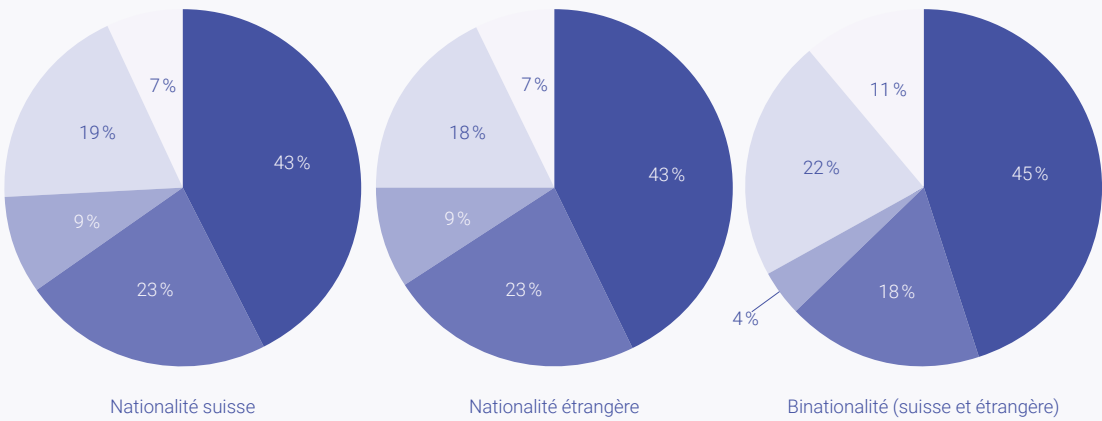


Tableau 6: Niveau de pratique sportive, selon le découpage territorial du canton de Genève

	Ville de Genève	1 ^{re} couronne	2 ^e couronne	Périurbaine
Plusieurs fois par semaine, 3 heures ou plus au total	43 %	46 %	41 %	42 %
Au moins une fois par semaine, 2 heures ou plus au total	24 %	23 %	21 %	20 %
Au moins une fois par semaine, mais moins de 2 heures au total	8 %	7 %	10 %	7 %
Occasionnellement	18 %	17 %	20 %	24 %
Jamais	8 %	7 %	8 %	6 %

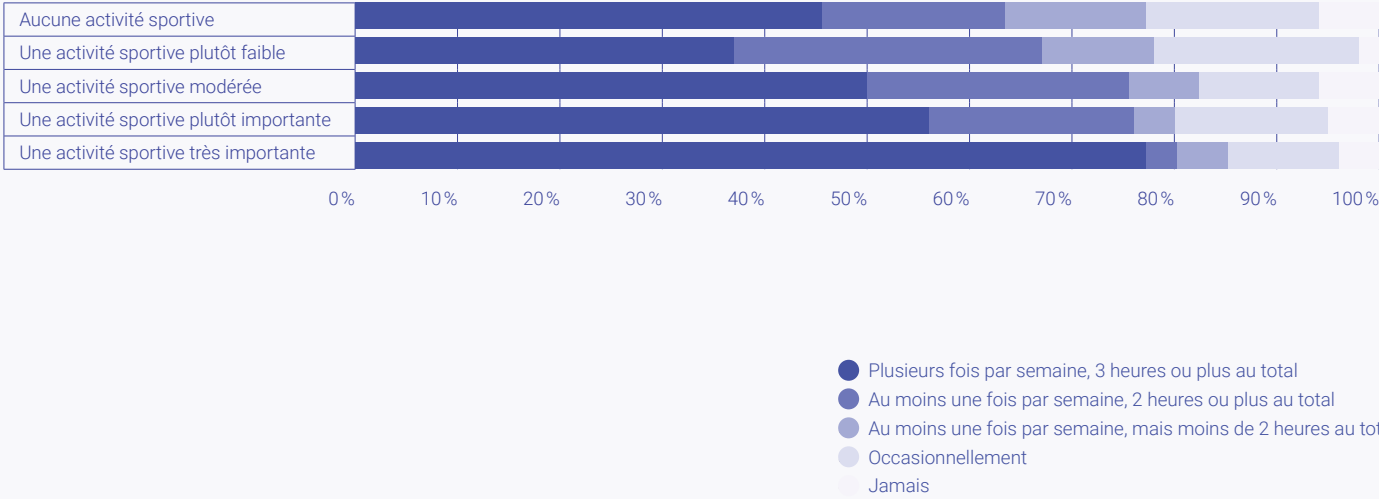
Tableau 7: Intensité de l'activité physique professionnelle, selon le niveau de formation

	Quel niveau d'activité physique votre travail quotidien implique-t-il?				
	Aucune activité physique	Une activité physique plutôt faible	Une activité physique modérée	Une activité physique plutôt importante	Une activité physique très importante
Scolarité obligatoire / ou pas (encore) achevé de formation	5 %	35 %	46 %	11 %	3 %
Secondaire II (CFC, Maturité gymnasiale, Maturité spécialisée ...)	16 %	32 %	23 %	24 %	5 %
Formation supérieure (HES, Université, école polytechnique ...)	20 %	35 %	29 %	12 %	4 %

Tableau 8: Intensité de l'activité physique professionnelle, selon le niveau de revenu

	Aucune activité physique	Une activité physique plutôt faible	Une activité physique modérée	Une activité physique plutôt importante	Une activité physique très importante
Jusqu'à 3'000 CHF	8 %	36 %	44 %	12 %	0 %
De 3'001 à 5'000 CHF	7 %	37 %	31 %	21 %	4 %
De 5'001 à 7'000 CHF	18 %	31 %	27 %	21 %	4 %
De 7'001 à 9'000 CHF	23 %	28 %	25 %	19 %	4 %
De 9'001 à 11'000 CHF	18 %	35 %	26 %	16 %	5 %
De 11'001 à 15'000 CHF	15 %	33 %	33 %	12 %	7 %
Plus de 15'000 CHF	31 %	33 %	18 %	8 %	10 %
Préfère ne pas répondre	19 %	42 %	29 %	8 %	1 %

Figure 23: Niveau de pratique sportive, selon l'intensité physique de l'activité professionnelle



En se focalisant sur les régions du canton de Genève, *Tableau 6* révèle des différences assez modestes dans le taux d'activité sportive entre les zones ville de Genève, 1^{re} couronne, 2^e couronne, et communes périurbaines. Les populations de la ville et de la 1^{re} couronne semblent légèrement plus engagées, avec environ 43 et 46 % de personnes qui pratiquent plusieurs fois par semaine. Ces territoires comportent un peu plus de pratiquant-es hebdomadaires en comparaison aux zones périurbaines. En revanche, la pratique occasionnelle est plus marquée en 2^e couronne et en zone périurbaine. Globalement, les comportements sont relativement homogènes, suggérant une faible influence de la localisation sur la fréquence de l'activité sportive. L'engagement plus soutenu en centre-ville pourrait s'expliquer par l'accès facilité aux infrastructures, un point confirmé par les déplacements fréquents vers Genève pour pratiquer. Cette partie se termine par l'analyse du rapport entre l'activité physique au travail et la pratique d'activités sportives de loisir (voir encart sur les effets de l'inactivité physique). En d'autres termes, les personnes inactives au travail compensent-elles cette inactivité journalière par plus d'activité physique? Les données pointent dans la direction inverse. Plus les personnes sont inactives physiquement dans leur profession, moins elles sont susceptibles de pratiquer du sport de loisir. À l'inverse, les personnes engagées dans des activités professionnelles requérant une activité physique plus intense pratiquent aussi, en dehors, plus de sport. Nos données indiquent ainsi une relation entre l'(in)activité professionnelle et l'(in)activité sportive. Se jouent probablement ici des combinaisons entre parcours de vie, socialisations professionnelles, environnements de travail et statuts socioéconomiques qui dépassent le pouvoir explicatif de nos données. Ce phénomène peut sembler en contradiction avec le fait que les niveaux d'éducation et de revenu impactent le niveau de pratique sportive. Néanmoins, il s'agit de noter l'hétérogénéité qui existe à l'intérieur des catégories du niveau d'activité physique au travail, notamment dans les catégories où l'activité physique professionnelle est faible, et qui regroupent des personnes aux niveaux socioéconomiques très divergents.

5.3. L'inactivité sportive

Ainsi que mentionné ci-avant, les groupes de population les moins actifs sont souvent, pour des raisons économiques, sociales et de santé, les cibles prioritaires des politiques de promotion de l'activité sportive. Les analyses précédentes permettent d'identifier ces catégories. Néanmoins, *Tableau 9* permet de mettre en lumière le profil des personnes ayant répondu n'avoir jamais été sportives. Le contraste avec les personnes déclarant avoir toujours fait beaucoup de sport permet de saisir les importants contrastes qui se jouent dans les déterminants à la pratique. Ainsi, les personnes plus âgées sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les personnes plus jeunes, les femmes sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les hommes, les personnes sans emploi et retraitées sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les personnes en emploi ou en formation, les personnes peu diplômées sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les personnes ayant suivi une formation supérieure, et les personnes aux plus faibles revenus sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les autres. Rappelons par ailleurs ici que ces différents facteurs tendent à se croiser et se combiner pour former des catégories de privilège et de discrimination plus complexes et aux effets plus importants (Nicolas et Presset, 2024).

Synthèse

- Sur l'ensemble de nos données, 39 % des femmes sont insuffisamment actives contre 30 % des hommes. Ces chiffres confirment, sur le territoire genevois, une tendance observée au niveau suisse (et plus généralement au niveau international).
- Cette différence concerne principalement les catégories de personnes complètement inactives et très actives. Dans les deux cas, un écart d'environ 10 % est observé entre les sexes, avec une tendance générale montrant que les hommes sont généralement plus actifs.
- Les femmes connaissent un rebond particulièrement marqué dans la pratique d'activités sportives à la retraite.
- Le niveau de revenu influence fortement le taux de pratique d'activités sportives.
- Le niveau d'éducation influence significativement le taux de pratique d'activités sportives.
- Les personnes moins actives au travail ont tendance à pratiquer moins d'activité sportive.
- Relativement à l'inactivité sportive, les personnes plus âgées sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les personnes plus jeunes, les femmes sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les hommes, les personnes sans emploi et retraitées sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les personnes en emploi ou en formation, les personnes peu diplômées sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les personnes ayant suivi une formation supérieure, et les personnes aux plus faibles revenus sont statistiquement plus susceptibles d'être inactives que les autres. Ces différents facteurs tendent à se croiser et se combiner pour former des catégories de privilège et de discrimination plus complexes et aux effets plus importants.

Tableau 9 : Distribution des personnes n'ayant jamais été très sportives et celles ayant toujours été très sportives, selon les variables sociodémographiques

		Je n'ai jamais été très sportif-ve et je ne fais toujours pas beaucoup, voire pas du tout d'activités sportives		J'ai toujours fait beaucoup d'activités sportives		Total
		N	%	N	%	N
Âge	16-25	9	6 %	24	17 %	143
	26-34	19	12 %	25	15 %	164
	35-45	15	7 %	28	13 %	210
	46-54	24	14 %	17	10 %	166
	55-64	27	17 %	13	8 %	161
	65+	33	16 %	28	13 %	209
Genre	Femmes	93	17 %	50	9 %	549
	Hommes	33	7 %	84	17 %	505
Situation professionnelle	Travail à plein temps	43	10 %	64	15 %	432
	Travail à temps partiel	26	13 %	19	10 %	198
	En formation	2	2 %	15	15 %	98
	Retraité-e	38	17 %	27	12 %	224
	Femme/homme au foyer	4	11 %	3	8 %	36
	Sans emploi	15	23 %	7	11 %	66
Niveau de formation	Scolarité obligatoire / ou pas (encore) achevé de formation	15	18 %	11	13 %	84
	Secondaire II (CFC, Maturité gymnasiale, Maturité spécialisée...)	63	14 %	41	9 %	449
	Formation supérieure (HES, Université, école polytechnique...)	48	9 %	83	16 %	521
Niveau de revenu du ménage	Jusqu'à 3'000 CHF	12	15 %	10	13 %	78
	De 3'001 à 5'000 CHF	28	17 %	10	6 %	167
	De 5'001 à 7'000 CHF	20	10 %	17	8 %	201
	De 7'001 à 9'000 CHF	13	8 %	33	%20	166
	De 9'001 à 11'000 CHF	14	13 %	13	12 %	108
	De 11'001 à 15'000 CHF	10	12 %	19	22 %	86
	Plus de 15'000 CHF	7	11 %	9	14 %	65
	Préfère ne pas répondre	21	11 %	25	14 %	184
Nationalité	Nationalité suisse	89	12 %	94	12 %	759
	Nationalité étrangère	18	10 %	32	18 %	177
	Binationalité (suisse et étrangère)	19	16 %	9	8 %	118
Pays de naissance	En Suisse	86	11 %	90	12 %	766
	À l'étranger	40	14 %	45	16 %	288



6. Types de sports pratiqués dans la région genevoise et profil des pratiquant-es

Dans cette partie, la popularité des différentes pratiques sportives est explorée, ainsi que les profils des pratiquant-es qui les privilégient. Ces analyses font non seulement ressortir les préférences des individus en matière d'activités sportives, mais aussi les caractéristiques sociodémographiques des individus qui les pratiquent. Cette perspective permet d'identifier des tendances générales ainsi que des processus circonscrits à certaines populations spécifiques. L'ensemble déploie un panorama de la diversité des pratiques sportives et des facteurs qui les influencent.

6. Types de sports pratiqués dans la région genevoise et profil des pratiquant-es

6.1. Les activités sportives les plus/les moins pratiquées

Tableau 10 reprend – tout en les adaptant – les catégories de l'étude Sport Suisse (Lamprecht et al., 2020), afin de permettre des comparaisons aux données nationales. Il indique la popularité des différentes activités sportives ainsi que le genre des participant-es.

La randonnée, pratiquée par la moitié de la population, est le sport le plus plébiscité à Genève, ce qui est similaire au niveau national. On trouve ensuite la natation, le jogging (hors athlétisme) et le fitness (individuel ou en cours collectif), trois sports pratiqués par près d'un tiers de la population. On notera que ces quatre premiers sports sont pratiqués par une proportion presque égale de femmes et d'hommes, les femmes privilégiant légèrement le fitness et la natation, et les hommes le jogging. La place prépondérante des pratiques de fitness – supérieures ici de 10 % à la moyenne nationale (mais qui date de 2020) – est aussi notable.

Suivent quatre sports pratiqués par plus de 15 % de la population : le yoga, pilates, body-mind, le ski, le walking/nordic-walking et le cyclisme (hors BMX, VTT et gravel). Les différences de genre sont ici plus marquées, le yoga et le pilates étant très majoritairement pratiqués par des femmes, et le cyclisme à dominance masculine. En comparaison nationale, le cyclisme et le ski sont peu pratiqués dans la région genevoise (18 % contre 42 % au niveau national pour le premier, et 17 % contre 35 % pour le second). En revanche, le walking/nordic walking semble largement plébiscité (16 % contre 5 % au niveau national).

On trouve ensuite cinq sports pratiqués par près de 10 % de la population : le football, la danse, le tennis, le badminton et le tennis de table. Seule la danse est pratiquée par une large majorité de femmes, les quatre autres sports étant majoritairement masculins. Les trois sports de raquette sont très populaires localement, alors qu'ils ne représentent que 3 à 5 % de pratiquant-es au niveau national.

Enfin, six sports sont pratiqués par au moins 5 % de la population, soit la catégorie « autres sports individuels », la randonnée d'hiver, le VTT et le gravel, l'alpinisme, l'aqua-fitness et le paddle.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de 2014 (pour le canton de Genève), les éléments suivants apparaissent : 1) certaines pratiques ont connu un essor, notamment la randonnée (+15 % de pratiquant-es), le jogging, running, course à pied (+11 %), le fitness (+10 %), le yoga, pilates, body-mind (+12 %), le walking-nordic walking (+14 %); 2) d'autres pratiques ont connu un net recul, comme le ski (-14 %) et le cyclisme (-10 %); 3) certaines pratiques ont émergé, comme le padel tennis, le futsal et la callisthénie.

Tableau 10: Distribution des personnes n'ayant jamais été très sportives et celles ayant toujours été très sportives, selon les variables sociodémographiques

Sport pratiqué	Femmes		Hommes		Total	
Randonnée pédestre, randonnée en montagne (hors alpinisme)	237	49%	250	51 %	487	50 %
Natation	164	55%	135	45%	299	31 %
Jogging, running, course à pied (hors athlétisme)	123	45%	150	55%	273	28%
Fitness individuel ou cours collectif	156	59%	108	41 %	264	27%
Yoga, pilates, body-mind, ...	134	81 %	32	19%	166	17%
Ski (hors randonnée à ski)	79	48%	86	52 %	165	17%
Walking, nordic walking	107	68%	51	32 %	158	16 %
Cyclisme (hors BMX, VTT et gravel)	61	39%	96	61 %	157	16 %
Football	22	19%	95	82%	117	12%
Danse	75	85%	14	15%	89	9%
Tennis	29	34%	58	66%	87	9%
Badminton	33	39%	53	62%	86	9%
Tennis de table	24	29%	58	71 %	82	8%
Randonnée à ski / en snowboard, raquettes à neige	23	40%	34	60%	57	6%
VTT et gravel	11	19%	46	81 %	57	6%
Aqua-Fitness	36	71 %	14	29%	50	5%
Paddle	24	48%	26	52%	50	5%
Alpinisme	20	40%	30	60%	50	5%
Volleyball, beach-volley	19	46%	23	55%	42	4%
Body-building, Powerlifting, haltérophilie	11	26%	31	74%	42	4%
Basketball	11	28%	30	72%	41	4%
Golf	12	32%	25	68%	37	4%
Luge, bob	21	58%	15	42%	36	4%
Sports de combat, autodéfense	8	23%	26	77%	34	3%
Trail	13	40%	19	60%	32	3%
Ski de fond	9	29%	22	71 %	31	3%
Escalade	7	24%	22	76%	29	3%
Tir (tous types)	7	26%	19	74%	26	3%
Plongée	6	26%	17	74%	23	2%
Snowboard (hors randonnée)	10	46%	12	54%	22	2%
Callisthénie	0	0%	20	100%	20	2%
Patinage sur glace	11	56%	8	44%	19	2%
Équitation, autres sports équestres	13	72%	5	28%	18	2%
Gymnastique (artistique, agrès...)	12	69%	5	31%	17	2%
Athlétisme	8	48%	9	52%	17	2%
Padel Tennis	5	30%	12	70%	17	2%
Voile	4	27%	12	73%	16	2%
Futsal	0	0%	13	100%	13	1%
BMX	2	20%	9	80%	11	1%
Waterpolo	3	29%	7	71%	10	1%
Squash	4	43%	5	57%	9	1%
Skate, roller, trottinette freestyle	4	48%	5	52%	9	1%
Canoë, descentes d'eaux-vives	4	41%	5	59%	9	1%
Parkour	4	43%	5	57%	9	1%
Tchoukball	4	62%	3	38%	7	1%
Hockey sur glace	3	41%	4	59%	7	1%
Unihockey	1	13%	5	87%	6	1%
Handball	2	41%	3	59%	5	1%
Rugby, football américain	2	46%	3	54%	5	1%
Planche à voile, kitesurf, ski nautique et wakeboard	2	39%	3	61%	5	1%
Inline-skating, patinage sur roulettes (hors freestyle)	1	17%	4	83%	5	1%
Aviron	1	25%	3	75%	4	0%
Curling	0	0%	4	100%	4	0%
Hockey sur gazon	2	100%	0	0%	2	0%
Rink hockey	1	60%	1	40%	2	0%
Frisbee ultimate	1	43%	1	57%	2	0%
Cricket	0	0%	0	0%	0	0%
Disc Golf	0	0%	0	0%	0	0%

6.2. Sous-catégories de sports

Dans cette partie du rapport, les analyses sont approfondies en segmentant les pratiques sportives selon leur nature. Sur la base du baromètre des sports français, la division suivante est opérée: la course et la marche, les sports de forme et la gymnastique, les sports cyclistes, aquatiques, de raquette, collectifs et enfin d'hiver ou de montagne. Bien que ces catégories aient une part d'arbitraire et que certains sports représentent des cas limites (par exemple l'escalade est-elle un sport de forme/ gymnastique, ou de montagne ?), cette classification semble néanmoins heuristique puisqu'elle permet de faciliter la lecture et de faire émerger de nouvelles perspectives.

Figure 24 permet d'identifier les tendances suivantes. D'une part, on y voit la large dominance de la randonnée et de la course, pratiqués par près de 52 % des répondant-es, et des sports de forme ou de gymnastique (tels que le yoga, le fitness ou le body-building), pratiqués par près de 42 % des individus. On notera ici, même si ces thématiques sont traitées en détails plus loin dans le rapport, que ce sont généralement des activités qui se pratiquent hors affiliation, et avec peu de contraintes horaires. Les sports aquatiques arrivent en troisième position et sont pratiqués par un quart de la population. La popularité de la natation joue ici un rôle important. Les quatre catégories restantes sont les sports cyclistes, de raquette et de montagne/hiver, qui attirent en moyenne 17 % des répondant-es, et les sports collectifs, qui n'en attirent que 13 %. Ces sous-catégories de sport seront mobilisées dans le reste du rapport.

6.3. Profil des pratiquant-es

a) Général

Au-delà de la liste des sports les plus pratiqués, le profil des populations qui sont attirées par les sports permet des analyses supplémentaires. En d'autres termes, qui pratique quel type de sport ? Le profil des pratiquant-es pour les cinq activités les plus plébiscitées est ici détaillé:

1. La randonnée: les personnes de 65 ans et plus sont largement représentées (21 %); elle est pratiquée tant par des hommes que des femmes; par des personnes de niveau économique médian (majorité entre 5'000 et 9'000 CHF) et par une majorité de personnes vivant en ville de Genève.
2. La natation: les personnes de 35 à 45 ans sont les plus représentées (24 %); seul-es les plus jeunes semblent moins attirés-es (9 %), excepté les moins de 25 ans; la pratique touche majoritairement des personnes ayant des revenus moyen-faible à moyens (3000 à 9'000 CHF), et est favorisée par les personnes vivant en ville ou en 1^{re} couronne.
3. Le jogging: plébiscité par les personnes de 35 à 45 ans (28 %) et par les plus jeunes, seuls 4 % des

plus de 65 ans le pratiquent; le profil économique des pratiquant-es est médian et plutôt bien distribué; leur répartition géographique est très hétérogène.

4. Le fitness: le profil d'âge est très mixte même si les plus jeunes sont plus représentés-es que les plus âgés-es; le profil économique des pratiquant-es est médian et distribué.
5. Yoga, pilates, body-mind: plutôt plébiscités par des femmes (81 %) de 35 à 54 ans; les pratiquant-es ont majoritairement un revenu médian; ces sports sont plutôt pratiqués par des personnes habitant en ville, seul-es 7 % de pratiquant-es en zone périurbaine.

b) En fonction de l'âge

Le volleyball et le beach volley attirent particulièrement les plus jeunes (16-25) (44 %), ainsi que l'escalade et les sports de combats (33 %), le paddle (31 %), le body-building, powerlifting, haltérophilie (29 %), le football (27 %), le basketball (24 %), la danse (23 %), les sports de raquette (≈23 %) et le tir (21 %). Les sports qui attirent le plus les personnes de 26 à 34 ans sont le football (31 %), l'alpinisme (29 %), le basketball (27 %), les sports de combat et le body-building, powerlifting, haltérophilie (27 %), le cyclisme (hors BMX, VTT et gravel) et le jogging, running, course à pied (hors athlétisme) 23 %, et le fitness et le badminton (21 %). Chez les 35-45 ans, on trouve l'alpinisme (37 %), le basketball (37 %), la luge, bob (31 %), le jogging, running, course à pied (hors athlétisme) (28 %) et le tennis (27 %) dans les sports les plus populaires. Pour les personnes de 46 à 54 ans, ce sont le VTT et gravel (25 %), le paddle (24 %), le tir (23 %), la randonnée à ski/en snowboard, raquettes à neige (23 %) et l'aqua-fitness (22 %) qui se dégagent. De leur côté, les personnes de 55 à 64 ans privilégient le ski de fond (29 %), le trail (25 %), le VTT gravel (23 %), la randonnée à ski/en snowboard, raquettes à neige (20 %) et le ski (hors randonnée à ski) (19 %). Enfin, la randonnée (21 %), la randonnée à ski (27 %), l'aqua-fitness (24 %) ou le golf (24 %) attirent particulièrement les personnes plus âgées (65+).

Figure 24: Parts des individus pratiquant les différentes catégories de sports au moins une fois par mois

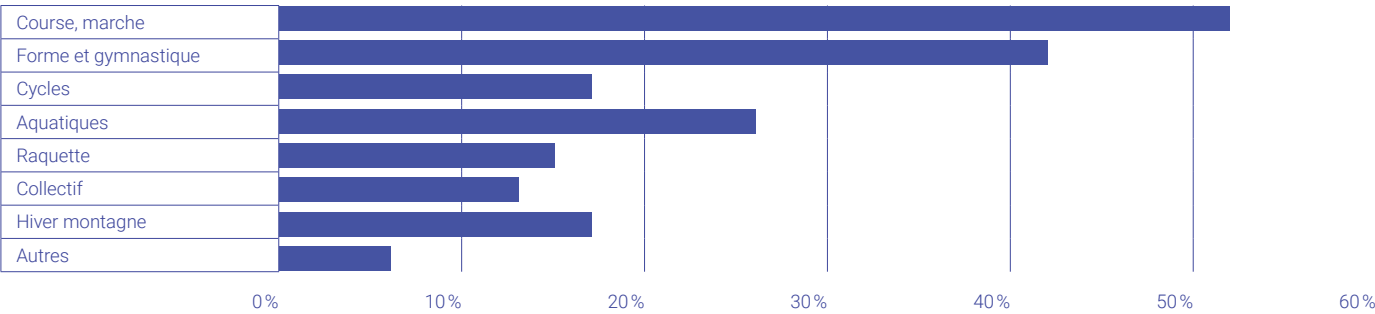


Tableau 11: Distribution des catégories d'âge par pratique sportive

Sport pratiqué	16-25	26-34	35-45	46-54	55-64	65+
Randonnée pédestre, randonnée en montagne (hors alpinisme)	12%	15%	17%	20%	15%	21%
Natation	9%	15%	24%	18%	19%	15%
Jogging, running, course à pied (hors athlétisme)	21%	23%	28%	14%	11%	4%
Fitness individuel ou cours collectif	19%	21%	20%	14%	12%	14%
Yoga, pilates, body-mind, ...	10%	16%	22%	20%	15%	17%
Ski (hors randonnée à ski)	19%	14%	14%	18%	19%	17%
Walking, nordic walking	8%	13%	26%	20%	18%	15%
Cyclisme (hors BMX, VTT et gravel)	15%	23%	19%	17%	16%	10%
Football	27%	31%	22%	13%	5%	2%
Danse	24%	15%	18%	19%	15%	9%
Tennis	23%	16%	27%	8%	10%	15%
Badminton	21%	21%	24%	16%	14%	3%
Tennis de table	23%	10%	23%	17%	15%	12%
Randonnée à ski / en snowboard, raquettes à neige	7%	11%	13%	23%	20%	27%
VTT et gravel	11%	9%	23%	25%	23%	9%
Aqua-Fitness	2%	16%	28%	22%	8%	24%
Paddle	31%	20%	14%	24%	4%	8%
Alpinisme	15%	29%	37%	8%	8%	4%
Volleyball, beach-volley	44%	12%	16%	12%	14%	2%
Body-building, Powerlifting, haltérophilie	29%	24%	26%	7%	10%	5%
Basketball	24%	27%	37%	7%	5%	0%
Golf	8%	18%	16%	16%	18%	24%
Luge, bob	22%	17%	31%	17%	3%	11%
Sports de combat, autodéfense	33%	24%	24%	9%	9%	0%
Trail	19%	16%	22%	19%	25%	0%
Ski de fond	13%	16%	16%	6%	29%	19%
Escalade	33%	17%	17%	10%	13%	10%
Tir (tous types)	23%	8%	12%	23%	15%	19%

6. Types de sports pratiqués dans la région genevoise et profil des pratiquant-es

c) En fonction du genre

Les sports pratiqués par une majorité (+de 60 %) de femmes sont la danse (85 %), le « yoga, pilates, body-mind » (81 %), l'équitation (72 %), l'aqua fitness (71 %), le walking/nordic walking (68 %) et la gymnastique (62 %). Les huit sports pratiqués le plus majoritairement par les hommes sont la callisthénie et le futsal (100 %), le football (82 %), le VTT/gravel (81 %), le BMX (80 %), les sports de combat/autodéfense (77 %), l'escalade (76 %), le tir, le bodybuilding/powerlifting/haltérophilie et la plongée (74 %). Les chiffres précédents sont basés sur la comparaison entre hommes et femmes, en répondant à la question : Quel sport est préféré par un genre par rapport à l'autre ? Cependant, on peut aussi examiner la popularité des sports au sein d'un même genre, cette fois en se demandant : Quel sport est le plus pratiqué parmi les hommes ou parmi les femmes ? Ce que l'on observe est que la randonnée pédestre/randonnée en montagne (hors alpinisme) reste le sport le plus pratiqué dans les deux cas. La natation, le jogging et le fitness sont classés légèrement différemment mais restent dans le top 5 pour les deux genres. Les deux derniers sports classés dans le top 5 sont la danse pour les femmes et le cyclisme pour les hommes. Les sports classés 6 à 10 diffèrent fortement entre les deux genres. Pour les femmes, ce sont dans l'ordre le walking, le ski, la danse, le cyclisme et l'aqua-fitness. Pour les hommes, ce sont le football, le ski, le tennis, le tennis de table et le badminton.

d) Âge, genre et sous-catégories de sports

Tableau 13 et Tableau 14 nous permettent d'observer les effets de l'âge et du genre sur l'engagement dans les différentes sous-catégories de sport évoquées plus haut. En premier lieu, on observe les effets suivants de l'âge des pratiquant-es. Les catégories les plus jeunes (16-34) privilégient assez largement les sports collectifs et de raquette. Un premier glissement progressif (16 à 45 ans) semble ensuite se jouer avec une part grandissante des individus qui se tournent vers les sports cyclistes, de forme et gymnastique, de course et marche, aquatiques et de montagne/hiver. On observe ensuite (dès 46 ans) une diminution progressive de la pratique qui touche particulièrement les sports collectifs et de raquette, et moins fortement la course et la marche (seule la marche persiste véritablement) et les sports aquatiques. Relativement au genre, on observe des effets très marqués sur les sous-catégories. Seuls les sports de formes et gymnastique sont plus pratiqués par les femmes (60 % de pratiquantes). La course et la marche, les sports aquatiques, et les sports de montagne/hiver sont relativement neutres sur le plan du genre, mais légèrement plus pratiqués par les hommes. Enfin, les sports cyclistes et de raquette (70 % d'hommes), ainsi que collectifs (79 % d'hommes) sont très majoritairement pratiqués par les hommes.

Tableau 12 : Classement des pratiques sportives les plus pratiquées, selon le genre

Sport pratiqué	Classement Total	Classement Femmes	Classement Hommes
Randonnée pédestre, randonnée en montagne (hors alpinisme)	1	1	1
Natation	2	2	3
Jogging, running, course à pied (hors athlétisme)	3	5	2
Fitness individuel ou cours collectif	4	3	4
Yoga, pilates, body-mind,...	5	4	14
Ski (hors randonnée à ski)	6	7	7
Walking, nordic walking	7	6	11
Cyclisme (hors BMX, VTT et gravel)	8	9	5
Football	9	16	6
Danse	10	8	29
Tennis	11	12	8
Badminton	12	11	10
Tennis de table	13	13	9
Randonnée à ski / en snowboard, raquettes à neige	14	15	13
VTT et gravel	15	24	12
Aqua-Fitness	16	10	30
Paddle	17	14	18
Alpinisme	18	18	16
Volleyball, beach-volley	19	19	21
Body-building, Powerlifting, haltérophilie	20	25	15
Basketball	21	26	17
Golf	22	22	20
Luge, bob	23	17	28
Sports de combat, autodéfense	24	30	19
Trail	25	20	25
Ski de fond	26	29	22
Escalade	27	32	23
Tir (tous types)	28	33	26
Plongée	29	34	27
Snowboard (hors randonnée)	30	28	32
Callisthénie	31	39	24

Tableau 13 : Distribution des catégories d'âge par catégorie de pratiques sportives

	Âge					
Sport pratiqué	16-25	26-34	35-45	46-54	55-64	65+
Course, marche	12 %	17 %	22 %	18 %	15 %	17 %
Forme et gymnastique	17 %	18 %	21 %	16 %	12 %	16 %
Cycles	14 %	22 %	23 %	15 %	16 %	10 %
Aquatiques	10 %	16 %	27 %	16 %	16 %	15 %
Raquette	20 %	19 %	26 %	15 %	11 %	9 %
Collectif	27 %	27 %	23 %	16 %	5 %	2 %
Hiver montagne	16 %	20 %	21 %	16 %	12 %	14 %
Autres	17 %	22 %	19 %	13 %	16 %	14 %

Tableau 14 : Distribution des genres par catégorie de pratiques sportives

	Genre	
Sport pratiqué	Femmes	Hommes
Course, marche	47 %	53 %
Forme et gymnastique	60 %	40 %
Cycles	30 %	70 %
Aquatiques	49 %	51 %
Raquette	30 %	70 %
Collectif	21 %	79 %
Hiver montagne	42 %	58 %
Autres	33 %	67 %

6. Types de sports pratiqués dans la région genevoise et profil des pratiquant-es

e) En fonction du profil économique

Le profil économique a un effet sur le taux de pratique sportive. Il a aussi une influence sur le choix des pratiques sportives, processus décrit grâce au *Tableau 15*.

Les personnes pratiquant le golf (28%), le tennis et le VTT/Gravel (20%), le trail (16%) et le ski de fond (16%) disposent tendancielllement d'un fort capital économique (catégorie au-dessus de 15'000 CHF).

À l'autre extrême, les personnes pratiquant le body-building, le basketball et l'aqua-fitness (31%), la danse (27%), la natation (19%), et le badminton (18%) disposent tendancielllement d'un capital économique plus faible (catégorie en dessous de 3'000CHF).

Sans surprise, et sans même prendre en compte les importants effets culturels et de distinction qui se jouent dans cette répartition, on observe que le coût de la pratique semble la déterminer en grande partie pour les deux catégories les plus opposées.

Pour les personnes disposant d'un capital économique moyen-bas (catégories de 3'001 à 7'000 CHF), les sports les plus pratiqués sont l'aquafitness (31%), la danse (27%), le tir (26%), la luge/bob (24%), le yoga, pilates, body-mind (23%), et la randonnée à ski (23%). La surreprésentation des femmes dans les catégories de revenus de 3000 à 7000 CHF explique en grande partie la présence de la danse, de l'aquafitness, et du yoga, pilates, body-mind dans cette catégorie de revenus.

Pour les personnes disposant d'un capital économique moyen (catégorie de 7'001 à 9'000 CHF), les sports les plus pratiqués sont l'alpinisme (27%), le volleyball (21%), la randonnée à ski (23%), la randonnée (20%) et le body-building, powerlifting, haltérophilie (20%).

Pour les personnes disposant d'un capital économique moyen-haut à élevé (catégories de 9'001 à 15'000 CHF), les sports les plus pratiqués sont le ski de fond (19%), le trail (19%), la randonnée à ski (18%), les sports de combat (17%) et le tennis de table (17%).

Tableau 16, qui répertorie les grandes catégories de sports en fonction du profil économique, complète notre lecture des effets des revenus sur le choix des pratiques. On y observe les éléments suivants. En premier lieu, les sports liés à la course et à la marche, ainsi que de forme et de gymnastique, sont plébiscités parmi toutes les catégories de revenus. Les sports aquatiques sont pratiqués par toutes les catégories, à l'exception des catégories aux revenus les plus bas. Le gradient socioéconomique devient plus fort pour les sports cyclistes et d'hiver/montagne qui sont pratiqués majoritairement par les personnes aux revenus plus élevés. Enfin, les sports de raquette et collectifs sont les sports pour lesquels les effets discriminants du revenu sont les plus forts.

Sport pratiqué	Jusqu'à 3'000 CHF	De 3'001 à 5'000 CHF	De 5'001 à 7'000 CHF	De 7'001 à 9'000 CHF	De 9'001 à 11'000 CHF	De 11'001 à 15'000 CHF	Plus de 15'000 CHF	Préfère ne pas répondre
Tableau 15: Distribution des catégories de revenu par pratique sportive								
Randonnée pédestre, randonnée en montagne (hors alpinisme)	8%	11%	18%	20%	11%	9%	7%	17%
Natation	6%	19%	16%	16%	13%	9%	6%	14%
Jogging, running, course à pied (hors athlétisme)	7%	13%	18%	18%	12%	11%	9%	13%
Fitness individuel ou cours collectif	6%	15%	19%	15%	10%	9%	8%	18%
Yoga, pilates, body-mind, ...	5%	18%	23%	10%	11%	11%	6%	14%
Ski (hors randonnée à ski)	3%	7%	16%	16%	13%	12%	13%	19%
Walking, nordic walking	4%	15%	13%	19%	10%	10%	8%	20%
Cyclisme (hors BMX, VTT et gravel)	6%	6%	17%	16%	11%	13%	13%	18%
Football	5%	9%	16%	16%	12%	9%	10%	22%
Danse	7%	27%	17%	11%	3%	7%	3%	25%
Tennis	6%	10%	13%	14%	16%	12%	20%	9%
Badminton	6%	18%	14%	11%	11%	14%	9%	18%
Tennis de table	12%	11%	18%	15%	17%	10%	9%	9%
Randonnée à ski / en snowboard, raquettes à neige	4%	4%	23%	23%	11%	18%	11%	9%
VTT et gravel	4%	5%	18%	16%	13%	11%	20%	14%
Aqua-Fitness	4%	31%	14%	10%	12%	12%	4%	14%
Paddle	10%	8%	8%	16%	10%	16%	12%	18%
Alpinisme	8%	10%	18%	27%	10%	6%	14%	8%
Volleyball, beach-volley	7%	14%	17%	21%	7%	10%	2%	21%
Body-building, Powerlifting, haltérophilie	20%	15%	7%	20%	7%	7%	5%	20%
Basketball	19%	9%	14%	19%	9%	9%	9%	12%
Golf	5%	8%	5%	13%	8%	11%	29%	21%
Luge, bob	5%	14%	24%	11%	8%	8%	11%	19%
Sports de combat, autodéfense	11%	8%	11%	17%	17%	8%	8%	19%
Trail	10%	10%	19%	13%	6%	19%	16%	6%
Ski de fond	13%	9%	6%	13%	19%	16%	16%	9%
Escalade	7%	3%	7%	23%	3%	10%	13%	33%
Tir (tous types)	4%	7%	26%	22%	11%	4%	11%	15%
N (%)	7%	16%	19%	16%	10%	8%	6%	17%
Tableau 16: Distribution des catégories de pratique sportive par niveau de revenu								
Course, marche	46%	41%	49%	64%	54%	66%	57%	44%
Forme et gymnastique	36%	43%	42%	39%	44%	56%	45%	41%
Cycles	14%	8%	18%	17%	16%	24%	32%	15%
Aquatiques	15%	34%	21%	28%	30%	29%	31%	21%
Raquette	14%	10%	10%	14%	24%	24%	34%	10%
Collectif	12%	10%	9%	18%	11%	13%	22%	12%
Hiver montagne	8%	7%	15%	26%	19%	28%	40%	14%
Autres	5%	1%	3%	7%	4%	8%	20%	8%
Tableau 17: Distribution des catégories de revenu par catégories de pratique sportive								
Course, marche	7%	13%	18%	20%	11%	10%	7%	15%
Forme et gymnastique	6%	16%	19%	15%	11%	11%	6%	17%
Cycles	6%	7%	21%	16%	10%	12%	12%	16%
Aquatiques	4%	21%	15%	17%	12%	9%	7%	14%
Raquette	7%	11%	13%	15%	16%	13%	14%	11%
Collectif	7%	12%	14%	23%	9%	8%	11%	17%
Hiver montagne	3%	6%	16%	23%	11%	13%	14%	14%
Autres	6%	3%	11%	19%	6%	11%	20%	23%
N (effectif)	78	167	201	166	108	86	65	184
% (effectif)	7%	16%	19%	16%	10%	8%	6%	17%

Tableau 18: Distribution des découpages territoriaux de résidence par pratique sportive

Sport pratiqué	Ville de Genève	1 ^{re} couronne	2 ^e couronne	Périurbaine
Randonnée pédestre, randonnée en montagne (hors alpinisme)	38 %	29 %	22 %	11 %
Natation	43 %	31 %	17 %	9 %
Jogging, running, course à pied (hors athlétisme)	42 %	27 %	20 %	11 %
Fitness individuel ou cours collectif	34 %	31 %	23 %	12 %
Yoga, pilates, body-mind, ...	39 %	30 %	23 %	7 %
Ski (hors randonnée à ski)	32 %	32 %	19 %	18 %
Walking, nordic walking	34 %	28 %	22 %	16 %
Cyclisme (hors BMX, VTT et gravel)	35 %	33 %	16 %	15 %
Football	44 %	25 %	24 %	7 %
Danse	38 %	35 %	16 %	11 %
Tennis	52 %	29 %	10 %	9 %
Badminton	52 %	16 %	23 %	8 %
Tennis de table	43 %	26 %	18 %	13 %
Randonnée à ski / en snowboard, raquettes à neige	43 %	31 %	12 %	14 %
VTT et gravel	35 %	32 %	25 %	9 %
Aqua-Fitness	51 %	27 %	12 %	10 %
Paddle	27 %	41 %	20 %	12 %
Alpinisme	56 %	18 %	14 %	12 %
Volleyball, beach-volley	29 %	33 %	31 %	7 %
Body-building, Powerlifting, haltérophilie	43 %	33 %	14 %	10 %
Basketball	46 %	27 %	17 %	10 %
Golf	49 %	30 %	11 %	11 %
Luge, bob	35 %	32 %	19 %	14 %
Sports de combat, autodéfense	32 %	47 %	15 %	6 %
Trail	45 %	26 %	13 %	16 %
Ski de fond	41 %	41 %	13 %	6 %
Escalade	40 %	30 %	10 %	20 %
Tir (tous types)	23 %	38 %	27 %	12 %

Tableau 19: Distribution des catégories d'âge, de genre et de revenu par catégorie de pratiques sportives

		Nombre d'activités sportives		Nombre d'activités sportives régulières (au moins 1x par mois)	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Age	16-25	4,13	4	2,76	3
	26-34	3,82	3	2,96	2
	35-45	3,48	3	2,89	2
	46-54	3,31	3	2,58	2
	55-64	2,80	2	2,15	2
	65+	2,00	1	1,59	1
Genre	Femmes	2,86	2	2,17	2
	Hommes	3,50	3	2,76	2
Revenu mensuel du ménage	Jusqu'à 3'000 CHF	2,94	2	1,97	1
	De 3'001 à 5'000 CHF	2,54	2	2,08	2
	De 5'001 à 7'000 CHF	2,76	2	2,12	2
	De 7'001 à 9'000 CHF	3,40	3	2,78	2
	De 9'001 à 11'000 CHF	3,44	3	2,65	2
	De 11'001 à 15'000 CHF	4,03	3	3,36	3
	Plus de 15'000 CHF	5,05	4	3,83	3
	Préfère ne pas répondre	2,91	2	2,06	2

f) En fonction de la situation géographique

Les personnes vivant en ville de Genève sont particulièrement représentées dans l'alpinisme (56 %), le tennis (52 %), le badminton (52 %) et l'aqua-fitness (51 %). Pour les personnes vivant en première couronne, on trouve les sports de combat (47 %), le ski de fond (41 %), le paddle (41 %), et le tir (38 %). En deuxième couronne, on trouve le volleyball (31 %), le tir (27 %), le VTT/gravel (27 %), et le football (24 %). Finalement, en zone périurbaine, on trouve l'escalade (20 %), le ski (18 %), le walking (16 %) et le trail (16 %).

6.4. Polysportivité

Au-delà du type de sport pratiqué, il est aussi intéressant de s'intéresser au nombre de sports qu'une même personne pratique régulièrement. Cette approche permet d'affiner notre compréhension des tendances et habitudes sportives de la population, en complément des tableaux précédents. Les données suggèrent que les groupes les plus enclins à la polysportivité, c'est-à-dire au fait de pratiquer de nombreux sports différents, sont les personnes plus jeunes, les hommes, et les personnes disposant d'un capital économique plus important. Les jeunes sont souvent encouragés à tester différentes activités sportives, à travers l'école, les clubs et des initiatives diverses (sport facultatif, journées d'essai, etc.). Ils disposent aussi souvent de plus de temps, et récupèrent facilement entre les activités. Le fait que les hommes pratiquent généralement plus de sports différents s'explique par les mêmes mécanismes évoqués dans l'encart sur le sport féminin. Enfin, le fait de disposer d'un capital économique plus important joue un rôle évident dans l'accès à de plus nombreuses activités sportives.

Synthèse

- La randonnée, pratiquée par la moitié de la population genevoise, est le sport le plus plébiscité, ce qui est similaire au niveau national. On trouve ensuite la natation, le jogging (hors athlétisme), et le fitness (individuel ou en cours collectif), trois sports pratiqués par près d'un tiers de la population.
- Ces quatre sports sont pratiqués par une proportion presque égale de femmes et d'hommes, les femmes privilégiant légèrement le fitness et la natation, et les hommes le jogging.
- Quatre sports sont pratiqués par plus de 15 % de la population : le yoga, pilates, body-mind, le ski, le walking/nordic-walking, et le cyclisme (hors BMX, VTT et gravel). Les différences de genre sont ici plus marquées, le yoga pilate étant très majoritairement pratiqué par des femmes, et le cyclisme par des hommes.
- Si l'on compare ces chiffres à ceux de 2014, les choses suivantes apparaissent : 1) certaines pratiques ont connu un essor, notamment la randonnée (+15 % de pratiquant-es), le jogging, running, course à pied (+11 %), le fitness (+10 %), le yoga, pilates, body-mind (+12 %), le walking-nordic walking (+14 %) ; 2) d'autres pratiques ont connu un net recul, comme le ski (-14 %) et le cyclisme (-10 %) ; 3) certaines pratiques ont émergé comme le padel tennis, le futsal et la callisthénie.
- Si l'on groupe les sports par catégories, on observe une large dominance de la marche et de la course, pratiqués par près de 52 % des répondant-es, et des sports de forme ou de gymnastique (tels que le yoga, le fitness ou le bodybuilding), pratiqués par près de 42 % des individus. Les sports aquatiques arrivent en troisième position et sont pratiqués par un quart de la population. Les quatre catégories restantes sont les sports cyclistes, de raquette, et de montagne / hiver qui attirent en moyenne 17 % des répondant-es, et les sports collectifs, qui n'en attirent que 13 %.
- Le niveau de revenu a une influence sur le choix des pratiques sportives. Sans surprise, les pratiques moins coûteuses sont privilégiées par les personnes les moins fortunées, et inversement les personnes disposant de revenus élevés se dirigent plus facilement vers les pratiques les plus coûteuses.
- Les données suggèrent que les groupes les plus enclins à la polysportivité, c'est-à-dire au fait de pratiquer de nombreux sports différents, sont les personnes plus jeunes, les hommes, et les personnes disposant d'un capital économique plus important.



7. Statuts et contextes de pratique

Dans cette partie du rapport, l'objectif est de comprendre dans quel contexte les individus pratiquent des activités sportives. Dans un premier temps, nous ferons la différence entre la pratique dans une association ou un club sportif, dans un club de fitness (ou de yoga, body-mind, etc.) et la pratique libre sans affiliation. Il est notamment question de comprendre si la répartition des pratiquant-es entre ces trois types de contextes a évolué, sachant que de précédentes études suggèrent une perte de vitesse de la pratique en association sportive et une augmentation des pratiques en club de fitness ou sans affiliation dans le canton de Vaud (SEPS, 2016) et en Suisse (Lamprecht et al., 2020). Dans un second temps, les contextes sociaux de pratique sont interrogés. Les individus pratiquent-ils en famille, entre ami-es, entre collègues, ou seuls? Ces différentes questions amèneront à formuler l'hypothèse de formes d'individualisation des pratiques sportives.

7.1. Clubs et pratique libre

On s’attardera en premier lieu sur les quatre pratiques dominantes citées précédemment (randonnée, natation, jogging et fitness). La randonnée se pratique majoritairement sans affiliation et avec des membres de la famille ou des ami-es. La natation et le jogging se pratiquent aussi majoritairement sans affiliation (seul-es 10 % des individus pratiquent la natation en club), mais de manière plus solitaire. Le fitness se pratique en tant que membre d’un club de fitness, même si 33 % des répondant-es indiquent le pratiquer sans affiliation, et en solitaire. Enfin, le yoga, pilates, body-mind... se pratiquent majoritairement seul-e, même si 33 % des individus pratiquent en club. La pratique sans affiliation semble donc dominante, d’une part dans le type de pratiques choisies (les trois premières activités pouvant se pratiquer en extérieur ou dans des infrastructures libres), mais aussi dans leurs modalités (peu de natation et de yoga en club, plus d’un tiers des pratiquant-es de fitness s’entraînant hors club). Plus globalement, et relativement aux autres pratiques, *Tableau 20* indique que les individus pratiquent très majoritairement hors affiliation. Les pratiques pour lesquelles le taux de pratique en tant que membre dépassent les 40 % sont l’aqua-fitness (53 %), le fitness (59 %), le waterpolo (70 %), le tir (69 %), la voile (55 %), le bodybuilding (54 %), les sports de combat (47 %), le golf (45 %), la plongée (42 %) et une série de sports collectifs tels que le rugby, le hockey sur glace ou l’unihockey. Notons néanmoins qu’une majorité de ces pratiques ne compte que peu de pratiquant-es (en comparaison avec la randonnée par exemple).

Tableau 20 : Distribution des statuts de pratique par pratiques sportives

	Membre d'un club de fitness (musculation, yoga, cours collectifs, etc.)	Membre d'une association (club) sportive	Aucune affiliation / pratique libre exclusivement	N
Randonnée pédestre, randonnée en montagne (hors alpinisme)	11 %	13 %	79 %	342
Alpinisme	28 %	30 %	43 %	40
Jogging, running, course à pied (hors athlétisme)	24 %	10 %	69 %	242
Walking, nordic walking	12 %	7 %	85 %	138
Trail	25 %	36 %	50 %	28
Natation	11 %	9 %	81 %	238
Aqua-Fitness	53 %	21 %	28 %	47
Waterpolo	70 %	50 %	20 %	10
Ski (hors randonnée à ski)	4 %	6 %	90 %	98
Snowboard (hors randonnée)	33 %	22 %	50 %	18
Ski de fond	28 %	22 %	56 %	18
Randonnée à ski / en snowboard, raquettes à neige	7 %	25 %	73 %	44
Luge, bob	10 %	10 %	80 %	10
Cyclisme (hors BMX, VTT et gravel)	7 %	9 %	86 %	133
VTT et gravel	6 %	10 %	83 %	48
BMX	38 %	13 %	50 %	8
Fitness individuel ou cours collectif	59 %	9 %	33 %	249
Yoga, pilates, body-mind, ...	35 %	13 %	57 %	155
Body-building, Powerlifting, haltérophilie	54 %	11 %	35 %	37
Callisthénie	20 %	10 %	70 %	20
Tennis	18 %	28 %	59 %	68
Badminton	10 %	16 %	74 %	62
Tennis de table	4 %	20 %	78 %	50
Squash	17 %	17 %	67 %	6
Padel Tennis	9 %	9 %	91 %	11
Gymnastique (artistique, agrès...)	38 %	31 %	38 %	13
Danse	10 %	25 %	64 %	72
Sports de combat, autodéfense	47 %	28 %	25 %	32
Futsal	17 %	0 %	83 %	6
Football	18 %	31 %	57 %	89
Basketball	17 %	33 %	60 %	30
Volleyball, beach-volley	14 %	21 %	68 %	28
Handball	0 %	33 %	67 %	3
Rugby, football américain	50 %	50 %	0 %	2
Tchoukball	0 %	20 %	60 %	5
Rink hockey	33 %	33 %	0 %	3
Hockey sur gazon	0 %	50 %	50 %	2
Unihockey	33 %	67 %	33 %	3
Hockey sur glace	50 %	25 %	50 %	4
Cricket	-	-	-	0
Frisbee ultimate	100 %	0 %	0 %	1
Golf	17 %	45 %	41 %	29
Disc Golf	-	-	-	0
Curling	100 %	50 %	0 %	2
Équitation, autres sports équestres	8 %	31 %	62 %	13
Escalade	10 %	15 %	70 %	20
Inline-skating, patinage sur roulettes (hors freestyle)	33 %	33 %	67 %	3
Skate, roller, trottinette freestyle	29 %	29 %	43 %	7
Patinage sur glace	0 %	14 %	86 %	7
Planche à voile, kitesurf, ski nautique et wakeboard	50 %	50 %	50 %	2
Voile	0 %	55 %	45 %	11
Aviron	25 %	75 %	0 %	4
Paddle	4 %	4 %	92 %	26
Canoë, descentes d'eaux-vives	0 %	50 %	50 %	2
Plongée	25 %	42 %	33 %	12
Athlétisme	17 %	25 %	67 %	12
Tir (tous types)	13 %	69 %	19 %	16
Parkour	0 %	75 %	25 %	4
Autres sports collectifs	33 %	33 %	37 %	30
Autres sports individuels	7 %	11 %	80 %	56

Tableau 21 : Statuts de pratique, selon le genre et l'âge

Sur tous les enquêté-es		Membre d'un club de fitness	Membre d'une association sportive	Aucune affiliation / pratique libre
Âge	16-25	38 %	34 %	65 %
	26-34	40 %	24 %	72 %
	35-45	35 %	23 %	72 %
	46-54	22 %	23 %	79 %
	55-64	14 %	16 %	73 %
	65+	18 %	20 %	63 %
Genre	Femmes	28 %	20 %	68 %
	Hommes	27 %	26 %	73 %

Tableau 22 : Status de pratique, selon le découpage territorial du canton de Genève

	Ville de Genève	1 ^{re} couronne	2 ^e couronne	Périurbaine
Pratique en tant que membre d'un club de fitness (musculaton, yoga, cours collectifs, etc.)	32 %	31 %	24 %	24 %
Pratique en tant que membre d'une association (club) sportive	22 %	26 %	23 %	30 %
Pratique sans affiliation / Pratique Libre	75 %	69 %	81 %	75 %

Tableau 23 : Contextes sociaux de pratique

Sur les personnes pratiquant au moins une activité sportive mensuellement	Effectif	Pourcentage
Seul-e	596	61 %
Avec des ami-es	499	51 %
Avec des membres de ma famille	421	43 %
Avec des collègues	147	15 %
Au sein de cours collectifs	172	18 %

Sur l'ensemble des données récoltées, et en ne prenant en compte que les personnes pratiquant une activité au moins une fois par mois, 33% déclarent avoir une affiliation à un fitness, et 27 % une affiliation à un club sportif. En revanche, 82 % déclarent pratiquer sans affiliation. En comparaison, les chiffres genevois de 2014 annonçaient 29% d'affiliation à un club sportif (71 % de non affilié-es) et 15 % d'affiliation à un centre de fitness privé (pour 86 % de non-affiliation). Sur cette base, il apparait que la pratique en club n'a pas particulièrement diminué ces dix dernières années dans le canton de Genève, même s'il est possible que le public cible se soit transformé (nous ne disposons pas des données permettant d'effectuer la comparaison avec 2014). En revanche, l'affiliation à un club de fitness privé a doublé. Nous pouvons aussi noter que les chiffres nationaux de 2020 annoncent 14% de membres d'un club de fitness, 17% de membres actifs d'un club sportif et 5% de membres d'un centre de fitness et d'un club sportif. Ces données sont légèrement datées, notamment au regard de la pandémie, néanmoins elles pourraient signaler une spécificité genevoise, celle d'une affiliation aux clubs et fitness assez importante (particulièrement relativement au fitness). Il s'agira néanmoins d'attendre les prochaines études nationales pour confirmer cette hypothèse. La pratique sans affiliation, elle, poursuit un développement déjà observé dans l'étude Sport Suisse 2020 (Lamprecht et al.). Ainsi, 35 % de « sportif-ves libres » étaient identifié-es dans l'étude genevoise de 2014 et 39 % de sportif-ves sans affiliation dans Sport Suisse 2020. Dans le cas de notre présente étude ce sont plus de 70 % des répondant-es qui annoncent pratiquer sans affiliation/pratique libre uniquement (voir l'encart : l'individualisation dans les pratiques sportives, pour une analyse du phénomène).

Le fait de pratiquer certaines activités sans aucune affiliation est partagé par toutes les tranches d'âge et par les hommes comme par les femmes. Par ailleurs, le genre ne semble pas jouer de rôle dans le fait d'être membre d'un club de fitness (28 % d'hommes et 27 % de femmes) mais un rôle modéré dans le fait d'être membre d'un club sportif (26 % d'hommes et 20 % de femmes).

L'âge, en revanche, est un facteur important. Les 16-45 ans sont plus nombreux à être membres de clubs de fitness. Le taux d'adhésion descend ensuite progressivement. Les plus jeunes sont plus nombreux à être membres de clubs sportifs (34 %), ce qui confirme les données obtenues dans d'autres cantons (SEPS, 2016). Le taux d'adhésion aux associations sportives diminue lui aussi au cours de la vie. Le taux de personnes pratiquant sans affiliation, s'il est légèrement plus faible chez les plus jeunes et les plus âgé-es, reste particulièrement stable tout au long de la vie.

Les pourcentages de membres de clubs de fitness sont les plus élevés en ville de Genève (32 %) et en

1^{re} couronne (31 %), et plus faibles en 2^e couronne et en zone périurbaine (24 % dans les deux cas). Cela pourrait refléter une plus grande disponibilité ou attractivité des clubs de fitness pour les habitant-es des zones urbaines plus denses où ce type d'infrastructure est plus accessible.

L'adhésion à une association ou un club sportif est plus élevée en zone périurbaine (30 %), comparée aux autres zones où les pourcentages oscillent entre 22 % et 26 %. Ce résultat pourrait s'expliquer par une plus forte présence d'associations locales dans les zones moins urbanisées ou par un attrait particulier pour les sports collectifs et associatifs en périphérie. Les personnes pratiquant également sans affiliation sont importantes dans toutes les zones, avec un pourcentage particulièrement élevé en 2^e couronne (81 %). Les autres zones montrent des taux légèrement inférieurs mais toujours importants, avec 75 % en ville de Genève et en zone périurbaine, et 69 % en 1^{re} couronne. Les chiffres élevés en 2^e couronne peuvent être dus à l'accessibilité des espaces extérieurs et la flexibilité que permet la pratique libre.

Tableau 24: Contextes sociaux de pratique par sport

	Seul-e	Avec des ami-es	Avec des membres de ma famille	Avec des collègues	Au sein de cours collectifs	N
Randonnée pédestre, randonnée en montagne (hors alpinisme)	31 %	49%	52%	7 %	4 %	342
Alpinisme	8%	55%	50%	18%	5%	40
Jogging, running, course à pied (hors athlétisme)	62%	36%	30%	8%	2%	242
Walking, nordic walking	60%	39%	31 %	4%	1 %	138
Trail	36%	46 %	50%	18%	7%	28
Natation	61%	30%	26%	5%	5%	238
Aqua-Fitness	36%	32%	15%	9%	34%	47
Waterpolo	0%	90%	30%	20 %	10%	10
Ski (hors randonnée à ski)	20%	52%	66%	8%	4%	98
Snowboard (hors randonnée)	6%	56%	61%	11 %	11%	18
Ski de fond	33%	78%	39%	28%	0%	18
Randonnée à ski/ en snowboard, raquettes à neige	32%	66%	61%	9%	7%	44
Luge, bob	0%	70%	70%	10%	10%	10
Cyclisme (hors BMX, VTT et gravel)	63%	40%	34%	11%	5%	133
VTT et gravel	54%	56%	35%	13%	4%	48
BMX	38%	38%	38%	0%	0%	8
Fitness individuel ou cours collectif	71%	28%	12%	3%	13%	249
Yoga, pilates, body-mind, ...	57%	24%	10%	3%	29%	155
Body-building, Powerlifting, haltérophilie	65%	32%	19%	16%	3%	37
Callisthénie	75%	25%	10%	10%	0%	20
Tennis	9%	69%	31%	22%	7%	68
Badminton	0%	71 %	31%	19%	8%	62
Tennis de table	0%	40%	52%	22%	16%	50
Squash	0%	67%	50%	17%	0%	6
Padel Tennis	0%	100%	27%	9%	9%	11
Gymnastique (artistique, agrès...)	23%	31%	8%	8%	31%	13
Danse	40%	47%	22%	4%	15%	72
Sports de combat, autodéfense	47%	28%	6%	13%	34%	32
Futsal	0%	50%	33%	33%	0%	6
Football	4%	65%	27%	25%	12%	89
Basketball	13%	77%	30%	17%	7%	30
Volleyball, beach-volley	0%	71 %	7%	18%	21%	28
Handball	0%	0%	0%	33%	67%	3
Rugby, football américain	0%	0%	0%	100%	0%	2
Tchoukball	0%	20%	60%	20%	40%	5
Rink hockey	0%	67%	33%	33%	0%	3
Hockey sur gazon	0%	0%	0%	50%	50%	2
Unihockey	0%	67%	0%	0%	33%	3
Hockey sur glace	0%	50%	25%	50%	0%	4
Cricket	0%	0%	0%	0%	0%	0
Frisbee ultimate	0%	0%	100%	0%	0%	1
Golf	31%	86%	34%	31%	14%	29
Disc Golf	0%	0%	0%	0%	0%	0
Curling	50%	100%	50%	0%	0%	2
Équitation, autres sports équestres	69%	23%	23%	8%	0%	13
Escalade	15%	70%	20%	15%	10%	20
Inline-skating, patinage sur roulettes (hors freestyle)	67%	67%	33%	0%	0%	3
Skate, roller, trottinette freestyle	29%	71%	43%	0%	0%	7
Patinage sur glace	14%	71%	71%	14%	0%	7
Planche à voile, kitesurf, ski nautique et wakeboard	0%	100%	50%	50%	0%	2
Voile	36%	55%	55%	18%	18%	11
Aviron	0%	75%	25%	50%	0%	4
Paddle	19%	69%	38%	15%	4%	26
Canoë, descentes d'eaux-vives	0%	50%	0%	50%	0%	2
Plongée	17%	42%	33%	8%	17%	12
Athlétisme	33%	33%	58%	0%	8%	12
Tir (tous types)	56%	63%	13%	19%	19%	16
Parkour	75%	0%	0%	25%	0%	4
Autres sports collectifs	23%	43%	13%	10%	37%	30
Autres sports individuels	73%	13%	18%	0%	11%	56

7.2. Contextes sociaux de pratique

Cette partie du rapport porte sur les contextes sociaux de pratique. Les personnes pratiquent-elles seul-es? Avec des ami-es? De la famille? Des collègues? Ou au sein de cours collectifs?

Lorsque l'on observe l'ensemble des données, les choses suivantes se dessinent. D'une part, c'est la pratique «seul-e» qui est la plus citée, par 61 % des pratiquant-es. Cette information tend à renforcer l'idée d'une individualisation de la pratique (voir encart ci-après). Néanmoins, elle cache une information toute aussi importante: 39% des individus ne pratiquent jamais seul-es. Si cette proportion est plus faible, elle n'en reste pas moins considérable.

La pratique collective est principalement faite «avec des ami-es» (51 %) ou «avec des membres de la famille» (43%). La pratique entre collègues est en revanche moins prisée (15%) ainsi qu'au sein de cours collectifs (18%).

Dans les quatre pratiques les plus populaires, à savoir la randonnée, la natation, le jogging et le fitness, la première se pratique majoritairement en famille (52%) ou entre amis (49%), et un tiers de la population déclare la pratiquer seul-e (31%). En revanche, la natation et le jogging se pratiquent plutôt seul-e (61 et 62%). Environ un tiers des individus déclarent néanmoins les pratiquer avec des ami-es ou de la famille. Le fitness se pratique généralement seul-e (71%) et dans une moindre mesure avec des ami-es (28%). Il se pratique moins en famille par rapport aux sports précédemment mentionnés (12%) et seul-es 13% des personnes déclarent suivre des cours collectifs.

La pratique sportive en solitaire ressort chez la majorité des répondant-es et est homogène parmi les résident-es de toutes les zones: elle concerne 57% des habitants de la ville de Genève, 63% de ceux de la 1^{re} couronne et environ 60% en 2^e couronne et en zone périurbaine. Cela indique une préférence générale pour l'autonomie dans l'activité sportive, peu influencée par le lieu de résidence. La pratique avec des ami-es, également fréquente, varie peu entre les zones (de 48% en 1^{re} couronne à 51% ailleurs), soulignant ainsi une certaine uniformité des habitudes sociales autour du sport.

En revanche, la pratique en famille est nettement plus courante en zone périurbaine (53%), comparée aux autres zones où elle est moins répandue (38-43%). Ce résultat suggère une dynamique familiale

plus forte en périphérie, peut-être facilitée par des espaces plus propices à une activité en groupe ou familiale et par une plus grande proportion de familles résidant dans ces zones.

Quant à la pratique avec des collègues, elle reste marginale dans toutes les zones, mais elle est plus fréquente en ville de Genève (21%) que dans la 1^{re} couronne (9%). Ce phénomène pourrait être lié à la proximité des lieux de travail dans les zones urbaines, favorisant les activités entre collègues. Enfin, la participation aux cours collectifs est relativement constante, oscillant entre 16% en ville de Genève et en zone périurbaine, et 20% en 2^e couronne, ce qui témoigne d'une adhésion modérée à cette forme de pratique.

Tableau 25: Contextes sociaux de pratique, selon le découpage territorial du canton de Genève

	Ville de Genève	1 ^{re} couronne	2 ^e couronne	Périurbaine
Seul-e	57%	63%	60%	60%
Avec des ami-es	51%	48%	51%	50%
Avec des membres de la famille	43%	38%	42%	53%
Avec des collègues	21%	9%	11%	10%
Au sein de cours collectifs	16%	17%	20%	16%

7.3. Encart : l’individualisation dans les pratiques sportives

Il ressort des analyses précédentes que les personnes pratiquent majoritairement hors de toute affiliation, et souvent seul-es. Ceci tend à renforcer l’hypothèse, souvent évoquée à des échelles plus larges, d’une individualisation des pratiques sportives dans le canton de Genève. Selon cette hypothèse, nos sociétés occidentales seraient caractérisées par un repli sur soi qui s’exprime dans de nombreuses pratiques sociales (maison individuelle, modes de transports individuels, télévision individuelle pour chaque membre de la famille, personnalisation accrue, etc.), et notamment dans les pratiques sportives (Beck et Beck-Gernsheim, 2001 ; Pociello, 1989).

Dans le cadre des pratiques sportives, ce processus s’observerait avant tout dans l’essor des pratiques « auto-organisées ». C’est-à-dire dans des pratiques qui permettent à l’individu de choisir librement le moment et le lieu de pratique (ainsi que son intensité et sa durée), ce qui caractérise une recherche d’autonomie. Le fitness, la course à pied ou la natation, lorsqu’ils sont pratiqués seul-es et en dehors de cours collectifs, répondent en partie à cette description. Une manière de définir les pratiques auto-organisées est de les opposer aux pratiques collectives en club (notamment parce qu’elles ne sont généralement pas inscrites dans une logique associative, ni dans des contraintes de temps collectif). Notons d’ailleurs qu’une récente étude a montré l’importance du sport associatif, notamment dans la perspective du maintien de la pratique sportive tout au long du parcours de vie (Hänngi et al., 2024). L’autre aspect de cette individualisation a trait au fait que les individus cherchent à exprimer leurs aspirations et envies personnelles dans la pratique sportive, ce que la présente enquête ne renseigne pas.

La popularité de la marche, de la natation, du fitness, des pratiques de yoga/body-mind et de la course à pied tend à confirmer l’hypothèse d’une progressive individualisation des pratiques à Genève. En revanche, si l’on observe depuis plusieurs années un déclin des activités sportives en clubs à l’échelle suisse (Lamprecht et al., 2020), associées à un déclin du bénévolat sportif associatif (Lamprecht et al., 2020b), à Genève l’affiliation aux clubs sportifs n’a pas diminué. Il s’agit de rester critique envers des lectures trop caricaturales de l’individualisme contemporain. D’une part, 39 % des individus ne pratiquent jamais seul-es et environ un tiers de la population est membre d’un club de sport, et un autre tiers est affilié à un centre de fitness (certain-es appartiennent aux deux catégories). Qui plus est, la randonnée, pratique préférée des Gene-

vois-es et des Suisse-sses, est majoritairement pratiquée en groupe. D’autre part, un certain nombre de changements sociétaux permettent d’expliquer le fait que les personnes se tournent vers des pratiques autogérées. Si ces changements nourrissent de manière évidente un individualisme de fond, il s’agit de noter qu’une individualisation subie n’est pas synonyme d’individualisation choisie. Ces changements sont notamment liés à un rapport difficile au temps, comme le soulignent les données de cette étude (voir le chapitre 11 sur les temps de la pratique). Dans une société hyperconnectée toujours plus exigeante en matière de flexibilité temporelle il devient plus dur de se conformer aux exigences des pratiques plus contraignantes et la perspective de pouvoir pratiquer quand et où on le souhaite s’impose (Rosa, 2013). Il s’agit néanmoins de noter que ces exigences ne s’appliquent pas à tous les groupes sociaux de manière similaire. D’autre part, l’essor du numérique et des pratiques sportives digitales joue probablement un rôle important. En effet, le développement de technologies de mesure (comme Strava) et la disponibilité de cours en ligne ou de cours sur YouTube facilitent, voire encouragent, la pratique autogérée. Notons que pendant la pandémie, près de 40 % des 19-44 ans ont déclaré avoir utilisé des outils digitaux pour poursuivre leurs activités sportives (Lamprecht et al., 2022), et que 20 % des jeunes Suisse-sses déclarent posséder une smartwatch ou un capteur d’activité physique (Külling et al., 2022). Il s’agit néanmoins de ne pas avoir une lecture trop rapide de ce phénomène, car ces outils sont souvent associés à des réseaux de sociabilité très différents de celle d’un club sportif, mais qui restent des réseaux de relations sociales.

Synthèse

- La pratique sans affiliation (c’est-à-dire hors des clubs de sport et des structures privées type fitness ou studios) semble dominante dans le canton de Genève, d’une part dans le type de pratiques choisies (les trois activités les plus pratiquées pouvant se pratiquer en extérieur ou dans des infrastructures libres), mais aussi dans leurs modalités (peu de natation et de yoga en club, plus d’un tiers des pratiquant-es de fitness s’entraînant hors club).
- Sur l’ensemble des données récoltées, et en ne prenant en compte que les personnes pratiquant une activité au moins une fois par mois, 33 % déclarent avoir une affiliation à un fitness, et 28 % une affiliation à un club sportif. En revanche, 84 % déclarent pratiquer sans affiliation.
- Le genre ne semble pas jouer de rôle dans le fait d’être membre d’un club de fitness (28 % d’hommes et 27 % de femmes) mais joue un rôle modéré dans le fait d’être membre d’un club sportif (28 % d’hommes et 20 % de femmes).
- Les membres de club de fitness genevois ont majoritairement entre 16 et 45 ans. Le taux d’adhésion diminue ensuite progressivement.
- Pour les clubs sportifs, ce sont majoritairement les plus jeunes (34 %) qui sont membres. Le taux d’adhésion aux associations sportives diminue lui aussi au cours de la vie.
- Le taux de personnes pratiquant sans affiliation, s’il est légèrement plus faible chez les plus jeunes et les personnes plus âgées, reste particulièrement stable tout au long de la vie.
- Le contexte de pratique « seul-e » est le plus citée (61 % des pratiquant-es). Cette information tend à renforcer l’idée d’une individualisation de la pratique. Néanmoins, elle cache une information toute aussi importante : 39 % des individus ne pratiquent jamais seul-es. Si cette proportion est plus faible, elle n’en reste pas moins considérable.
- La pratique collective est principalement faite avec des ami-es (51 %) ou avec des membres de la famille (43 %). La pratique entre collègues est en revanche moins prisée (15 %) ainsi qu’au sein de cours collectifs (18 %).



8. Compétitions et manifestations

Les manifestations sportives jouent un rôle important dans l'expérience sportive de nombreuses personnes. Elles rassemblent des publics différents, animés par des motivations spécifiques. Ainsi, les compétitions officielles n'attirent pas les mêmes profils que les championnats dits « relax » (c'est-à-dire qui mettent plus l'accent sur le plaisir et moins sur la compétition), ni que les manifestations d'un jour, comme les courses populaires. Cette diversité reflète la pluralité des attentes des individus envers les manifestations. Dans cette partie du rapport, le profil des participant·es aux trois types de manifestations est analysé.

Si l'on prend en compte l'ensemble des données, environ 16 % des Genevois·es ont participé à au moins une manifestation sportive lors des 12 derniers mois. Au niveau Suisse, en 2020, 19 % des répondant·es signalaient participer à des manifestations. Globalement, les manifestations sportives sont plus plébiscitées par les hommes (20 %) que les femmes (12 %). Elles attirent majoritairement un public jeune (25 % des 16-34 ans contre 3 % des 65 ans et plus). L'attrait pour les manifestations semble ainsi diminuer au cours de la vie. Néanmoins, cette diminution concerne principalement certains types d'événements.

Si l'on observe les genres de manière isolée, les hommes sont plus présents dans les championnats officiels que dans les championnats « relax ». Inversement, les femmes privilégient les championnats dits « relax » aux championnats officiels. Ceci peut être mis en lien avec la partie suivante sur les motivations à la pratique, qui met en évidence l'attrait plus marqué des hommes pour la compétition. Malgré ces différences, si l'on compare directement les deux genres, on observe que 55 % des participant·es aux championnats « relax » sont des hommes. En d'autres termes, même si les hommes apprécient plus les compétitions officielles que les championnats « relax », ils restent très nombreux (plus nombreux que les femmes) à participer à ces derniers. Relativement aux manifestations d'un jour, les deux genres les apprécient de manière presque similaire (45 % de femmes).

En ce qui concerne l'âge, plus on est jeune, plus on est susceptible de participer à un championnat officiel (ce qui révèle aussi l'intérêt plus fort des jeunes pour la compétition, voir chapitre suivant). Néanmoins, la pratique de ces championnats se maintient – certes avec des variations – jusqu'à 54 ans, après quoi elle diminue drastiquement (-14 %). Pour les championnats « relax », on note aussi un effet progressif de l'âge, mais qui semble légèrement moins marqué (8 % des 55-64 pratique encore dans ces championnats). La participation à des manifestations/compétitions d'un jour tend à augmenter légèrement entre 26 et 45 ans. Elle diminue ensuite, mais encore plus lentement que pour les championnats « relax » (17 % des 55-64 ans participent encore à ces manifestations). Ce que l'on note en revanche, c'est la très faible participation

des personnes de 65 ans et plus à tous les types de manifestations (3 %).

En observant ces préférences selon le découpage territorial du lieu de résidence, la participation aux championnats officiels varie sensiblement entre les zones, avec un taux de 46 % en 2^e couronne, le plus élevé parmi les zones, tandis que la zone périurbaine affiche le taux le plus bas (25 %). Ce contraste pourrait refléter une offre ou un accès plus important aux compétitions officielles en 2^e couronne. Il est en revanche surprenant de constater que la participation à ces manifestations est la moins élevée dans les zones où l'adhésion aux clubs sportifs est la plus forte. Cela indique qu'il se joue d'autres choses dans les clubs que l'attrait pour les championnats officiels.

La participation à des championnats de type « relax » est relativement plus élevée en ville de Genève (23 %) et en 1^{re} couronne (31 %), mais chute dans les zones moins denses avec 15 % en 2^e couronne et 13 % en zone périurbaine. Cela indique une préférence pour des compétitions moins intensives dans les zones plus urbaines, où les habitant·es ont plus de choix relativement à ce type de compétitions.

Ce genre d'événement attire une forte participation dans toutes les zones, et son attrait augmente progressivement en s'éloignant du centre-ville: 55 % en ville de Genève, 58 % en 1^{re} couronne, 65 % en 2^e couronne, et jusqu'à 75 % en zone périurbaine. Les compétitions d'un jour semblent donc particulièrement populaires en zone périurbaine, peut-être en raison de leur caractère ponctuel et moins engageant par rapport aux compétitions saisonnières.

Dans l'ensemble, la participation aux compétitions est limitée, mais les habitant·es de toutes les zones montrent un intérêt pour les manifestations sportives sur un jour, surtout en zone périurbaine. Les championnats officiels sont particulièrement populaires en 2^e couronne, tandis que les championnats relax trouvent leur public principalement en zones urbaines et semi-urbaines (ville de Genève et 1^{re} couronne). Ces résultats suggèrent que la structure et la durée des événements sportifs jouent un rôle dans la participation, avec une préférence notable pour des événements ponctuels en périphérie.

Synthèse

- Environ 16 % des Genevois·es ont participé à au moins une manifestation sportive lors des 12 derniers mois.
- Globalement, les manifestations sportives sont plus plébiscitées par les hommes (20 %) que les femmes (12 %).
- Elles attirent majoritairement un public jeune (25 % des 16-34 ans contre 3 % des 65 ans et plus).
- Les hommes sont plus présents dans les championnats officiels que dans les championnats « relax ». Inversement, les femmes privilégient les championnats dits « relax » aux championnats officiels.
- L'âge ne joue pas un rôle important quant au fait de participer à un type de manifestation, même si les jeunes privilégient légèrement les championnats officiels, et les personnes plus âgées les manifestations d'un jour.

Figure 25: Types de manifestations et compétitions sportives sollicités

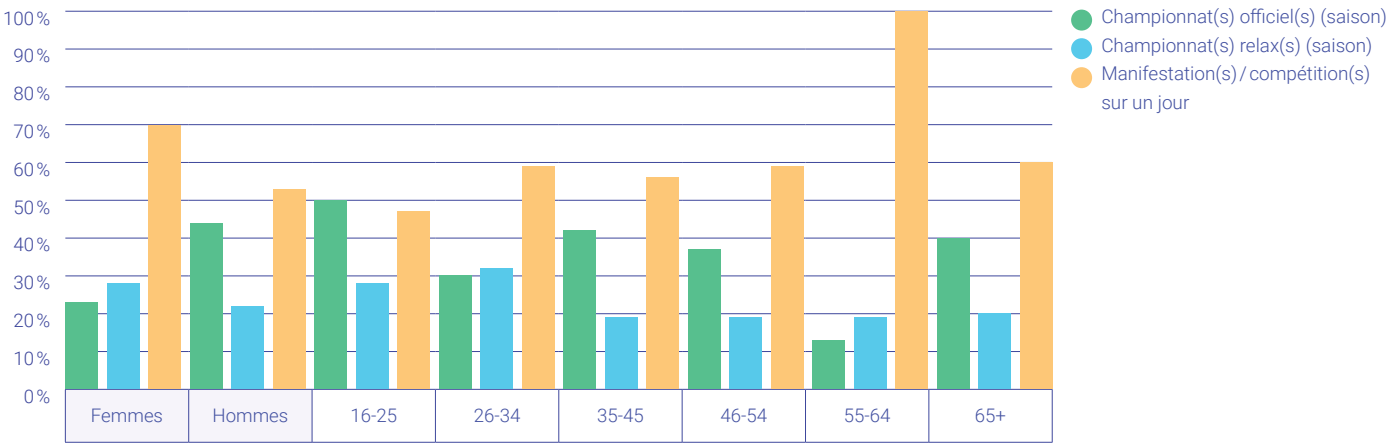


Tableau 26: Types de manifestations et compétitions sportives sollicités selon le genre et l'âge

		Championnat(s) officiel(s) (saison)	Championnat(s) relax(s) (saison)	Manifestation(s) / compétition(s) sur un jour
Genre	Femmes	25 %	45 %	45 %
	Hommes	75 %	55 %	55 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %
Age	16-25	31 %	26 %	18 %
	26-34	19 %	32 %	23 %
	35-45	26 %	18 %	21 %
	46-54	17 %	13 %	17 %
	55-64	3 %	8 %	17 %
	65+	3 %	3 %	3 %
	TOTAL	100 %	100 %	100 %

Tableau 27: Types de manifestations et compétitions sportives sollicités, selon le découpage territorial du canton de Genève

	Ville de Genève	1 ^{re} couronne	2 ^e couronne	Périurbaine
Championnat(s) officiel(s) (saison)	41 %	31 %	46 %	25 %
Championnat(s) relax(s) (saison)	23 %	31 %	15 %	13 %
Manifestation(s) / compétition(s) sur un jour	55 %	58 %	65 %	75 %

9. Raisons de pratiquer du sport

Les raisons qui poussent les individus à s'engager régulièrement dans des pratiques sportives sont diverses. Elles vont de la recherche de bien-être physique à la compétition, en passant par le fait de rencontrer d'autres personnes ou le goût pour les sensations fortes. Ces raisons jouent un rôle déterminant dans la manière qu'ont les individus d'intégrer ou non le sport dans leur quotidien. Elles peuvent s'opposer, rendant ainsi difficile la cohabitation de différents publics dans un espace commun (un club sportif peut ainsi ouvrir des entraînements « compétition » d'un côté et « santé » de l'autre), évoluer au cours de la vie (un-e cycliste peut par exemple glisser au cours de sa vie d'une pratique compétitive à une pratique de connexion avec la nature, puis de maintien de la mobilité au quotidien), ou encore interagir (une personne peut pratiquer un sport de manière intense pour l'adrénaline et un autre pour pallier à des déséquilibres physiques entraînés par cette intensité). Les trajectoires et interactions sont innombrables mais, ce qui est certain, c'est que les raisons pour lesquelles les individus pratiquent ont des conséquences sur les pratiques elles-mêmes, leurs horaires, l'agencement de leurs infrastructures, etc. Les parties qui suivent permettent de distinguer les raisons de pratiquer qui sont dominantes de celles qui sont moins populaires, et de comprendre les raisons de pratiquer des différents publics. La deuxième partie du chapitre se focalise sur l'envie qu'ont (ou non) les individus de pratiquer plus d'activités.

9.1. Général

Les figures suivantes documentent les raisons qui poussent les Genevois-es à s’engager dans des pratiques sportives. Parmi les raisons principales, on trouve 1) la santé (81 % de personne annonçant qu’il est tout à fait vrai ou plutôt vrai que cette raison les motive à pratiquer), 2) la volonté de conserver sa mobilité (72 %), 3) le plaisir de bouger (69 %), 4) le fait d’entretenir ses capacités cognitives (pour les personnes de plus de 65 ans) (64 %), 5) le fait d’être dans la nature (63 %), 6) de réduire son stress (61 %) et 7) de modifier son apparence physique (55 %). Ces sept raisons sont évoquées par plus de la moitié des participant-es à l’étude. Quatre de ces sept raisons peuvent être regroupées dans une catégorie « bien-être/santé » qui domine donc largement le tableau, aux côtés du plaisir, du fait d’être dans la nature et de soigner son apparence. Les aspects plus sociaux du sport – comme « faire des rencontres » ou « être en groupe » – semblent bien moins centrales, dans les discours du moins. Respectivement 63 % et 52 % des individus les qualifient de plutôt ou totalement fausses relativement à leurs pratiques. Cela pourrait venir renforcer l’hypothèse d’une forme d’individualisation des pratiques sportives. Il en est de même pour « la compétition », « les sensations fortes » et les « objectifs sportifs ». Ces éléments, pourtant largement associés aux pratiques sportives, ne semblent pas centraux dans les pratiques de la majorité des Genevois-es. 64 % des répondant-es n’accordent que peu d’intérêt à la compétition, 58 % peu d’intérêt aux sensations fortes et 51 % aux objectifs sportifs. Le faible intérêt d’une majorité de la population envers ces objectifs explique probablement la popularité de pratiques telles que la randonnée, la natation ou le yoga.

9.2. En fonction du genre

Ces motivations varient assez modestement en fonction du genre. Le fait d’entretenir ses capacités cognitives après 65 ans est légèrement plus cité chez les femmes, ainsi que la réponse « pour ma silhouette ». Les injonctions fortes relatives aux corps féminins sont notamment à l’origine de ces résultats. Néanmoins, les hommes sont nombreux à citer cette catégorie, ce qui n’est pas étonnant au vu de la popularité du fitness et du développement des pratiques de force et de musculation (qui sous-entendent un développement musculaire, recherché directement ou non). Pour les hommes, ce sont les catégories « Pour les sensations fortes », « Pour faire quelque chose en groupe », « Parce que j’aime la compétition » et « Pour faire des rencontres » qui sont légèrement plus plébiscitées. Les sensations fortes et la compétition sont traditionnellement associées à la construction de formes de masculinité, et leur légère surreprésentation chez les hommes n’est pas surprenante. Le fait que les deux catégories de sociabilité soient plus

présentes chez les hommes l’est cependant davantage. Il est possible que le type de pratique sportive joue un rôle, les hommes étant légèrement surreprésentés dans les sports collectifs qui supposent donc une sociabilité. D’un autre côté, l’insécurité et les formes de harcèlement que peuvent subir les femmes peuvent aussi expliquer que la sociabilité soit sous-représentée (Raibaud, 2017 ; Ville de Lausanne 2021).

Figure 26 : Motivations pour la pratique d’activités sportives

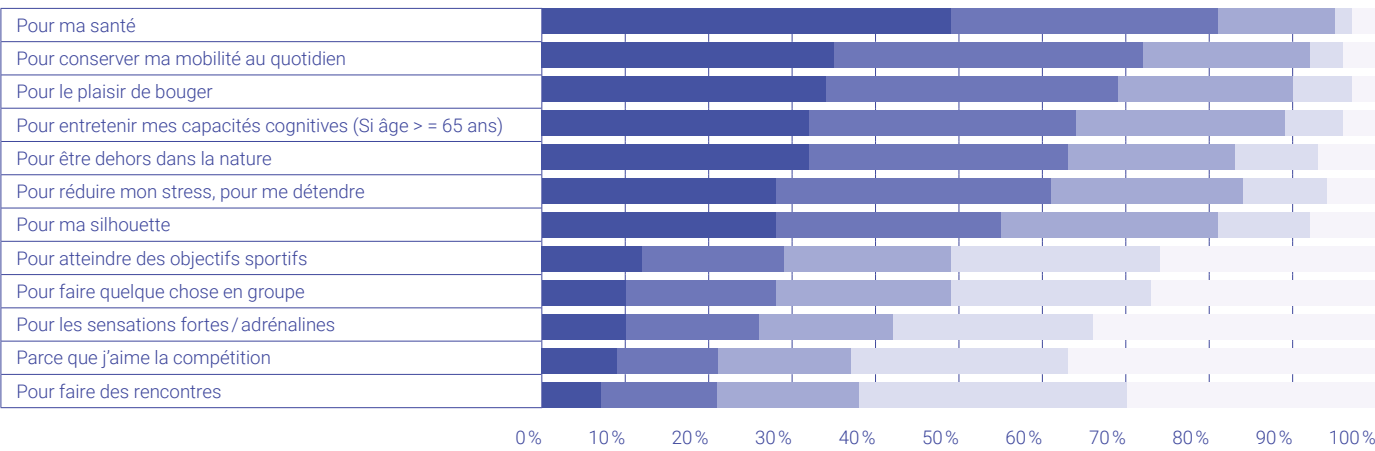
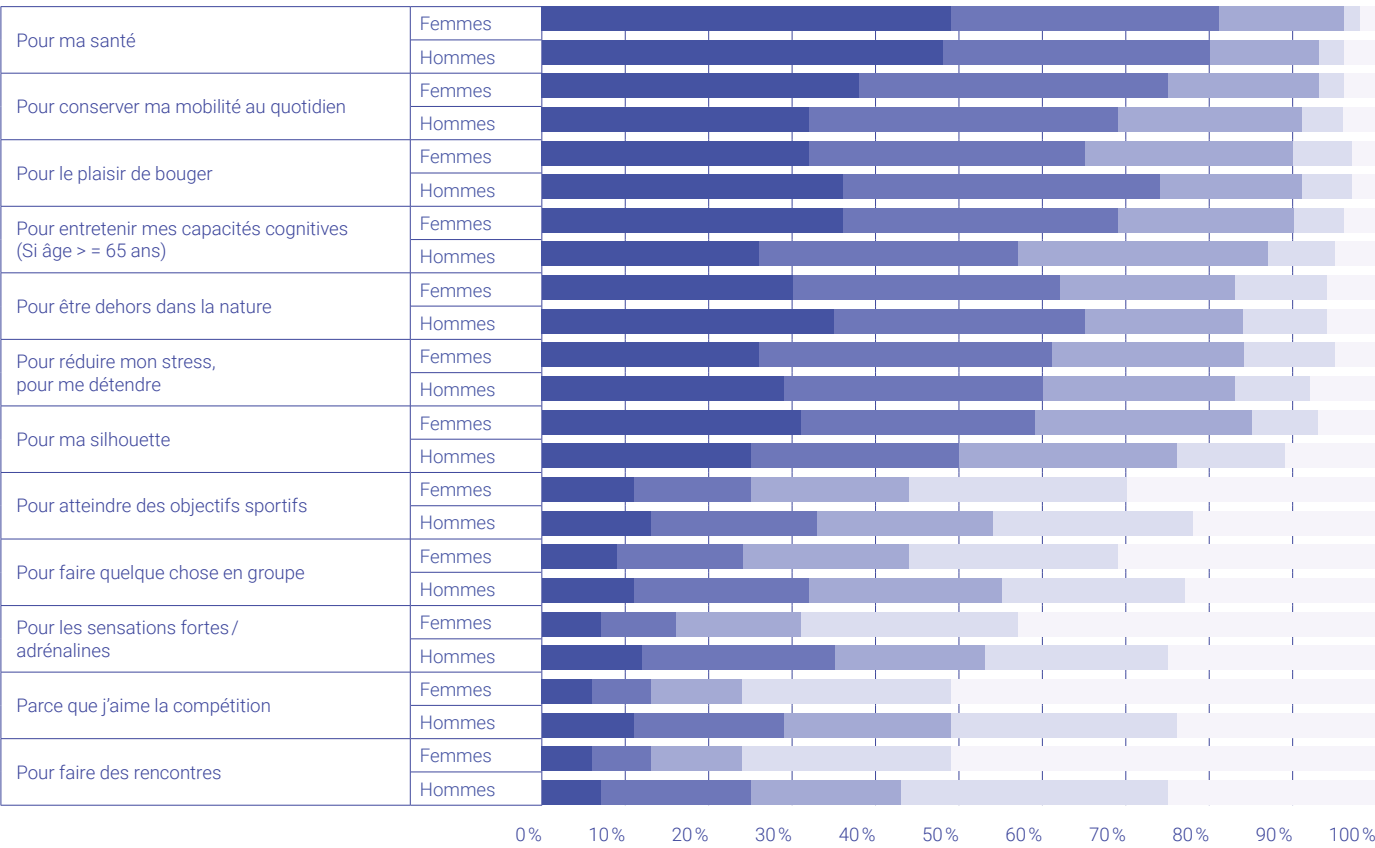


Figure 27 : Motivations pour la pratique d’activités sportives par genre



- Tout à fait vrai
- Plutôt vrai
- En partie vrai
- Plutôt faux
- Totalement faux

Tableau 28 : Motivations pour la pratique d’activités sportives, selon la catégorie d’âge

		16-25	26-34	35-45	46-54	55-64	65+
Pour ma santé	Tout à fait vrai	42 %	49 %	51 %	49 %	53 %	47 %
	Plutôt vrai	34 %	32 %	34 %	34 %	29 %	29 %
	En partie vrai	14 %	16 %	12 %	14 %	14 %	17 %
	Plutôt faux	5 %	1 %	1 %	2 %	2 %	3 %
	Totalement faux	6 %	2 %	2 %	1 %	1 %	5 %
Pour conserver ma mobilité au quotidien	Tout à fait vrai	25 %	29 %	36 %	38 %	38 %	40 %
	Plutôt vrai	36 %	43 %	39 %	36 %	40 %	31 %
	En partie vrai	27 %	19 %	20 %	14 %	19 %	22 %
	Plutôt faux	6 %	4 %	3 %	7 %	2 %	3 %
	Totalement faux	6 %	5 %	3 %	4 %	1 %	4 %
Pour le plaisir de bouger	Tout à fait vrai	22 %	29 %	32 %	39 %	39 %	40 %
	Plutôt vrai	40 %	36 %	37 %	40 %	32 %	28 %
	En partie vrai	23 %	22 %	21 %	17 %	19 %	23 %
	Plutôt faux	9 %	9 %	6 %	2 %	8 %	6 %
	Totalement faux	5 %	4 %	5 %	2 %	2 %	4 %
Pour entretenir mes capacités cognitives (Si âge >= 65 ans)	Tout à fait vrai	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	32 %
	Plutôt vrai	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	32 %
	En partie vrai	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	25 %
	Plutôt faux	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	7 %
	Totalement faux	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	4 %
Pour être dehors dans la nature	Tout à fait vrai	23 %	30 %	31 %	39 %	34 %	34 %
	Plutôt vrai	28 %	33 %	35 %	30 %	32 %	28 %
	En partie vrai	19 %	17 %	20 %	16 %	22 %	23 %
	Plutôt faux	20 %	14 %	8 %	8 %	8 %	7 %
	Totalement faux	11 %	5 %	7 %	6 %	4 %	9 %
Pour réduire mon stress, pour me détendre	Tout à fait vrai	28 %	39 %	33 %	34 %	25 %	11 %
	Plutôt vrai	30 %	33 %	44 %	36 %	33 %	21 %
	En partie vrai	26 %	20 %	14 %	22 %	25 %	33 %
	Plutôt faux	9 %	4 %	7 %	5 %	12 %	20 %
	Totalement faux	7 %	3 %	3 %	3 %	5 %	15 %
Pour ma silhouette	Tout à fait vrai	39 %	39 %	38 %	28 %	22 %	9 %
	Plutôt vrai	30 %	31 %	31 %	31 %	19 %	19 %
	En partie vrai	17 %	21 %	20 %	24 %	35 %	35 %
	Plutôt faux	5 %	5 %	6 %	11 %	17 %	19 %
	Totalement faux	10 %	4 %	4 %	6 %	7 %	19 %
Pour atteindre des objectifs sportifs	Tout à fait vrai	25 %	14 %	20 %	9 %	4 %	2 %
	Plutôt vrai	24 %	27 %	25 %	11 %	4 %	11 %
	En partie vrai	25 %	28 %	21 %	23 %	16 %	11 %
	Plutôt faux	17 %	13 %	18 %	29 %	45 %	29 %
	Totalement faux	10 %	19 %	17 %	28 %	31 %	48 %
Pour faire quelque chose en groupe	Tout à fait vrai	14 %	15 %	12 %	8 %	5 %	8 %
	Plutôt vrai	15 %	23 %	23 %	18 %	12 %	14 %
	En partie vrai	25 %	21 %	20 %	26 %	18 %	19 %
	Plutôt faux	22 %	17 %	19 %	22 %	35 %	28 %
	Totalement faux	25 %	25 %	26 %	26 %	31 %	32 %
Pour les sensations fortes/l'adré-naline	Tout à fait vrai	12 %	15 %	18 %	7 %	3 %	2 %
	Plutôt vrai	18 %	27 %	26 %	15 %	6 %	3 %
	En partie vrai	28 %	14 %	15 %	12 %	16 %	16 %
	Plutôt faux	23 %	17 %	18 %	35 %	35 %	21 %
	Totalement faux	19 %	27 %	24 %	31 %	40 %	58 %
Parce que j'aime la compétition	Tout à fait vrai	16 %	13 %	12 %	7 %	3 %	2 %
	Plutôt vrai	18 %	20 %	20 %	11 %	3 %	1 %
	En partie vrai	16 %	18 %	20 %	17 %	13 %	11 %
	Plutôt faux	24 %	17 %	21 %	26 %	39 %	28 %
	Totalement faux	26 %	31 %	28 %	38 %	43 %	59 %
Pour faire des rencontres	Tout à fait vrai	8 %	7 %	10 %	8 %	2 %	4 %
	Plutôt vrai	11 %	22 %	18 %	11 %	8 %	11 %
	En partie vrai	15 %	18 %	14 %	17 %	17 %	19 %
	Plutôt faux	34 %	23 %	28 %	33 %	40 %	34 %
	Totalement faux	32 %	30 %	30 %	32 %	32 %	33 %

9.3. En fonction de l'âge

On note aussi des variations en fonction de l'âge. Ainsi, le fait de vouloir conserver sa mobilité au quotidien, le plaisir de bouger et le fait d'être dans la nature augmentent avec l'âge. L'aspect « bien-être » lié aux activités sportives, s'il est présent tout au long de la vie, semble particulièrement développé chez les Genevois-es les plus agé-es.

Le fait de chercher à réduire son stress est plus mentionné par les personnes en milieu de vie (26 à 54 ans). Ceci n'est pas fortement surprenant dans la mesure où ces catégories sont particulièrement actives sur le plan professionnel et/ou familial. Le sport devient ainsi une pratique permettant de relâcher le stress quotidien.

Les motivations à soigner sa silhouette, atteindre des objectifs sportifs, faire quelque chose en groupe, chercher des sensations fortes, ainsi que la compé-tition, sont plutôt associées aux plus jeunes.

9.4. Les individus souhaiteraient-ils pratiquer davantage d'activités sportives ?

Cette partie du rapport porte sur la satisfaction des Genevois-es en matière d'activité sportive. La thématique est importante puisque dans un modèle psychologique de la motivation par étape, le premier enjeu est de construire une intention/envie de pratiquer (envie qu'il s'agit ensuite de transformer en comportement) (Rhodes et al., 2019). Les personnes de 55 ans et plus manifestent une satisfaction croissante à l'égard de leur niveau de pratique sportive, satisfaction qui atteint environ 60 % chez les 65 ans et plus. Ce constat est paradoxal, car ces tranches d'âge demeurent les moins actives de la population, malgré des recommandations en matière d'activité sportive similaires à celles des plus jeunes. L'augmentation de la satisfaction avec l'âge pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs. D'une part, les individus approchant de la retraite, ou y étant déjà, disposent de plus de temps pour aligner leur pratique sportive avec leurs envies, ce qui pourrait en partie expliquer ce sentiment de satisfaction accru. Cependant, cette explication temporelle ne suffit pas à justifier entièrement la situation, car même si les 65 ans et plus connaissent un regain d'activité, leur niveau de pratique reste significativement inférieur à celui des catégories plus jeunes, notamment celles de moins de 45 ans. Il est possible que ces personnes considèrent, pour diverses raisons personnelles, qu'un niveau d'activité plus faible est suffisant. Cela pourrait également être influencé par une idée reçue selon laquelle l'activité sportive est moins importante, ou même contre-indiquée, avec l'âge. Cette perception erronée (sauf lorsque des contre-indications existent), qui n'est pas soutenue par les preuves scientifiques, pourrait avoir des implications importantes pour la prévention et la communication en matière de santé publique, nécessitant une attention particulière pour encourager une activité sportive adéquate à tous les âges. Le tableau précédent peut donner l'impression que l'enjeu principal en matière de politique publique pour une majorité d'individus est de produire des conditions de pratique adaptées plus que de motiver à pratiquer. En effet, une large part de la population souhaiterait pratiquer plus, et ne semble donc pas nécessiter plus de motivation. Deux facteurs contredisent néanmoins cette hypothèse (tout du moins en partie). En premier lieu, les modèles du changement de comportement mettent en exergue l'existence d'un fossé entre l'intention et le comportement. Beaucoup de personnes annoncent être motivées, mais ne passent pourtant pas à l'action (ce qui implique de continuer à produire des dispositifs permettant de passer le cap). D'autre part, il existe une relation complexe entre le taux d'activité sportive pratiquée et la satisfaction vis-à-vis de ce taux. En effet, de manière potentiellement contre-intuitive, les personnes les plus actives sont plus insatisfaites

de leur volume de pratique que les personnes inactives. Néanmoins, les personnes pratiquant « occasionnellement » sont les plus insatisfaites. Il semble ainsi se dessiner trois catégories de répondant-es : celles des individus qui pratiquent régulièrement des activités sportives et sont souvent motivés-es à pratiquer plus (>60 %); des personnes pratiquant occasionnellement et qui sont frustrées de ne pas réussir à pratiquer plus régulièrement (70 %); et enfin, les personnes ne pratiquant pas, et dont seule la moitié souhaiterait se mettre à l'activité sportive (51 %). Il est donc pertinent de trouver des moyens de motiver les plus inactif-ves d'un côté, et de mettre en place des conditions de facilitation de la pratique pour les autres.

Synthèse

- Les raisons les plus évoquées de pratiquer du sport sont 1) la santé), 2) la volonté de conserver sa mobilité, 3) le plaisir de bouger, 4) le fait d'entretenir ses capacités cognitives (pour les personnes de plus de 65 ans), 5) le fait d'être dans la nature, 6) de réduire son stress et 7) de modifier son apparence physique.
- Quatre des raisons les plus évoquées peuvent être regroupées dans une catégorie « bien-être/santé » qui occupe donc une place centrale dans l'intérêt que les individus portent au sport, aux côtés du plaisir, du fait d'être dans la nature et de soigner son apparence.
- Les raisons liées à la sociabilité (ex : rencontrer d'autres personnes), à la compétition, aux sensations fortes et aux objectifs sportifs sont nettement moins évoquées.
- Les motivations sportives varient légèrement selon le genre. Les femmes citent davantage l'entretien des capacités cognitives après 65 ans et l'apparence physique. Chez les hommes, les motivations comme la recherche de sensations fortes, la compétition, l'activité de groupe et les rencontres sont un peu plus fréquentes.
- Les motivations sportives varient aussi avec l'âge. Avec les années, l'envie de préserver sa mobilité, le plaisir de bouger et le contact avec la nature deviennent plus importantes, surtout chez les personnes âgées, pour qui l'aspect bien-être est particulièrement marqué. En revanche, la réduction du stress est davantage citée par les 26-54 ans, souvent en raison de leurs responsabilités professionnelles et familiales. Les jeunes, quant à eux, sont plus motivés par l'apparence, la compétition, la recherche de sensations fortes et les activités de groupe.

Figure 28 : Satisfaction du niveau actuel de pratique, selon catégories d'âge

Si vous le pouviez, pratiqueriez-vous davantage d'activités sportives ?

- Oui
- Non, je suis satisfait-e de mon niveau de pratique

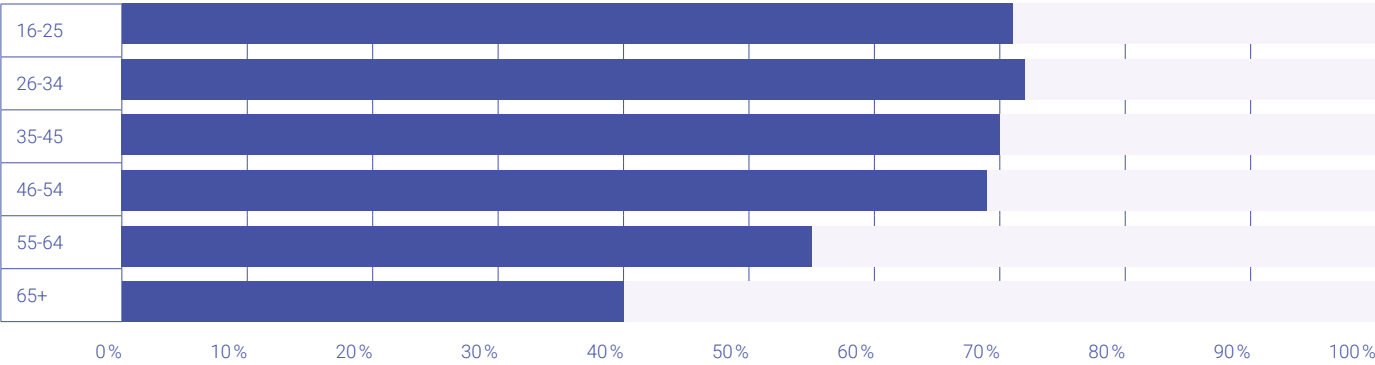


Tableau 29 : Satisfaction du niveau de pratique actuel, selon niveau d'activité sportive

		Si vous le pouviez, pratiqueriez-vous davantage d'activités sportives ?		
		Oui	Non, je suis satisfait-e de mon niveau de pratique	Total
Niveau d'activité	Plusieurs fois par semaine, 3 heures ou plus au total	62 %	38 %	100 %
	Au moins une fois par semaine, 2 heures ou plus au total	61 %	39 %	100 %
	Au moins une fois par semaine, mais moins de 2 heures au total	60 %	40 %	100 %
	Occasionnellement	70 %	30 %	100 %
	Jamais	51 %	49 %	100 %

Tableau 30 : Niveau de pratique d'activité sportive, selon satisfaction du niveau de pratique actuel

	Plusieurs fois par semaine, 3 heures ou plus au total	Au moins une fois par semaine, 2 heures ou plus au total	Au moins une fois par semaine, mais moins de 2 heures au total	Occasionnellement	Jamais
Oui	43 %	22 %	8 %	21 %	6 %
Non, je suis satisfait-e de mon niveau de pratique	44 %	23 %	9 %	15 %	10 %

10. Freins à la pratique sportive

La motivation individuelle est un facteur clé dans la promotion des pratiques sportives. Néanmoins, elle ne suffit pas toujours à assurer une participation active. Divers obstacles, contraintes et barrières peuvent en effet freiner ou dissuader les individus de s'engager dans des activités sportives régulières. La présente partie du rapport explore les différents freins à la pratique sportive en essayant de comprendre ce qui est susceptible de retenir les individus. L'identification des freins à la pratique est essentielle pour réfléchir aux actions que peuvent entreprendre les collectivités pour favoriser une pratique sportive accessible à tout le monde.

10.1. Freins à la pratique

Pour une large majorité des Genevois-es (60 à 79 %), le frein principal à la pratique sportive est le manque de temps (ces chiffres concernent les personnes qui souhaitent pratiquer d’avantage de sport). 60% des répondant-es considèrent qu’il est «tout à fait vrai» ou «plutôt vrai» que le manque de temps est un frein à leur pratique, et 19% considèrent que c’est «en partie vrai». Cet état de fait souligne le rapport au temps difficile que les sociologues observent dans les sociétés modernes. Malgré de nombreux gains d’efficience en matière technologique, les individus se sentent paradoxalement pressés et submergés, en manque de temps (Rosa, 2017). Le second frein le plus cité est celui des «horaires d’ouverture trop restreints» (43 à 62%). Le lien semble évident avec le manque de temps, les personnes cherchant probablement à placer leurs activités sportives dans des créneaux moins chargés, mais auxquels de nombreuses infrastructures ne sont pas accessibles. La popularité de pratiques généralement plus accessibles temporellement comme le jogging, le cyclisme ou le fitness provient vraisemblablement en partie de ce processus. Le troisième frein le plus cité est celui des coûts économiques (42-63%), qui sera détaillé plus loin dans ce document. Les trois derniers freins sont moins cités, quoique tout de même jugés «tout à fait vrai» ou «plutôt vrai» par près d’un tiers des Genevois-es. Ce sont le besoin d’accompagnement et d’information (29-48%), la distance entre les infrastructures et le lieu de vie ou de travail (28-51 %) et le fait que les infrastructures sont saturées (24-57%).

10.2. Disparités sociales, quels obstacles pour quelles populations?

Les freins principaux rencontrés par l’ensemble de la population ont été documentés ci-dessus. Néanmoins, cela ne signifie pas que toutes les personnes soient égales face aux obstacles et barrières rencontrées. Les graphiques suivants visent à analyser plus en détail la prévalence des freins à l’activité sportive en fonction de différentes sous-catégories de population. La question centrale est ici: quels freins touchent particulièrement certaines catégories de population? L’objectif de cet exercice, au-delà d’affiner la compréhension des freins à la pratique, est de donner des clefs pour des actions de politique publique plus granulaires, et qui visent particulièrement certaines catégories de population. *Tableau 31* identifie les freins en fonction des revenus des individus. C’est sans surprise qu’on y voit que le coût de la pratique est corrélé aux revenus. Les personnes avec les plus faibles revenus citent plus le frein que représentent les coûts de la pratique (56-65%) que les personnes avec les plus hauts revenus (18-36%). Il semble que les coûts de la pratique soient particulièrement un frein pour les ménages disposant de moins de 9’000 CHF par mois, chiffre à partir du-

quel l’obstacle devient moins important. Le «manque de temps», lui, évolue en direction inverse et est le plus cité par les personnes aux plus hauts revenus (71-85%) et très peu par les personnes aux plus faibles revenus (28-37%). Il est probable que cela explique pourquoi l’obstacle des «horaires d’ouverture trop restreints» est également corrélé positivement avec le revenu. Notons que ce sentiment de compression temporelle est probablement lié au fait que les catégories de population aux plus hauts revenus sont aussi les plus actives physiquement et celles qui pratiquent le plus d’activités différentes. On voit ici se dessiner de grandes disparités en matière d’obstacles à l’activité sportive, et qui nécessitent des actions publiques très différentes. Il s’agit néanmoins de noter que les personnes retraitées sont très représentées dans les catégories de bas revenus. Ces personnes ont généralement plus de temps à disposition, ce qui peut expliquer en partie que le manque de temps soit moins prégnant pour les personnes aux bas revenus et ce qui signifie qu’il y a des inégalités à ce propos à l’intérieur même de la catégorie. Ainsi, certaines personnes cumulent à la fois des revenus plus faibles et qui limitent l’accès aux activités sportives et peu de temps à y consacrer.

Figure 29: Obstacles à la pratique d'activités sportives

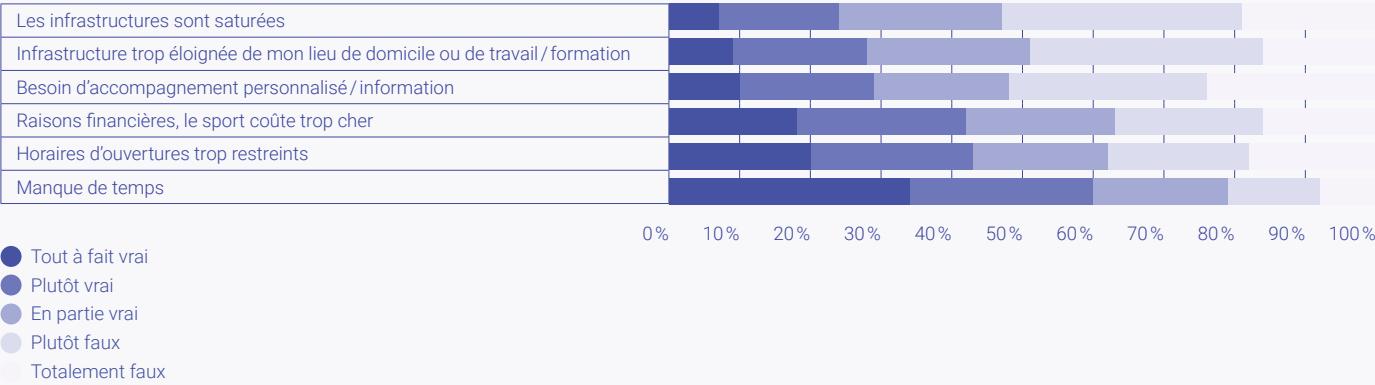


Tableau 31: Obstacles à la pratique d'activités sportives par niveau de revenu

		Manque de temps	Infrastructure trop éloignée de mon lieu de domicile ou de travail / formation	Horaires d'ouvertures trop restreints	Les infrastructures sont saturées	Raisons financières, le sport coûte trop cher	Besoin d'accompagnement personnalisé / information
Jusqu'à 3'000 CHF	Tout à fait vrai	17%	10%	14%	10%	29%	17%
	Plutôt vrai	11%	8%	7%	29%	27%	19%
	En partie vrai	19%	28%	17%	7%	19%	22%
	Plutôt faux	37%	42%	39%	41%	12%	22%
	Totalement faux	16%	11%	23%	13%	12%	20%
De 3'001 à 5'000 CHF	Tout à fait vrai	23%	9%	18%	8%	28%	13%
	Plutôt vrai	23%	16%	17%	13%	28%	16%
	En partie vrai	28%	20%	18%	18%	20%	20%
	Plutôt faux	15%	33%	26%	38%	14%	25%
	Totalement faux	11%	23%	22%	23%	11%	26%
De 5'001 à 7'000 CHF	Tout à fait vrai	33%	4%	17%	4%	18%	8%
	Plutôt vrai	24%	16%	25%	17%	27%	17%
	En partie vrai	22%	29%	26%	28%	21%	19%
	Plutôt faux	12%	32%	13%	31%	22%	32%
	Totalement faux	10%	19%	19%	20%	14%	24%
De 7'001 à 9'000 CHF	Tout à fait vrai	37%	11%	18%	10%	15%	9%
	Plutôt vrai	36%	21%	28%	15%	24%	19%
	En partie vrai	13%	24%	20%	26%	17%	25%
	Plutôt faux	7%	30%	17%	31%	24%	29%
	Totalement faux	7%	14%	18%	18%	20%	18%
De 9'001 à 11'000 CHF	Tout à fait vrai	36%	15%	16%	8%	10%	12%
	Plutôt vrai	31%	12%	32%	25%	23%	21%
	En partie vrai	17%	28%	17%	23%	25%	16%
	Plutôt faux	11%	33%	18%	25%	24%	31%
	Totalement faux	7%	12%	17%	20%	18%	21%
De 11'001 à 15'000 CHF	Tout à fait vrai	37%	7%	29%	8%	12%	6%
	Plutôt vrai	23%	27%	16%	14%	18%	30%
	En partie vrai	26%	28%	24%	20%	22%	18%
	Plutôt faux	5%	30%	18%	41%	31%	21%
	Totalement faux	9%	9%	13%	18%	17%	25%
Plus de 15'000 CHF	Tout à fait vrai	42%	9%	21%	4%	2%	8%
	Plutôt vrai	29%	24%	25%	14%	16%	18%
	En partie vrai	14%	10%	11%	27%	18%	16%
	Plutôt faux	6%	29%	24%	26%	25%	30%
	Totalement faux	8%	27%	19%	29%	39%	28%
Préfère ne pas répondre	Tout à fait vrai	44%	11%	26%	5%	23%	12%
	Plutôt vrai	24%	25%	26%	17%	21%	19%
	En partie vrai	15%	18%	16%	27%	22%	15%
	Plutôt faux	14%	38%	18%	36%	18%	31%
	Totalement faux	4%	9%	14%	15%	16%	22%

Tableau 32: Obstacles à la pratique d’activités sportives par genre

	Tout à fait vrai	Plutôt vrai	En partie vrai	Plutôt faux	Totalement faux
Femmes					
342					
51 %					
Manque de temps	34 %	23 %	21 %	14 %	8 %
Horaires d’ouvertures trop restreints	21 %	22 %	19 %	21 %	19 %
Raisons financières, le sport coûte trop cher	23 %	25 %	19 %	19 %	15 %
Besoin d’accompagnement personnalisé / information	13 %	20 %	19 %	27 %	21 %
Infrastructure trop éloignée de mon lieu de domicile ou de travail / formation	10 %	20 %	21 %	33 %	16 %
Les infrastructures sont saturées	7 %	16 %	25 %	32 %	20 %
Hommes					
313					
47 %					
Manque de temps	33 %	29 %	18 %	11 %	9 %
Horaires d’ouvertures trop restreints	19 %	24 %	20 %	20 %	17 %
Raisons financières, le sport coûte trop cher	13 %	22 %	22 %	23 %	20 %
Besoin d’accompagnement personnalisé / information	8 %	19 %	19 %	29 %	25 %
Infrastructure trop éloignée de mon lieu de domicile ou de travail / formation	8 %	17 %	26 %	33 %	15 %
Les infrastructures sont saturées	7 %	18 %	21 %	36 %	19 %

	Femmes		Hommes	
	vrai	faux	vrai	faux
Manque de temps	57 %	22 %	62 %	20 %
Horaires d’ouvertures trop restreints	42 %	39 %	43 %	37 %
Raisons financières, le sport coûte trop cher	47 %	33 %	36 %	42 %
Besoin d’accompagnement personnalisé / information	33 %	48 %	26 %	54 %
Infrastructure trop éloignée de mon lieu de domicile ou de travail / formation	30 %	49 %	25 %	49 %
Les infrastructures sont saturées	24 %	52 %	25 %	54 %

Tableau 33: Obstacles à la pratique d’activités sportives, selon la catégorie d’âge

		Manque de temps	Infrastructure trop éloignée de mon lieu de domicile ou de travail / formation	Horaires d’ouvertures trop restreints	Les infrastructures sont saturées	Raisons financières, le sport coûte trop cher	Besoin d’accompagnement personnalisé / information
16-25	vrai	73 %	36 %	53 %	36 %	43 %	38 %
	faux	15 %	52 %	26 %	47 %	35 %	50 %
26-34	vrai	70 %	33 %	56 %	33 %	49 %	39 %
	faux	9 %	43 %	24 %	41 %	31 %	37 %
35-45	vrai	68 %	32 %	50 %	31 %	47 %	38 %
	faux	14 %	36 %	26 %	48 %	32 %	36 %
46-54	vrai	64 %	21 %	47 %	16 %	37 %	24 %
	faux	15 %	56 %	32 %	53 %	39 %	60 %
55-64	vrai	28 %	62 %	42 %	58 %	45 %	46 %
	faux	64 %	21 %	47 %	16 %	37 %	24 %
65+	vrai	29 %	57 %	39 %	63 %	44 %	48 %
	faux	49 %	23 %	29 %	11 %	37 %	19 %

Tableau 32 identifie les freins en fonction du genre des individus. Notons en premier lieu les similarités : le manque de temps, les horaires d’ouverture trop restreints et la saturation des infrastructures sont évoqués de manière semblable par les femmes et les hommes. En revanche, les raisons financières sont un frein plus important pour les femmes (48-67 %) que pour les hommes (35-57 %). Se jouent probablement ici des inégalités économiques générées par le marché du travail (salaires moindres, travail plus précaire et pourcentages de travail plus faibles) et le fonctionnement des ménages (rôles genrés en matière de travail rémunéré / non-rémunéré). Enfin, la réponse « besoin d’accompagnement personnalisé / information » est légèrement plus citée par les femmes (33-52 %) que par les hommes (27-46 %). Tableau 33 identifie les freins en fonction de l’âge des individus. Il apparaît que le manque de temps, les horaires d’ouverture et les raisons financières deviennent des freins moins significatifs à mesure que l’on vieillit.

En revanche, d’autres facteurs prennent de l’importance avec l’âge, comme le besoin d’accompagnement / information, l’éloignement des infrastructures et la saturation des installations. Le besoin d’accompagnement augmente aussi en fonction de l’auto-perception du niveau de santé, ce qui suggère que les individus deviennent plus précautionneux-ses et se sentent moins autonomes lorsqu’elles font face à des inquiétudes en matière de santé. Les personnes âgées semblent souhaiter des formes d’activité sportive accompagnées par des spécialistes compétent-es, ce qui présente une piste en matière de politique publique. La saturation des installations peut paraître surprenante, mais elle est probablement due à un effet entonnoir, les personnes âgées pratiquant moins d’activités diverses et privilégiant les mêmes types d’activité.

Le manque de temps est le frein le plus souvent cité dans les quatre zones, surtout en 1^{re} couronne (39 % de « tout à fait vrai ») et en zone périurbaine (40 %). En ville de Genève et en 2^e couronne, le pourcentage reste élevé mais est légèrement inférieur (31 % et 29 %). Ce frein est largement partagé, comme en atteste le reste du rapport, et constitue de ce fait un obstacle majeur à la pratique sportive dans toutes les zones, avec une légère accentuation toutefois en périphérie qui peut être due à des temps de déplacements plus longs.

La perception que les infrastructures sont trop éloignées est plus forte en zone périurbaine (16 % de « tout à fait vrai » et 25 % de « plutôt vrai ») comparée aux autres zones. En ville de Genève, seulement 9 % des personnes estiment que ce frein est « tout à fait vrai ». Cette différence s'explique par la concentration plus dense d'infrastructures sportives en milieu urbain ainsi que par une mobilité plus facile, qui réduisent l'éloignement ressenti en ville de Genève et dans la 1^{re} couronne.

Les horaires d'ouverture sont considérés comme trop restreints de manière relativement uniforme, même si ce frein est légèrement plus prononcé en 1^{re} couronne (24 % de « tout à fait vrai ») et en zone périurbaine (21 %). En 2^e couronne, les horaires restreints sont perçus comme moins problématiques (15 %).

La saturation des infrastructures est une difficulté qui apparaît moins fréquemment en 2^e couronne (seulement 4 % de « Tout à fait vrai » et 14 % de « plutôt vrai »). Elle est citée de manière relativement équivalente dans les autres zones (entre 27 et 24 % de « tout à fait vrai » et « plutôt vrai »).

Les raisons financières constituent un frein pour une proportion importante de personnes, avec une légère prédominance en ville de Genève (21 % de « tout à fait vrai ») et un impact réduit en zone périurbaine, où 27 % considèrent ce facteur comme « totalement faux ». Cela suggère que les contraintes financières sont perçues de manière inégale, avec une pression plus importante en milieu urbain.

Le besoin d'accompagnement personnalisé est un frein globalement perçu de manière modérée dans toutes les zones, avec des taux similaires pour « tout à fait vrai » et « plutôt vrai » autour de 10 % à 12 % dans les quatre zones. Cela indique que ce besoin d'accompagnement n'est pas perçu comme un obstacle majeur, bien que certaines zones (comme la 2^e couronne et la zone périurbaine) montrent un besoin légèrement accru.

En résumé, le manque de temps est le principal obstacle commun dans toutes les zones, tandis que l'éloignement des infrastructures est plus perçu comme un frein en périphérie. Les contraintes financières et la saturation des infrastructures se manifestent plus en milieu urbain, en particulier en ville de Genève. Les horaires restreints constituent un obstacle modéré et uniforme, et le besoin d'accompagnement reste relativement faible dans l'ensemble.

10.3. Influence des différents coûts financiers sur le renoncement à pratiquer

Dans cette sous-partie, il est question de l'influence des coûts économiques, dont on a vu ci-avant qu'ils étaient particulièrement problématiques pour les personnes aux bas et moyens revenus, sur le fait de renoncer à pratiquer. On distingue ainsi les coûts liés à l'achat de matériel, aux frais d'adhésion et de licence, à l'accès aux infrastructures et aux déplacements.

C'est l'accès aux infrastructures qui représente la raison principale de renoncer à des activités sportives pour les individus (46 %). Il est possible que ce taux particulièrement haut soit dû aux coûts récurrents (difficulté à payer un abonnement à des courts de tennis), mais aussi au fait de renoncer épisodiquement à une pratique (par exemple ne pas aller pratiquer épisodiquement du tennis le samedi avec des ami-es car le coût des infrastructures est jugé trop élevé). Les deux choses renvoient à des réalités différentes: devoir renoncer à une pratique individuelle régulière ou à une pratique en groupe en certaines occasions. Quoi qu'il en soit, le coût des infrastructures est le plus limitant pour l'ensemble des individus questionnés.

Les frais d'adhésion et de licence sont aussi un frein majeur pour les individus (42 %). Ici aussi, des réalités différentes peuvent être entremêlées, l'accès annuel à un fitness avec sauna par exemple ne représentant pas le même investissement qu'une licence ou un abonnement pour une activité peu coûteuse. Néanmoins, il semble que ces frais d'adhésion pèsent sur le portemonnaie des Genevois-es. Il s'agit aussi de se rappeler que la majorité des personnes actives pratiquent plusieurs sports, ce qui tend à multiplier les coûts.

Les coûts de déplacement sont le troisième frein rencontré par les Genevois-es (37 %). À nouveau, la question renvoie à des enjeux différents si l'on renonce à se rendre régulièrement dans une salle locale parce qu'on ne peut payer une extension d'abonnement de transport ou si on renonce parfois à se rendre en montagne pour randonner parce que l'aller-retour en train coûte cher.

Enfin, un tiers des sondé-es déclarent que les coûts liés au matériel les ont déjà poussé-es à renoncer à une activité. Bien entendu, ceci peut aussi recouvrir des réalités très différentes, entre une personne ne pouvant acheter une paire de chaussures de football et une personne ne pouvant acheter du matériel de kitesurf ou de randonnée à ski. On note néanmoins que cette limite est la moins impactante.

Tableau 34: Obstacles à la pratique d'activités sportives, selon le découpage territorial du canton de Genève

		Ville de Genève	1 ^{re} couronne	2 ^e couronne	Périurbaine
Manque de temps	Tout à fait vrai	31 %	39 %	29 %	40 %
	Plutôt vrai	26 %	24 %	28 %	27 %
	En partie vrai	18 %	20 %	24 %	16 %
	Plutôt faux	15 %	11 %	12 %	9 %
	Totalement faux	11 %	6 %	8 %	8 %
Infrastructure trop éloignée de mon lieu de domicile ou de travail / formation	Tout à fait vrai	9 %	7 %	8 %	16 %
	Plutôt vrai	19 %	14 %	21 %	25 %
	En partie vrai	19 %	28 %	27 %	19 %
	Plutôt faux	36 %	35 %	29 %	25 %
	Totalement faux	16 %	16 %	16 %	15 %
Horaires d'ouvertures trop restreints	Tout à fait vrai	19 %	24 %	15 %	21 %
	Plutôt vrai	25 %	21 %	25 %	20 %
	En partie vrai	16 %	18 %	24 %	24 %
	Plutôt faux	21 %	22 %	19 %	16 %
	Totalement faux	19 %	16 %	17 %	19 %
Les infrastructures sont saturées	Tout à fait vrai	9 %	6 %	4 %	8 %
	Plutôt vrai	17 %	18 %	14 %	19 %
	En partie vrai	22 %	24 %	26 %	20 %
	Plutôt faux	35 %	33 %	34 %	28 %
	Totalement faux	16 %	19 %	21 %	25 %
Raisons financières, le sport coûte trop cher	Tout à fait vrai	21 %	15 %	17 %	17 %
	Plutôt vrai	23 %	24 %	25 %	20 %
	En partie vrai	18 %	21 %	26 %	20 %
	Plutôt faux	23 %	22 %	17 %	17 %
	Totalement faux	14 %	18 %	15 %	27 %
Besoin d'accompagnement personnalisé / information	Tout à fait vrai	10 %	12 %	11 %	8 %
	Plutôt vrai	21 %	16 %	19 %	23 %
	En partie vrai	18 %	19 %	20 %	20 %
	Plutôt faux	31 %	29 %	26 %	23 %
	Totalement faux	21 %	24 %	24 %	25 %

Figure 30: Coûts menant à des renoncements à pratiquer des activités sportives

● Oui, lors de ces 5 dernières années, j'ai déjà renoncé à pratiquer des activités sportives en raison des coûts suivants.
● Non

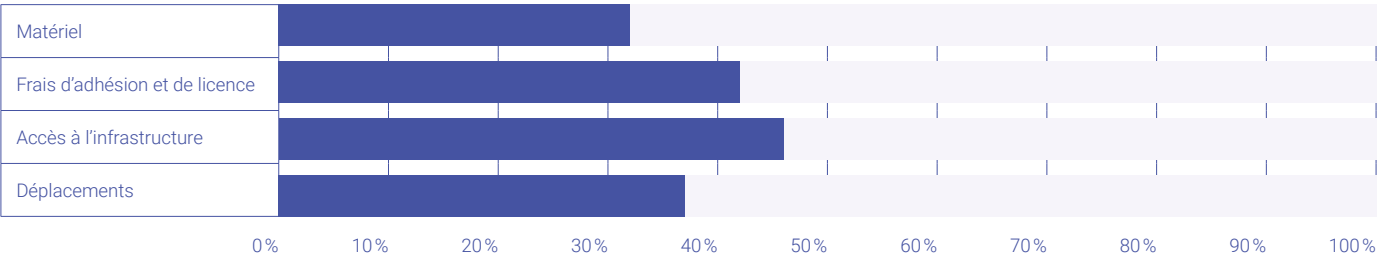


Tableau 35: Coûts menant à des renoncements à pratiquer des activités sportives par niveau de revenu

		Jusqu'à 3'000 CHF	De 3'001 à 5'000 CHF	De 5'001 à 7'000 CHF	De 7'001 à 9'000 CHF	De 9'001 à 11'000 CHF	De 11'001 à 15'000 CHF	Plus de 15'000 CHF	Préfère ne pas répondre
Matériel	Oui	38 %	39 %	31 %	33 %	30 %	20 %	28 %	30 %
	Non, jamais	62 %	61 %	69 %	67 %	70 %	80 %	72 %	70 %
Frais d'adhésion et de licence	Oui	42 %	49 %	41 %	43 %	44 %	37 %	37 %	41 %
	Non, jamais	58 %	51 %	59 %	57 %	56 %	63 %	63 %	59 %
Accès à l'infrastructure	Oui	53 %	51 %	51 %	44 %	47 %	36 %	36 %	43 %
	Non, jamais	47 %	49 %	49 %	56 %	53 %	64 %	64 %	57 %
Déplacements	Oui	38 %	33 %	37 %	40 %	37 %	37 %	35 %	40 %
	Non, jamais	62 %	67 %	63 %	61 %	64 %	63 %	65 %	60 %
N (effectif)		78	167	201	167	108	86	65	184

Figure 31 : Coûts menant à des renoncements à pratiquer des activités sportives chez les enfants

- Oui, lors de ces 5 dernières années, j'ai déjà renoncé à faire pratiquer des activités à mon/mes enfant(s) en raison des coûts suivants.
- Non

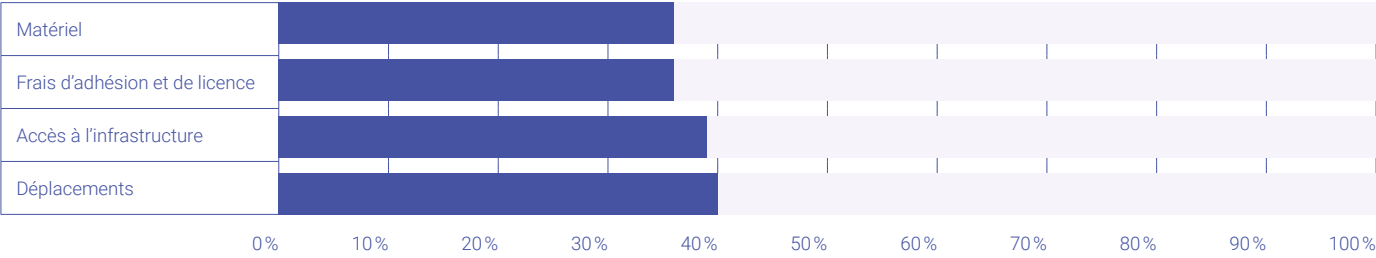


Tableau 36: Coûts menant à des renoncements à pratiquer des activités sportives chez les enfants par niveau de revenu du ménage

		Jusqu'à 3'000 CHF	De 3'001 à 5'000 CHF	De 5'001 à 7'000 CHF	De 7'001 à 9'000 CHF	De 9'001 à 11'000 CHF	De 11'001 à 15'000 CHF	Plus de 15'000 CHF	Préfère ne pas répondre
Matériel	Oui	100 %	30 %	44 %	38 %	38 %	25 %	37 %	20 %
	Non, jamais	0 %	70 %	56 %	62 %	62 %	75 %	63 %	80 %
Frais d'adhésion et de licence	Oui	100 %	35 %	46 %	34 %	37 %	28 %	28 %	27 %
	Non, jamais	0 %	65 %	54 %	66 %	63 %	73 %	72 %	73 %
Accès à l'infrastructure	Oui	100 %	39 %	42 %	40 %	38 %	31 %	36 %	37 %
	Non, jamais	0 %	61 %	58 %	60 %	62 %	69 %	64 %	63 %
Déplacements	Oui	69 %	22 %	40 %	52 %	41 %	37 %	37 %	36 %
	Non, jamais	31 %	78 %	60 %	48 %	59 %	63 %	63 %	64 %
N (effectif)		3	34	72	57	40	25	32	30

Les différents freins économiques mentionnés peuvent être observés au prisme des revenus des personnes. Il apparaît alors les éléments suivants. En premier lieu, les frais d'adhésion et les coûts d'accès aux infrastructures semblent toucher plus particulièrement les catégories de revenus bas et moyens. L'effet est légèrement plus fort pour les catégories de bas revenus (<5'000 CHF) et nettement moins marqué pour les hauts revenus (>11'000 CHF). Deuxièmement, les frais de matériel sont légèrement plus cités par les personnes aux plus bas revenus (<5'000 CHF), mais l'effet est léger (≈10% de variation par rapport aux autres catégories). En matière de déplacements, on ne note pas de différences notables, toutes les catégories de revenu les citant comme limitants.

Figure 31 s'intéresse au rôle des coûts dans le fait de renoncer à faire pratiquer ses enfants. Ici, les déplacements représentent le frein le plus important (40%). L'accès aux infrastructures est le second frein mentionné (39%), mais on note qu'il est jugé moins limitant que dans la figure précédente. Il en va de même des frais d'adhésion (36%). Les coûts liés au matériel sont moins cités (36%), mais jugés plus limitants que dans le tableau précédent. Nous pouvons à nouveau observer ces résultats au prisme des revenus. Ici, ce sont les catégories moyenne-basses qui semblent les plus touchées.

Synthèse

- Le principal frein à la pratique sportive est le manque de temps (évoqué par environ deux tiers des répondant-es).
- Environ la moitié des personnes citent des horaires d'infrastructures comme un obstacle, soulignant ainsi le besoin de flexibilité pour intégrer les activités sportives dans des emplois du temps chargés.
- Le coût financier est aussi un frein pour environ la moitié des personnes. Les coûts économiques sont un frein majeur à la pratique sportive, surtout pour les personnes à faibles et moyens revenus. Le coût d'accès aux infrastructures est la raison principale de renoncement à la pratique sportive (46%), suivi par les frais d'adhésion et de licence (42%), qui peuvent varier selon l'activité. Les coûts de déplacement (37%) et les dépenses liées au matériel (environ 33%) sont également cités, bien que ce dernier soit le frein le moins impactant. Ces coûts reflètent des réalités variées, allant de renoncements réguliers à pratiquer des activités à l'abandon occasionnel pour des raisons financières.
- D'autres obstacles, tels que le besoin d'accompagnement, la distance des infrastructures et la saturation des installations (24-57%), sont également cités, mais de façon moins fréquente.
- Les freins à la pratique sportive varient selon les revenus. Le coût de la pratique est un obstacle majeur pour les personnes aux plus faibles revenus, mais il est de moindre importance pour les ménages plus aisés.
- À l'inverse, le manque de temps est le frein le plus cité par les individus disposant de hauts revenus. De même, les horaires d'ouverture restreints sont davantage un problème pour ces catégories de population.



11. Temps de la pratique sportive

11. Temps de la pratique sportive

Cette partie du rapport porte sur les moments de la journée qui sont privilégiés par les Genevois-es pour pratiquer leurs activités sportives. Comme cela a été détaillé dans les analyses précédentes, le manque de temps et la saturation des infrastructures représentent des enjeux majeurs en matière de pratique. Mieux comprendre l’organisation temporelle des individus permet ainsi de planifier des actions ciblées en matière de politique publique, a fortiori puisque, pour de nombreuses personnes, la régularité est un facteur clé dans le maintien d’une activité sportive. La répartition des activités sur la journée ainsi qu’entre la semaine et le week-end, en fonction du genre et de l’âge, est analysée ci-dessous.

En semaine, le créneau horaire de 17h à 20h est largement dominant (42%). Les répondant-es indiquent ainsi pratiquer du sport en soirée, vraisemblablement à la sortie du travail. C’est aussi l’horaire durant lequel la plupart des cours collectifs et entraînements, en fitness ou en club, sont planifiés. Les deux autres créneaux horaires les plus cités pour les pratiques sportives en semaine sont les matinées entre 8h et 11h30 (29%) et les après-midis entre 14h30 à 17h (22%). On notera néanmoins qu’ils représentent respectivement presque moitié moins d’individus que l’horaire en fin de journée. Finalement, les créneaux les moins mobilisés sont la pause de midi entre 11h30 et 14h30 (15%), la deuxième partie de soirée – entre 20h et 23h (13%) – et les horaires très matinaux, à savoir entre 5h et 8h (11%), et très tardifs, à savoir entre 23h et 5h (1%). En ce qui concerne les week-ends, les horaires de pratique sont plus répartis. Le créneau de 17h à 20h n’est plus dominant (seulement 25%), les Genevois-es préférant vraisemblablement consacrer leur début de soirée à d’autres activités. Ce sont les après-midis entre 14h30 et 17h (39%) et les matinées entre 8h et 11h30 (34%) qui sont les plus plébiscitées. Le créneau de midi (11h30 à 14h) connaît plus de fréquentation qu’en semaine (26%) et les horaires très matinaux, à savoir entre 5h et 8h (8%) et plus tardifs, à savoir entre 20h et 23h (8%) et 23h et 5h (1%) sont délaissés.

Enfin, plus de personnes déclarent ne pas pratiquer le week-end (16%) qu’en semaine (10%). Si l’on observe maintenant ces chiffres au prisme du genre, on découvre qu’en semaine, les femmes pratiquent légèrement plus que les hommes en milieu de matinée et à la pause de midi (+6% entre 8h et 11h30 et +4% entre 11h30 et 14h). En revanche, les hommes privilégient les activités tôt le matin (+7% entre 5h et 8h), et en soirée (+3% entre 17h et 23h). Ces tendances sont néanmoins modérées.

En week-end, les hommes pratiquent sensiblement plus que les femmes (+9%). Si les écarts restent modérés pour la matinée, ils sont sensiblement plus grands en après-midi et en soirée, où les hommes pratiquent plus (+8% de 14h30 à 17h et +10% de 17h à 20h). La plus grande disponibilité des hommes

en soirée et en week-end peut provenir d’écarts dans les tâches liées aux enfants, même si l’hypothèse est difficile à confirmer avec nos données.

Les préférences en matière de temporalité de la pratique sportive varient selon l’âge des individus. Les personnes plus jeunes tendent à favoriser les séances en soirée (61% pour les 16-25 ans contre 22% pour les plus de 65 ans), vraisemblablement après les cours ou le travail. En revanche, les personnes plus âgées montrent une nette préférence pour les séances matinales (52% chez les 65 ans et plus contre 17% chez les 16-25 ans) ou en début d’après-midi (41% contre 17%), possiblement dans le but d’éviter les horaires plus prisés. Cette distinction s’estompe le week-end, période durant laquelle les contraintes horaires sont moindres pour de nombreuses personnes, laissant place à une plus grande flexibilité dans les créneaux.

Synthèse

- En semaine:
 - Le créneau dominant pour la pratique sportive se situe entre 17h et 20h (42%), principalement après le travail. Les matinées (8h à 11h30) sont également populaires (29%), ainsi que les après-midi (14h30 à 17h, 22%). Les créneaux moins utilisés sont la pause de midi (15%), la soirée après 20h (13%), et les horaires très matinaux (5h à 8h, 11%).
- Le week-end:
 - Les après-midis (14h30 à 17h) sont les plus populaires (39%), suivis des matinées (8h à 11h30, 34%). Le créneau de midi est plus fréquenté qu’en semaine (26%). Les horaires très matinaux (8%) et tardifs (20h à 23h, 8%) sont peu choisis.
- Les préférences en matière de temporalité de la pratique sportive varient selon l’âge des individus. Les personnes plus jeunes tendent à favoriser les séances en soirée. En revanche, les personnes plus âgées montrent une nette préférence pour les séances matinales ou en début d’après-midi.

Figure 32: Horaires de pratique d’activités sportives en semaine et en week-end

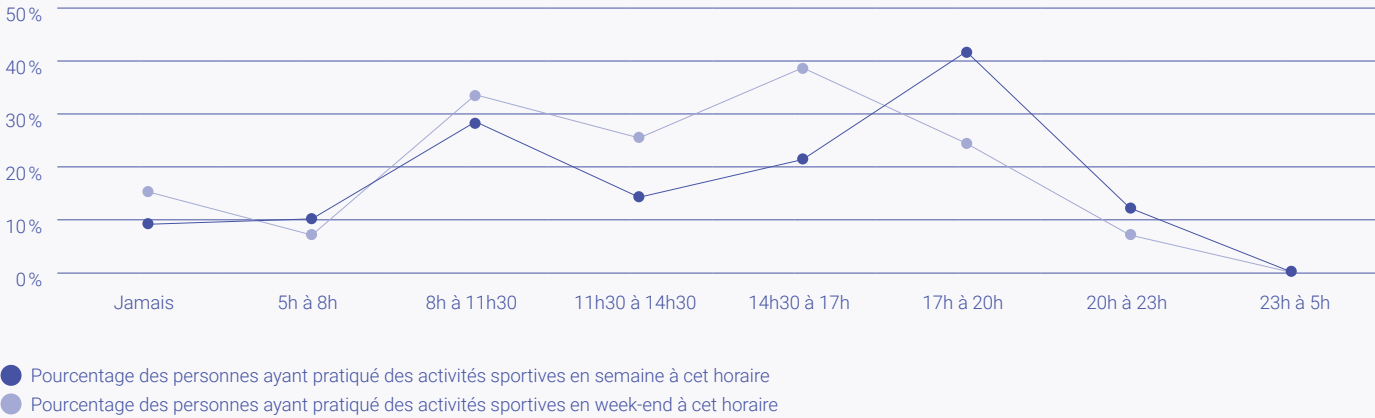


Figure 33: Horaires de pratiques sportives en semaine, selon le genre

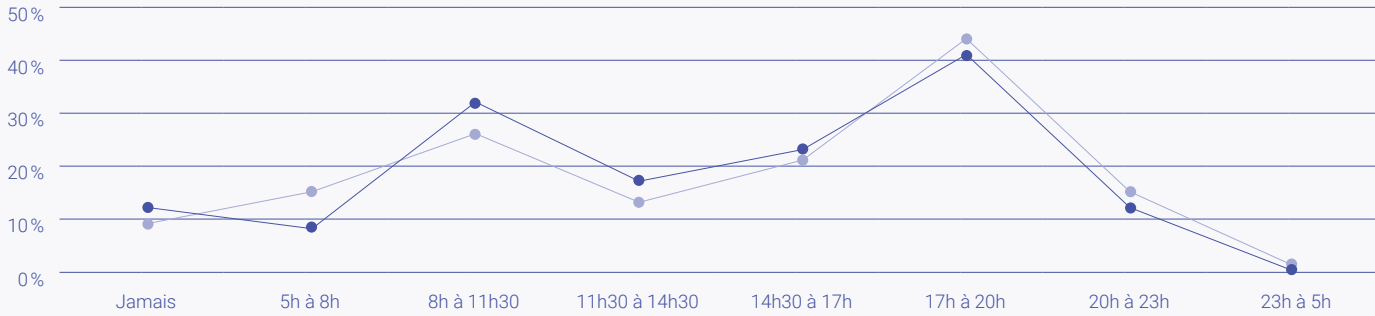


Figure 34: Horaires de pratiques sportives en week-end, selon le genre

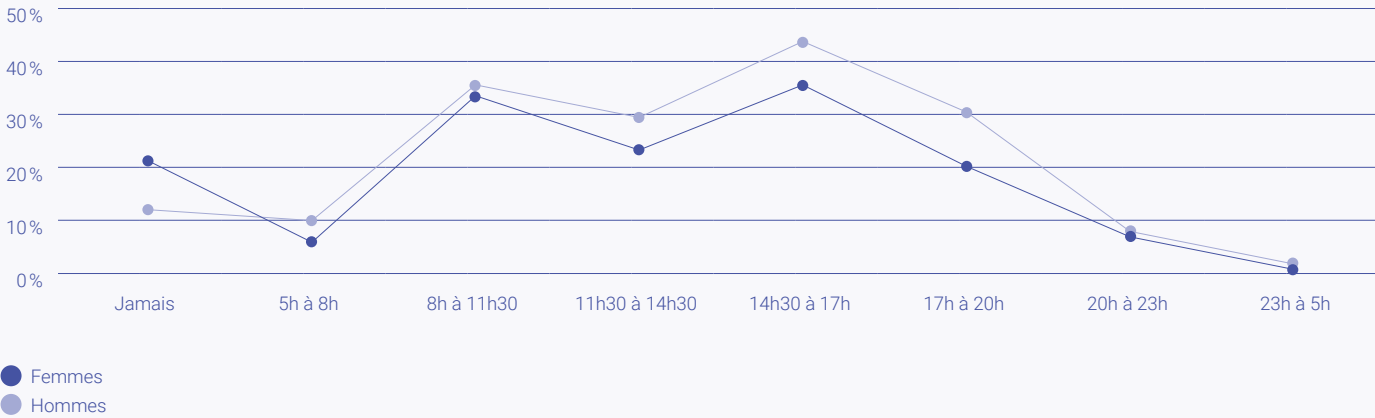


Tableau 37: Horaires de pratiques sportives en semaine et en week-end, selon la catégorie d’âge

	Semaine						Week-end					
	16-25	26-34	35-45	46-54	55-64	65+	16-25	26-34	35-45	46-54	55-64	65+
Jamais	12%	8%	9%	17%	15%	5%	15%	11%	16%	14%	14%	28%
Entre 5h et 8h	12%	12%	16%	15%	10%	3%	6%	7%	11%	13%	6%	4%
De 8h à 11h30	17%	22%	23%	23%	36%	52%	33%	32%	30%	42%	42%	29%
De 11h30 à 14h30	9%	14%	14%	14%	17%	23%	28%	25%	22%	34%	27%	22%
De 14h30 à 17h	17%	11%	14%	22%	30%	41%	37%	38%	27%	43%	50%	43%
De 17h à 20h	61%	54%	42%	46%	36%	22%	35%	36%	26%	27%	23%	7%
De 20h à 23h	17%	20%	16%	15%	11%	2%	12%	10%	15%	5%	6%	0%
De 23h à 5h	1%	1%	1%	1%	1%	0%	4%	2%	0%	1%	1%	0%

12. Lieux et infrastructures de pratique



Dans cette section, nous explorons le lien entre les infrastructures sportives et les pratiques. Nous nous intéressons particulièrement aux infrastructures intérieures et extérieures, à la pratique sportive à domicile, ainsi qu'aux types d'infrastructures privilégiées pour chaque discipline. Cette analyse vise à mieux comprendre comment les Genevois-es choisissent leur environnement sportif en fonction de leurs besoins et de leurs préférences.

12.1. Généralités

Parmi les pratiques sportives réalisées au moins une fois par mois par les Genevois-es, 49 % ne nécessitent pas d’infrastructures spécifiques, et 8 % sont effectuées directement au domicile. Bien que l’intensité et la fréquence des pratiques ne soient pas prises en compte dans ces chiffres, ils soulignent l’importance pour la pratique sportive des espaces polyvalents ou non aménagés spécifiquement pour le sport.

Sur les 51 % d’activités nécessitant des infrastructures, 23 % se déroulent en intérieur, 21 % en extérieur, et 7 % ne sont pas clairement définies. On ne dispose pas d’informations sur la fréquence ou la saisonnalité de l’utilisation de ces infrastructures, ce qui pourrait indiquer dans quelle mesure les installations intérieures et extérieures se complètent. Cependant, en regroupant les infrastructures extérieures avec les lieux de pratique en dehors des infrastructures spécifiques, on constate que 70 % des pratiques sportives ont lieu en extérieur. Parmi les pratiques sportives les plus sollicitées par la population genevoise et effectuées sur le canton, près de la moitié (7 sur 18) ne nécessitent pas d’infrastructures.

Cette donnée met en lumière l’importance des espaces extérieurs, non seulement pour leur flexibilité, mais aussi pour leur capacité à répondre aux besoins d’une variété d’activités sportives, souvent sans nécessiter d’aménagement spécifique. Notons que ces espaces répondent aussi aux enjeux de durabilité (notamment de consommation énergétique) et d’aménagement du territoire.

12.2. Lieux et infrastructures par discipline sportive

Les piscines intérieures sont particulièrement prisées, notamment pour l’aqua-fitness, pratique pour laquelle 85 % des pratiquant-es optent pour une piscine intérieure contre 28 % pour une piscine extérieure. De manière similaire, 71 % des adeptes de natation préfèrent nager en intérieur, bien que 53 % utilisent également les piscines extérieures. Cette différence s’explique probablement en partie par les fermetures des bassins extérieurs durant l’hiver.

Le fitness se pratique majoritairement en intérieur, où les équipements spécifiques et la protection contre les intempéries constituent des avantages majeurs par rapport aux espaces extérieurs comme les parcours Vita ou les zones de street-workout. Cette préférence pour les infrastructures couvertes se retrouve dans d’autres pratiques, telles que le yoga et le pilates. Dans le cadre de ces pratiques, 36 % des pratiquant-es fréquentent des centres de fitness et 26 % des salles de gymnastique, alors que 49 % préfèrent s’exercer à domicile, ce qui souligne à nouveau la popularité croissante des pratiques autonomes. Il est probable que les outils numériques (cours sur les plateformes vidéos, applications, cours en ligne) renforcent cette tendance.

En ce qui concerne le football, les terrains synthé-

tiques sont légèrement préférés (69 %) aux terrains naturels (57 %). Le tennis, quant à lui, se joue davantage en extérieur (72 %), et moins en intérieur (47 %) ¹¹, contrairement au badminton, qui est pratiqué principalement en salle (48 %) ou sur des courts intérieurs (45 %). Enfin, le tennis de table est principalement pratiqué sur des tables extérieures et moins en salle de gymnastique, ce qui souligne l’importance de la pratique autonome face à la pratique en club.

¹¹ Ceci peut s’expliquer par le fait que les cotisations en club incluent souvent l’accès aux terrains en extérieur (l’utilisation de terrains intérieurs entraîne donc un surcoût).

Figure 35: Typologie des lieux de pratiques sportives

- Domicile
- Pas d’infrastructure spécifique
- Extérieur
- Intérieur
- Non définis

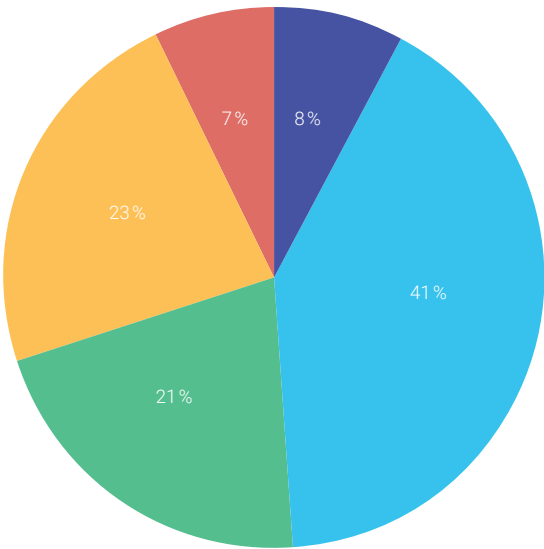


Tableau 38: Lieux de pratique pour les activités les plus sollicitées par les Genevois-es

Pratique sportive	Infrastructures						
Randonnée pédestre, randonnée en montagne (hors alpinisme)	Sans infrastructure						
	100 %						
Natation	Piscines intérieures	Piscines extérieures	Autonome / En eaux libres	A domicile			
	71 %	53 %	26 %	4 %			
Jogging, running, course à pied (hors athlétisme)	En plein air (hors parcours)	Tapis de course	Parcours Vita	Piste d'athlétisme	Parcours mesuré	Piste finlandaise	
	72 %	26 %	15 %	14 %	6 %	3 %	
Fitness individuel ou cours collectif	Centre de fitness et salles de sport privées	A domicile	Fitness urbain / Street Workout	Parcours Vita			
	73 %	29 %	8 %	4 %			
Yoga, pilates, body-mind ...	À domicile	Centre de fitness et salles de sport privées	Salles de gymnastique	Autonome / En plein air			
	49 %	36 %	26 %	15 %			
Ski (hors randonnée à ski)	Sans infrastructure						
	100 %						
Walking, nordic walking	Sans infrastructure						
	100 %						
Cyclisme (hors BMX, VTT et gravel)	Sans infrastructure						
	100 %						
Football	Terrain de football synthétique	Terrain de football naturel	A domicile				
	69 %	57 %	9 %				
Danse	A domicile	Salles de gymnastique	Centre de fitness et salles de sport privées				
	51 %	35 %	25 %				
Tennis	Court extérieur	Court intérieur	Salles de gymnastique				
	72 %	47 %	21 %				
Badminton	Salles de gymnastique	Court intérieur	Court extérieur				A domicile
	48 %	45 %	21 %				8 %
Tennis de table	Tables extérieures (hors domicile)	Salles de gymnastique	A domicile				
	70 %	22 %	18 %				
Randonnée à ski / en snowboard, raquettes à neige	Sans infrastructure						
	100 %						
VTT et gravel	Sans infrastructure						
	100 %						
Alpinisme	Sans infrastructure						
	98 %						
Aqua-Fitness	Piscines intérieures	Piscines extérieures	Autonome / En eaux libres	A domicile			
	85 %	28 %	6 %	2 %			
Paddle	Base nautique / en eaux-libres (point de départ)						
	100 %						

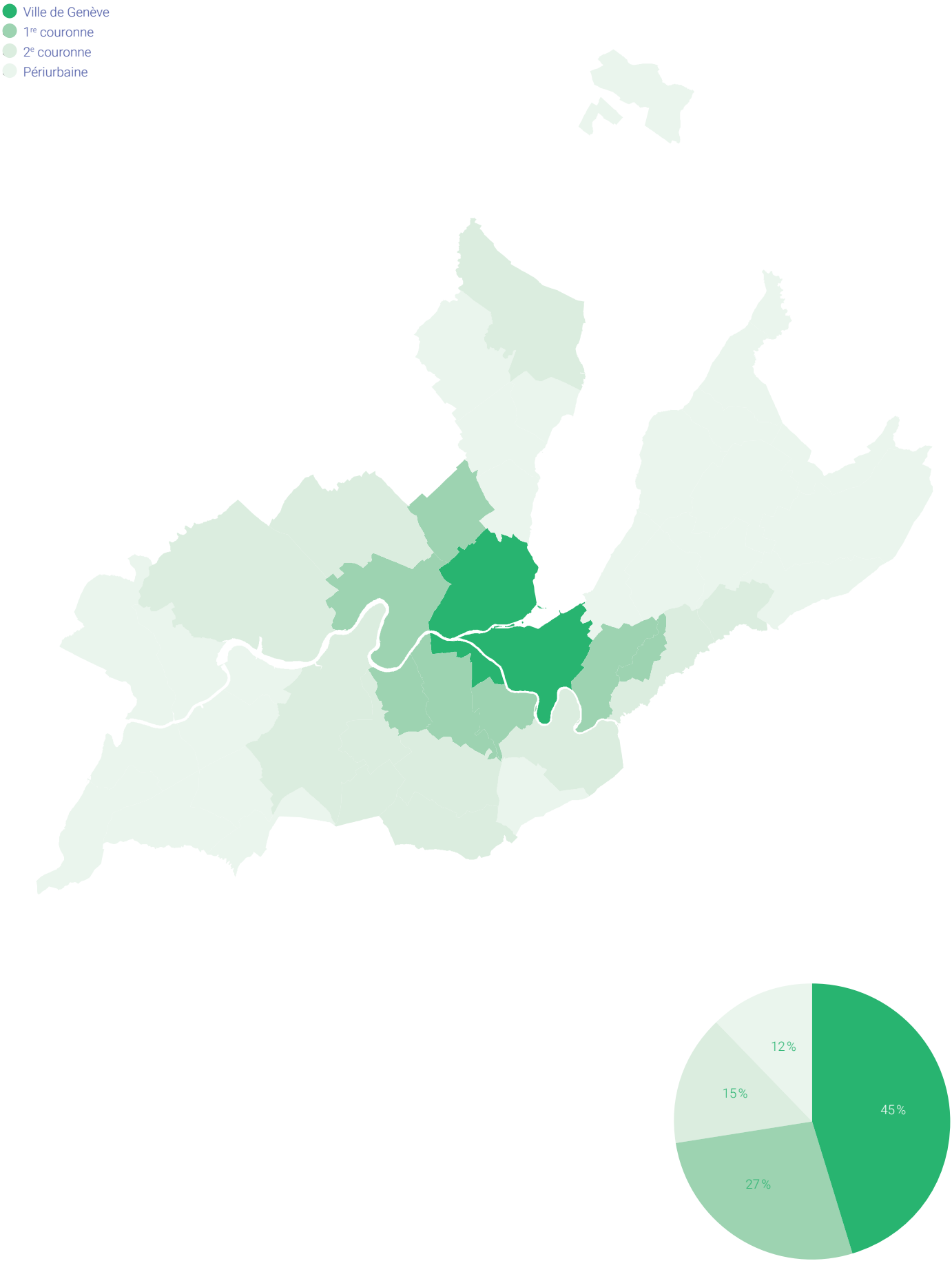
12.3. Distribution géographique de la pratique

La distribution géographique de la pratique sportive reflète, comme pour la population, une forte concentration au centre, avec 45 % des activités localisées en ville de Genève. En comparant cette répartition avec celle de la population du canton, on observe que la pratique sportive est concentrée en ville de Genève (il y a plus de pratique en ville que de personnes qui y vivent), des parts relativement similaires entre la première couronne et le périurbain, et une pratique plus faible en deuxième couronne (15%) par rapport à la proportion des résident-es qui y vivent (21 %). En d'autres termes, les habitant-es du canton tendent à se déplacer en direction de la ville pour leurs pratiques sportives, un effet qui touche particulièrement les personnes en deuxième couronne.

Synthèse

- 49 % des activités sportives mensuelles ne nécessitent pas d'infrastructures spécifiques, et 8 % se déroulent directement à domicile, soulignant l'importance des espaces polyvalents ou non aménagés pour le sport.
- Parmi les 51 % d'activités qui nécessitent des infrastructures, 23 % se font en intérieur, 21 % en extérieur, et 7 % ne sont pas spécifiées.
- En regroupant les infrastructures extérieures et les lieux sans infrastructure spécifique, on constate que 70 % des pratiques sportives se déroulent en extérieur ou à domicile. Près de la moitié des sports les plus pratiqués (7 sur 18) n'ont pas besoin d'infrastructures, soulignant la flexibilité et l'accessibilité des espaces extérieurs.
- Sur le canton de Genève, ces espaces extérieurs répondent généralement aux enjeux de durabilité (notamment en matière de consommation énergétique) et contribuent à l'optimisation de l'aménagement du territoire.
- La pratique sportive est fortement concentrée en ville de Genève, dépassant la proportion de sa population, tandis que les zones périurbaines montrent une participation plus faible, notamment en deuxième couronne, où les habitant-es se déplacent souvent vers la ville, ou s'y trouve déjà, notamment pour le travail, pour leurs activités sportives.

Figure 36 : Distribution de la pratique sportive selon le découpage territorial



13. Mobilité associée aux pratiques sportives



Cette partie du rapport examine la mobilité associée aux pratiques sportives et cherche à mieux comprendre les choix de modes de transport, les temps de trajets moyens jusqu'aux différentes infrastructures de pratique, mais également la qualité de l'accessibilité à ces infrastructures perçue par les usager·ères pour les différents modes de transport. Cela permet d'obtenir des pistes de compréhension concernant les comportements et les besoins des Genevois·es en matière de mobilité pour des motifs d'activités sportives.

a) Répartition des modes de transports

En observant *Figure 37* sur les modes de transports associés aux trajets vers les différentes infrastructures identifiées et présentes sur le territoire cantonal, on peut observer que les modes actifs (marche, vélo et trottinette) représentent 43% des choix de transport pour les déplacements liés aux pratiques sportives. Les transports individuels motorisés (TIM) composés de la voiture et des deux-roues motorisés (2RM) représentent 32% de ces préférences. Enfin, le train et les transports en commun composent ensemble un quart de ces préférences.

Afin de mieux contextualiser ces données par rapport à la mobilité dans le canton de Genève, nous avons comparé ces résultats aux parts modales de déplacement en pourcentage, issues du Microrecensement Mobilité et Transports (MRMT) de l'Office Fédéral de la Statistique (OFS) pour les résident-es du canton de Genève.

Pour cela, les parts modales sont regroupées en trois catégories: Transports Individuels Motorisés (TIM), Train + Transports en Commun (TC) et Modes actifs. Les déplacements pour tous motifs ont ensuite été pris en compte, ainsi que ceux spécifiquement liés aux loisirs. Les données de 2015 et de 2021 ont été utilisées, tout en gardant à l'esprit que le microrecensement de 2021 a été fortement impacté par la crise sanitaire, notamment par une baisse importante de l'usage des transports en commun.

Dans cette comparaison, la principale différence réside dans la proportion élevée des déplacements pour motifs sportifs effectués en train et transports en commun. Bien que la baisse d'utilisation des TC dans le MRMT 2021 soit probablement liée à la pandémie de COVID-19, les niveaux observés dans ce cas dépassent largement ceux de 2015, avec une part modale des TC pour les loisirs presque doublée (25% dans notre enquête contre 13% en 2015). Cette hausse de l'utilisation des TC se traduit par des parts plus faibles pour les TIM et les modes actifs. La différence est particulièrement marquée lorsqu'on compare la préférence pour des modes actifs avec celle des déplacements de loisirs en 2021, une année qui a pourtant connu un fort engouement pour la marche et le vélo parmi les Genevois-es. Cette divergence pourrait s'expliquer par le fait que certaines pratiques sportives nécessitent le transport d'équipements spécifiques, ce qui limite l'utilisation des modes actifs pour ces déplacements.

En ventilant par les types d'infrastructures, on peut notamment observer que les transports individuels motorisés (TIM) dominent comme mode de transport pour un certain nombre d'infrastructures. Le cas le plus notable est celui des terrains de golf, où les TIM représentent 92% des modes privilégiés (bien que cela concerne seulement 13 observations). Cette proportion élevée peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la nécessité de transporter un équipement encombrant et le fait que

ces infrastructures sont souvent situées en périphérie, rendant leur accès plus difficile par d'autres modes de transport.

Les patinoires intérieures/couvertes suivent avec une préférence de 67% pour les TIM. Ici aussi, l'équipement encombrant, surtout pour le hockey sur glace, joue un rôle important, bien que dans une moindre mesure pour les autres disciplines de patinage. Tandis que la patinoire des Vernets est située en centre-ville, celles de Meyrin et de Sous-Moulin sont plus éloignées et potentiellement moins bien desservies par les transports en commun.

Pour les stands de tir, où 60% des usager-ères privilégient les transports individuels motorisés (TIM), plusieurs raisons peuvent expliquer cette part importante. En plus de leur emplacement souvent excentré et moins bien desservi, il est surtout peu pratique, voire inconfortable, de se déplacer en transports en commun avec une arme.

Les déplacements vers les infrastructures de football révèlent aussi une nette prédominance des TIM, avec 55% pour les terrains synthétiques et 48% pour les terrains naturels, une différence qui pourrait être due à une localisation plus rurale des terrains naturels.

L'accès aux bases nautiques privilégie majoritairement les transports individuels motorisés (TIM), avec 52% des préférences. Là encore, la nécessité de transporter du matériel encombrant pour certaines activités sportives pourrait en partie l'expliquer.

Les déplacements vers les murs et blocs d'escalade intérieurs privilégient également les TIM (46%). Cela s'explique en partie par le transport de matériel encombrant dans le cas de l'escalade de voies (cordes, baudriers, etc.) et par le fait que ces infrastructures sont souvent situées en périphérie des centres, où les transports en commun sont moins fréquents (à l'exception de la Queue d'Arve).

Les infrastructures telles que les pistes d'athlétisme (39%), les courts intérieurs (40%) et extérieurs (37%) (regroupant ceux de tennis, badminton, squash et padel), ainsi que les salles de gymnastique (37%) montrent une préférence significative pour les TIM.

À l'inverse, une préférence pour l'usage des transports en commun et du train est notable pour les terrains multisports extérieurs (44%) et les terrains de beach volley/soccer (44%). Pour ces dernières infrastructures, la préférence pour les TIM est relativement faible (19%), tandis que les modes actifs (vélos, trottinette, marche) sont également privilégiés par 44% des usager-ères.

L'utilisation des modes actifs est particulièrement élevée pour les infrastructures liées à la course à pied. Les tapis de course à domicile ou dans des centres de fitness (72%), la pratique autonome ou en plein air (65%), les parcours Vita (53%), et les parcours mesurés (62%) voient une part importante d'usager-ères optant pour ces modes. De même, les pistes d'athlétisme (48%) et la pratique en eaux

Figure 37: Préférences pour des modes de transports afin de se rendre sur des infrastructures de pratique sportive (en % des activités)

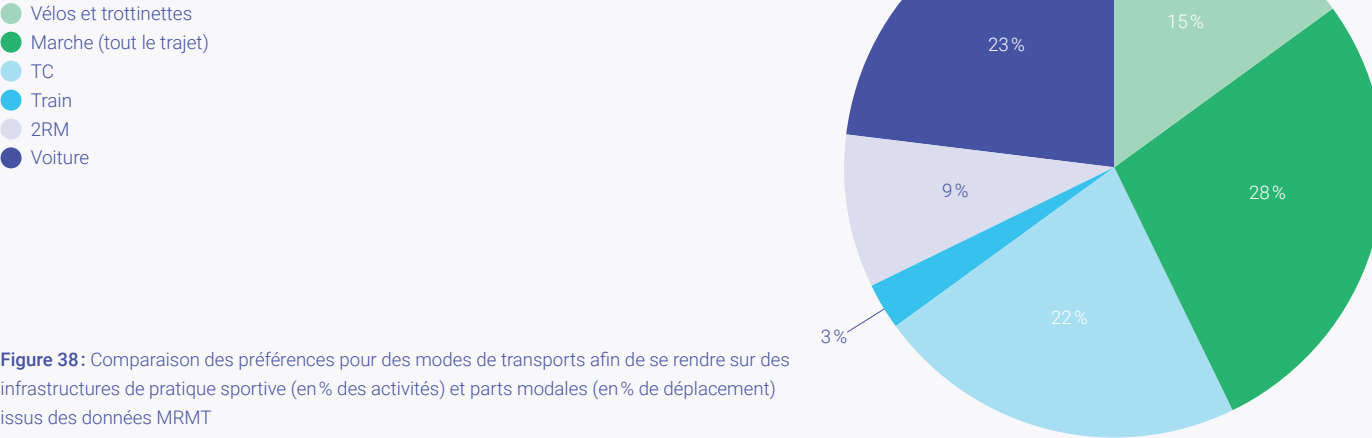


Figure 38: Comparaison des préférences pour des modes de transports afin de se rendre sur des infrastructures de pratique sportive (en % des activités) et parts modales (en % de déplacement) issus des données MRMT

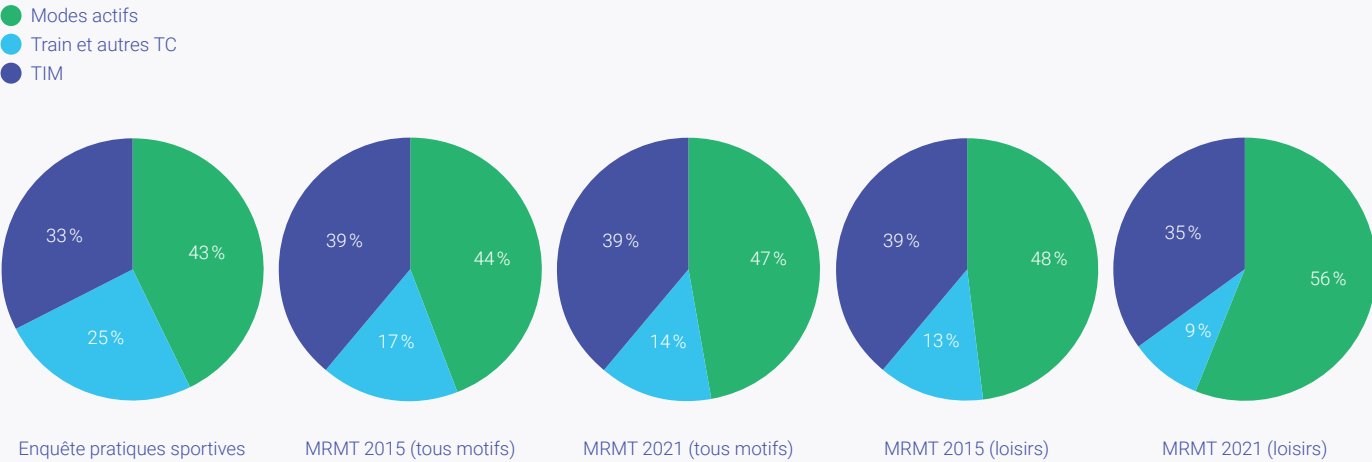


Tableau 39: Part des modes de transports utilisés le plus souvent par infrastructure de destination

Infrastructure	TIM	Train + TC	Modes actifs
Centre de fitness et salles de sport privées	26 %	26 %	48 %
Piscines intérieures	27 %	30 %	43 %
Salles de gymnastique	37 %	28 %	36 %
Piscines extérieures	33 %	25 %	41 %
Court intérieur	40 %	24 %	37 %
Court extérieur	37 %	20 %	43 %
Tapis de course	10 %	18 %	72 %
Terrain de football synthétique	55 %	22 %	23 %
Terrain de football naturel	48 %	27 %	23 %
En eaux libres	24 %	30 %	46 %
Autonome / En plein air	19 %	14 %	65 %
Parcours Vita	28 %	18 %	53 %
Base nautique / en eaux-libres (point de départ)	52 %	23 %	29 %
Piste d'athlétisme	39 %	16 %	48 %
Tables extérieures (hors domicile)	19 %	26 %	52 %
Fitness urbain / Street Workout	7 %	11 %	86 %
Terrain multisport extérieur	33 %	44 %	22 %
Terrains de beach volley / beach soccer	19 %	44 %	44 %
Stand de tir	60 %	7 %	27 %
Murs et blocs d'escalade intérieur	46 %	15 %	38 %
Parcours mesuré	31 %	15 %	62 %
Terrain de golf	92 %	0 %	8 %
Patinoires intérieures/couvertes	67 %	25 %	8 %
Total	33 %	25 %	43 %

libres (46 %) sont fréquemment associées à une préférence pour l'utilisation des modes actifs. Enfin, les centres de fitness et salles de sport privées (48 %), ainsi que les piscines intérieures (43 %) et extérieures (41 %), montrent une préférence notable pour les modes actifs. De plus, ces modes sont privilégiés pour les déplacements vers les tables extérieures de tennis de table (52 %) et les fitness urbains (86 % sur 28 usager-ères).

En observant la distribution de ces préférences pour les différents modes à l'échelle des infrastructures de pratiques sportives, il est intéressant de constater que certaines infrastructures sont fortement associées aux modes actifs alors que d'autres sont majoritairement associés aux TIM (les TC ne sont majoritaires pour aucune des infrastructures). Il conviendrait de mieux comprendre les motivations et les freins derrière ces choix modaux pour ces infrastructures spécifiques afin de comprendre si des améliorations pourraient être effectuées par exemple en matière d'accessibilité TP ou d'entreposage de matériel. Des enquêtes plus détaillées, faisant notamment appel à des méthodes qualitatives, seraient pour cela nécessaires.

Il serait également intéressant de comprendre, notamment pour les sports collectifs tels que le football et le hockey sur glace, ainsi que pour les autres sports individuels pratiqués en club, quelle place prend le covoiturage dans les trajets vers et depuis les infrastructures de pratique.

b) Temps de trajets vers les lieux de pratique

En regardant de plus près les trajets – tous modes confondus – vers ces différentes infrastructures, on remarque que le temps moyen de trajet se situe entre environ 15 et 30 minutes.

Les infrastructures associées à un temps de trajet moyen plus court sont les fitness urbains (14 minutes), les centres de fitness et salles de sports (16 minutes), les tables de ping pong extérieures (17 minutes), les terrains de beach volley ou de beach soccer (17 minutes), les courts de tennis (18-20 minutes), les piscines (19-20 minutes), les patinoires couvertes (19 minutes), les tapis de course (19 minutes) et les salles de gymnastiques (20 minutes).

Viennent ensuite les infrastructures avec des temps de trajet moyens situés entre 21 et 25 minutes. On y retrouve notamment les terrains de football synthétiques (21 minutes) et naturels (24 minutes) où la différence de temps de trajets moyens est relativement plus importante que pour des infrastructures similaires entre elles et concernant un sport commun. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les terrains de football naturels sont parfois plus représentés en campagne qu'en ville, à l'inverse des terrains synthétiques, mais également car les trajets vers les terrains de football naturels sont légèrement plus nombreux en TC et moins nombreux en TIM que ceux effectués vers les terrains de football synthétiques.

Sont également dans cette catégorie intermédiaire les murs et blocs d'escalade intérieurs (21 minutes), les pistes d'athlétisme (21 minutes), les infrastructures autonomes, les bases nautiques et les eaux-libres (24, 22 et 25 minutes).

Enfin, les infrastructures associées à un temps de trajet moyen plus long sont les terrains multisports extérieurs (27 minutes), les parcours Vita (28 minutes), les stands de tir (29 minutes) et les terrains de golf (32 minutes). Pour ces deux derniers, nous avons déjà mentionné dans la partie précédente que ces infrastructures étaient souvent excentrées en plus d'être peu nombreuses sur le territoire cantonal. Les parcours Vita sont eux majoritairement rejoins à pied, le trajet jusqu'à l'infrastructure pouvant faire partie d'un échauffement pour l'activité.

Ces durées sont croisées à la page suivante avec les différents modes de transport associés. Les analyses présentées concernent uniquement les croisements pour lesquels les échantillons comportent au moins 10 observations.

La durée des trajets effectués en voiture vers les différentes infrastructures de pratique sportive varie presque du simple au double, allant de 16 minutes en moyenne à 29 minutes en moyenne selon les infrastructures. On remarque que les trajets vers les terrains de football naturels sont en moyenne plus longs en voiture ou en deux-roues motorisés que pour les terrains synthétiques. Cela tendrait à confirmer que ce différentiel de temps n'est pas seulement dû à des trajets plus rapides en TIM qu'en TC, mais aussi à une présence des terrains de football naturels dans des territoires plus éloignés, en campagne notamment. Les effectifs des trajets en train ne permettent pas de faire une analyse plus fine à partir des données de cette enquête. Les trajets effectués en transports en commun vers les différentes infrastructures de pratiques sportives durent en moyenne entre 20 et 30 minutes. Ces déplacements ont des durées plus longues qu'avec les autres modes de transport. Les trajets à vélo vers des infrastructures durent pour la plupart en moyenne 15-20 minutes, ce qui correspond à des distances d'environ 4 et 7 km. Avec une durée moyenne plus importante pour les activités pratiquées en eaux-libres (~25mn), et plus courte pour celles pratiquées en «Autonome/En plein air» (~13mn). La plupart des trajets à pied vers des infrastructures de pratique sportive sont de courte durée, se faisant en moins de 15 minutes en moyenne, à l'exception des infrastructures utilisées pour les sports de marche ou de course, telles que les tapis de course, les parcours Vita, mais aussi «Autonome/En plein air». Ces trajets peuvent supposément être considérés comme faisant partie intégrante de la pratique sportive ou de son échauffement.

Les tables extérieures de tennis de table sont les infrastructures avec la durée moyenne de trajet la plus courte, avec les fitness urbains. On remarque ici que

Tableau 40 : Temps de trajet moyen par infrastructure

	Temps de trajet moyen (en mn)	N
Centre de fitness et salles de sport privées	16	246
Piscines intérieures	19	191
Salles de gymnastique	20	159
Piscines extérieures	20	135
Court intérieur	20	63
Court extérieur	18	60
Tapis de course	19	60
Terrain de football synthétique	21	60
Terrain de football naturel	24	52
En eaux libres	25	50
Autonome / En plein air	24	43
Parcours Vita	28	40
Base nautique / en eaux-libres (point de départ)	22	31
Piste d'athlétisme	21	31
Tables extérieures (hors domicile)	17	31
Fitness urbain / Street Workout	14	28
Terrain multisport extérieur	27	27
Terrains de beach volley / beach soccer	17	16
Stand de tir	29	15
Murs et blocs d'escalade intérieur	21	13
Parcours mesuré	18	13
Terrain de golf	32	13
Patinoires intérieures/couvertes	19	12

Tableau 41 : Temps de trajet moyen par infrastructure et par mode

	Voiture		2RM		Train		TC		Vélo		Marche	
	Minutes en moyenne	N	Minutes en moyenne	N	Minutes en moyenne	N	Minutes en moyenne	N	Minutes en moyenne	N	Minutes en moyenne	N
Centre de fitness et salles de sport privées	20	38	18	25	37	5	21	60	17	26	11	93
Piscines intérieures	20	39	17	12	40	2	25	56	17	32	13	51
Salles de gymnastique	21	39	24	20	30	6	25	38	19	19	12	38
Piscines extérieures	16	33	23	11	26	6	29	28	18	27	13	29
Court intérieur	16	18	19	7	37	3	29	12	23	9	11	14
Tapis de course	22	6		0	30	1	22	10	19	5	17	38
Court extérieur	18	16	10	6	28	2	25	10	19	16	12	10
Terrain de football synthétique	17	23	16	10	17	4	22	9	20	6	37	8
Terrain de football naturel	26	12	23	13	16	2	28	12	23	5	16	7
En eaux libres	21	11	5	1	45	1	29	14	25	17	21	6
Autonome / En plein air	22	5	11	3	60	1	34	5	13	11	27	17
Parcours Vita	27	8	29	3		0	20	7	27	2	31	19
Piste d'athlétisme	27	9	19	3	21	2	26	3	21	5	13	10
Tables extérieures (hors domicile)	16	3	21	3		0	36	8	5	1	7	15
Base nautique / en eaux-libres (point de départ)	20	12	34	4	21	2	28	5	19	4	17	5
Terrain de golf	29	10	42	2		0		0	60	1		0

cela est principalement dû aux trajets à pied pour lesquels la moyenne est de 7 minutes. Cela peut s'expliquer par le fait que la pratique du tennis de table ne nécessite pas d'équipement encombrant, mais aussi par une présence supposée d'une offre de proximité importante sur le canton. De plus, ces tables extérieures sont à associer à du tennis de table de loisirs plutôt qu'à une pratique compétitive de la discipline.

13.2. Perception de l'accessibilité des infrastructures
Dans cette partie du rapport, la perception de l'accessibilité (très bonne, bonne, ni bonne ni mauvaise, mauvaise, très mauvaise) pour différentes infrastructures est analysée en fonction des modes de transport utilisés. Les utilisateurs et utilisatrices de ces infrastructures ont été interrogés sur tous les modes de transport présentés ici, avec la possibilité de répondre « Je ne sais pas / Pas pertinent ». Un score d'accessibilité, allant de 0 (très mauvaise accessibilité) à 100 (très bonne accessibilité), a ensuite été calculé. Ce score est basé sur la répartition des réponses, en excluant les réponses « Je ne sais pas / Pas pertinent ». Les résultats de cette analyse sont présentés dans *Tableau 42*.
L'accessibilité en voiture est perçue positivement pour la plupart des infrastructures, avec des scores allant de 59 à 84. Les terrains de football (synthétiques: 83, naturels: 84), ainsi que les courts de tennis (intérieurs: 82, extérieurs: 80) obtiennent les meilleures notes. Les piscines intérieures (72) et les parcours Vita (71) sont jugés un peu moins accessibles, mais toujours positivement. En revanche, les bases nautiques (67), les centres de fitness (66) et les installations de street-workout (59) sont moins bien notées.
Les infrastructures sont très bien notées pour ce qui est l'accessibilité en deux-roues motorisés, avec des scores allant de 76 à 87. Les terrains de football (synthétiques: 87, naturels: 85), les courts intérieurs (87) et les piscines (84) sont particulièrement accessibles. Même les bases nautiques (81) et le street-workout (81) sont jugés facilement accessibles en deux-roues motorisés.
L'accessibilité par train est jugée de manière plus variable, avec des scores allant de 25 à 66, probablement en raison d'un faible nombre de répondant-es qui rend par ailleurs cette grille de lecture moins pertinente. Les pistes d'athlétisme (66) et les terrains multisports extérieurs (58) sont parmi les mieux notés, tandis que les piscines extérieures (43), courts intérieurs (44) et salles de gymnastique (44) sont jugés moins propices à l'usage du train.
Globalement positive, l'accessibilité via les transports en commun présente des scores de 60 à 79. Les centres de fitness (79), les piscines intérieures (78) et les terrains multisports (78) sont bien notés, tandis que les courts extérieurs (60) et les bases nautiques (65) sont moins bien perçus. L'accessi-

bilité aux fitness urbains (68) reste modérément bonne, malgré un score plus bas comparé à d'autres infrastructures.
Le vélo est perçu comme un excellent mode de transport vers les lieux de pratique sportive, avec des scores généralement supérieurs à 80. Les piscines (intérieures: 88, extérieures: 86), les centres de fitness (88) et les parcours Vita (84) sont particulièrement accessibles. Les terrains de football (84 pour le naturel et 83 pour le synthétique) sont également bien notés. Les bases nautiques (80) et l'accès en eaux libres (94) confirment le vélo comme un choix idéal.
Enfin, l'accessibilité à pied est jugée très bonne avec des scores entre 69 et 89. Les centres de fitness (85), piscines intérieures (84) et les tables extérieures (86) obtiennent des scores particulièrement élevés, indiquant une excellente accessibilité dans le canton de Genève. Les terrains de football (85 et 78 pour les synthétiques) ainsi que les parcours Vita (79) sont également bien notés. En revanche, l'accès aux bases nautiques (69) et aux courts extérieurs (69) est perçu comme un peu plus difficile, tout en restant dans des valeurs positives.
Le train est généralement mal noté en raison de son réseau limité, qui ne couvre pas l'ensemble du canton et se trouve souvent éloigné des infrastructures sportives. Cela oblige les utilisateur-ices à combiner le train avec un autre mode de transport pour atteindre leur destination. La voiture obtient de meilleures notes que le train, bien que son accessibilité reste modérée. Les politiques visant à restreindre l'usage de la voiture, comme la réduction des espaces de stationnement et les zones à faible émission, expliquent cette situation, notamment dans certaines zones urbaines. Les transports en commun reçoivent des notes globalement positives, avec toutefois des disparités. Le réseau est performant dans les zones urbaines denses, mais l'accès aux infrastructures situées en périphérie reste plus compliqué, en raison de la couverture moins dense des lignes de bus ou tramways. Les deux-roues motorisés (2RM), le vélo et la marche sont particulièrement bien notés. Ils se distinguent par leur flexibilité, notamment en milieu urbain, et leur capacité à contourner les contraintes liées au stationnement ou à la congestion. La marche et le vélo permettent aussi de combiner déplacement et activité physique, rendant ces modes particulièrement attractifs pour accéder aux infrastructures sportives. Ces tendances mettent en lumière l'importance de renforcer les infrastructures pour les piétons et les cyclistes, tout en améliorant les connexions entre les transports en commun et les infrastructures sportives.

Tableau 42: Scores d'accessibilité par infrastructure et par mode

	Voiture	2RM	Train	TC	Vélo	Marche
Centre de fitness et salles de sport privées	66	84	47	79	88	85
Piscines intérieures	72	84	44	78	88	84
Salles de gymnastique	74	84	44	73	88	81
Piscines extérieures	69	84	43	74	86	83
Court intérieur	82	87	44	69	84	74
Tapis de course	73	82	54	75	86	83
Court extérieur	80	83	39	60	80	69
Terrain de football synthétique	83	87	48	77	83	78
Terrain de football naturel	84	85	51	77	84	85
En eaux libres	61	78	55	73	94	86
Autonome / En plein air	65	77	52	75	82	83
Parcours Vita	71	80	51	74	84	79
Piste d'athlétisme	78	82	66	76	88	84
Tables extérieures (hors domicile)	81	82	49	79	91	86
Base nautique / en eaux-libres (point de départ)	67	81	56	65	80	69
Fitness urbain / Street Workout	59	81	25	68	90	89
Terrain multisport extérieur	75	76	58	78	78	74

Synthèse

- 43 % des déplacements vers les infrastructures sportives se font par modes actifs (marche, vélo, trottinette), 32 % des déplacements se font via transports individuels motorisés (TIM), incluant voitures et deux-roues motorisés (2RM), et 25 % des déplacements se font par train ou transports en commun.
- En comparant ces chiffres de mobilité avec les données MRMT, la part modale des transports en commun pour les loisirs sportifs (25 %) est particulièrement élevée (13 % en 2015).
- Les équipements encombrants (hockey, escalade, golf) ou la localisation excentrée des infrastructures (golf, tir) semblent motiver un usage des TIM.
- Pour certaines activités (course à pied, fitness), la proximité des infrastructures et le déplacement comme partie intégrante de l'activité favorisent les modes actifs.
- Les trajets vers les infrastructures sportives durent en moyenne entre 15 et 30 minutes. Les trajets les plus courts concernent des infrastructures plutôt urbaines (centres de fitness et fitness urbains) et les plus longs concernent des infrastructures plutôt présente en zone de nature (terrains de golf et parcours Vita).
- Concernant l'accessibilité perçue par les usager-ères de ces infrastructures, les deux-roues motorisés (2RM), le vélo et la marche sont particulièrement bien notés sur pour la majorité des infrastructures.
- L'accessibilité en voiture se démarque de celles des modes actifs pour les infrastructures dédiée au football et aux sports de raquettes .

14. Demandes en matière de politiques publiques



Il a été demandé aux enquêté-es de choisir trois sujets pour lesquels des améliorations en matière de politiques publiques devraient être réalisées en priorité. Les préoccupations financières apparaissent comme un enjeu majeur, avec 39 % des répondant-es qui ont sélectionné l'aide financière pour l'adhésion aux clubs, 36 % pour des rabais sur l'accès aux infrastructures, 28 % pour la location de matériel à bas prix afin de tester un sport et 27 % pour une aide financière à l'achat de matériel.

Rappelons ici que le troisième frein à la pratique le plus cité est celui des coûts économiques (42-63 %) et qu'ils sont un frein plus important pour les femmes (48-67 %) que pour les hommes (35-57 %).

Les prestations ciblant certains groupes de population sont également mises en avant. Ainsi, 35 % des répondant-es estiment qu'il est nécessaire d'améliorer les prestations et événements pour les senior-es, 30 % pour les jeunes et 22 % pour les enfants en bas âge.

Enfin, 28 % des répondant-es souhaitent voir des améliorations concernant l'extension des horaires d'ouverture des infrastructures. Ceci rejoint le fait que le frein principal à la pratique sportive est le manque de temps (60 à 79 % des répondant-es) suivi en seconde place par les « horaires d'ouverture trop restreints » (43 à 62 % des répondant-es). Rappelons aussi que ces freins sont plus particulièrement cités par les personnes disposant de hauts revenus, ainsi que par les plus jeunes.

Les améliorations relatives à la desserte des transports publics (14 %), aux terrains de sport en extérieur (13 %), et à l'accessibilité et à l'inclusion (lutte contre les discriminations) (10 %) sont moins sollicitées.

Figure 39: Politiques publiques prioritaires d'après les répondant-es

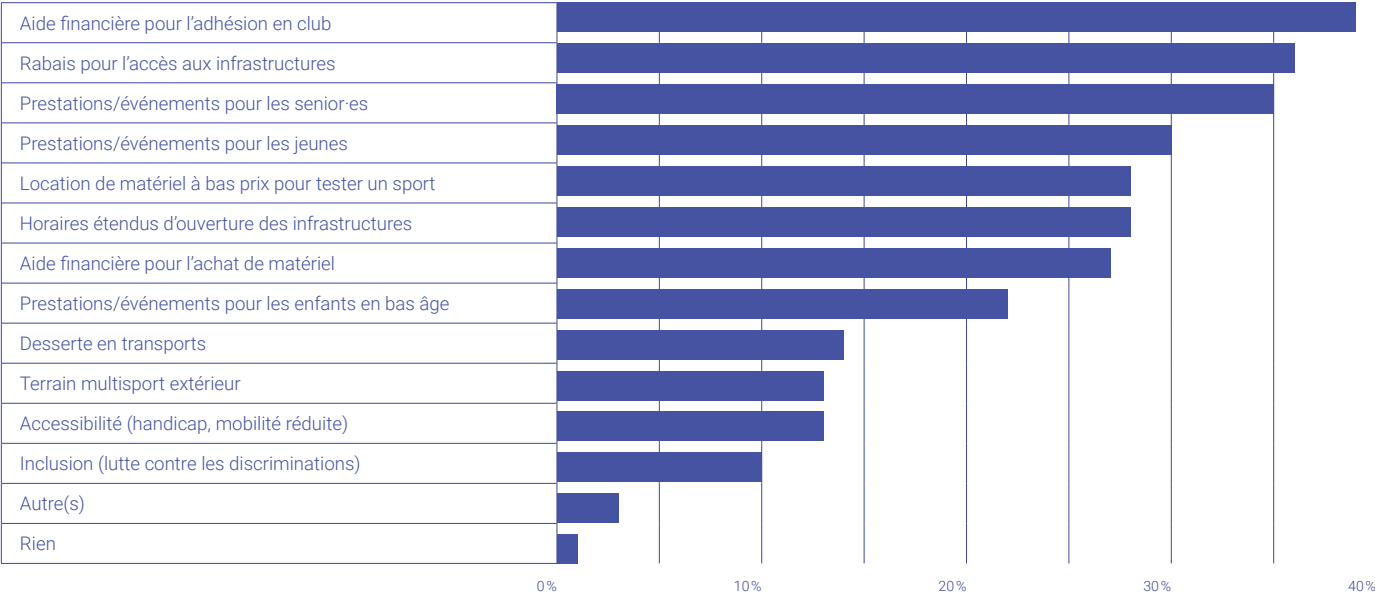


Tableau 43: Politiques publiques prioritaires d'après les répondant-es, selon la catégorie de revenu du ménage

	Revenu mensuel net du ménage							Préfère ne pas répondre
	Jusqu'à 3'000 CHF	De 3'001 à 5'000 CHF	De 5'001 à 7'000 CHF	De 7'001 à 9'000 CHF	De 9'001 à 11'000 CHF	De 11'001 à 15'000 CHF	Plus de 15'000 CHF	
Aide financière pour l'adhésion en club	35 %	51 %	38 %	36 %	35 %	43 %	26 %	35 %
Rabais pour l'accès aux infrastructures	41 %	40 %	38 %	40 %	40 %	31 %	25 %	29 %
Prestations/événements pour les senior-es	37 %	38 %	36 %	33 %	32 %	33 %	35 %	32 %
Prestations/événements pour les jeunes	23 %	22 %	32 %	34 %	32 %	22 %	38 %	32 %
Location de matériel à bas prix pour tester un sport	33 %	27 %	30 %	33 %	28 %	27 %	23 %	24 %
Horaires étendus d'ouverture des infrastructures	18 %	21 %	25 %	29 %	32 %	41 %	35 %	28 %
Aide financière pour l'achat de matériel	31 %	35 %	29 %	29 %	24 %	24 %	14 %	22 %
Prestations/événements pour les enfants en bas âge	29 %	17 %	19 %	25 %	22 %	17 %	25 %	24 %
Desserte en transports	17 %	10 %	11 %	12 %	13 %	22 %	15 %	19 %
Terrain multisport extérieur	4 %	13 %	10 %	13 %	18 %	16 %	29 %	11 %
Inclusion (lutte contre les discriminations)	9 %	9 %	10 %	10 %	8 %	9 %	11 %	11 %
Accessibilité (handicap, mobilité réduite)	14 %	15 %	16 %	7 %	13 %	9 %	5 %	17 %
Autre(s)	8 %	1 %	3 %	2 %	2 %	1 %	6 %	6 %
Rien	1 %	2 %	1 %	0 %	1 %	2 %	3 %	4 %

Figure 40 compare les différentes demandes en fonction de la situation de la commune dans le canton (ville de Genève, 1^{re} et 2^e couronnes, périurbain). On peut faire les constats qui suivent. Les prestations/événements pour les senior-es sont particulièrement demandés en ville de Genève. En revanche, la location de matériel à bas prix pour tester un sport, la desserte en transport et le besoin de terrain multisport extérieur y sont moins prégnants que dans les autres espaces. En 1^{re} couronne, l'aide financière pour l'achat de matériel, des horaires étendus d'ouverture des infrastructures, des terrains multisports en extérieur et des efforts en matière d'accessibilité sont particulièrement demandés. En 2^e couronne, ce sont la desserte en transport, l'inclusion et la lutte contre les discriminations qui sont plus demandées que dans les autres espaces. Enfin, en zone périurbaine, les rabais pour l'accès aux infrastructures, les prestations/événements pour les senior-es, la location de matériel à bas prix pour tester un sport et la desserte en transport sont particulièrement plébiscités.

Tableau 44 montre la variation des attentes en fonction de l'âge. On y observe que les demandes d'aide financières pour l'adhésion au club sont plus prégnantes chez les jeunes. Sans surprise, les jeunes souhaitent des prestations et événements pour les jeunes, et les senior-es pour les senior-es. Notons néanmoins que la demande est formulée avec plus d'insistance chez les plus de 65 ans (64%). Les demandes d'horaires étendus proviennent principalement des 26 à 54 ans, tandis que les demandes d'aides pour les jeunes enfants concernent surtout les 16 à 45 ans. Enfin, les enjeux de desserte en transport et d'accessibilité sont plus prégnants chez les 46 ans et plus.

- Synthèse**
- Les préoccupations financières apparaissent comme un enjeu majeur, avec 39% des répondant-es qui ont sélectionné l'aide financière pour l'adhésion aux clubs, 36% pour des rabais sur l'accès aux infrastructures, 28% pour la location de matériel à bas prix afin de tester un sport et 27% pour une aide financière à l'achat de matériel.
 - Les prestations ciblant certains groupes de population sont également mises en avant. Ainsi, 35% des répondant-es estiment qu'il est nécessaire d'améliorer les prestations et événements pour les senior-es, 30% pour les jeunes et 22% pour les enfants en bas âge.
 - 28% des répondant-es souhaitent voir des améliorations concernant l'extension des horaires d'ouverture des infrastructures.
 - Les améliorations relatives à la desserte des transports publics (14%), aux terrains de sport en extérieur (13%), et à l'accessibilité et à l'inclusion (lutte contre les discriminations) (10%) sont moins sollicitées.

Figure 40: Politiques publiques prioritaires d'après les répondant-es, selon la typologie de territoire de résidence

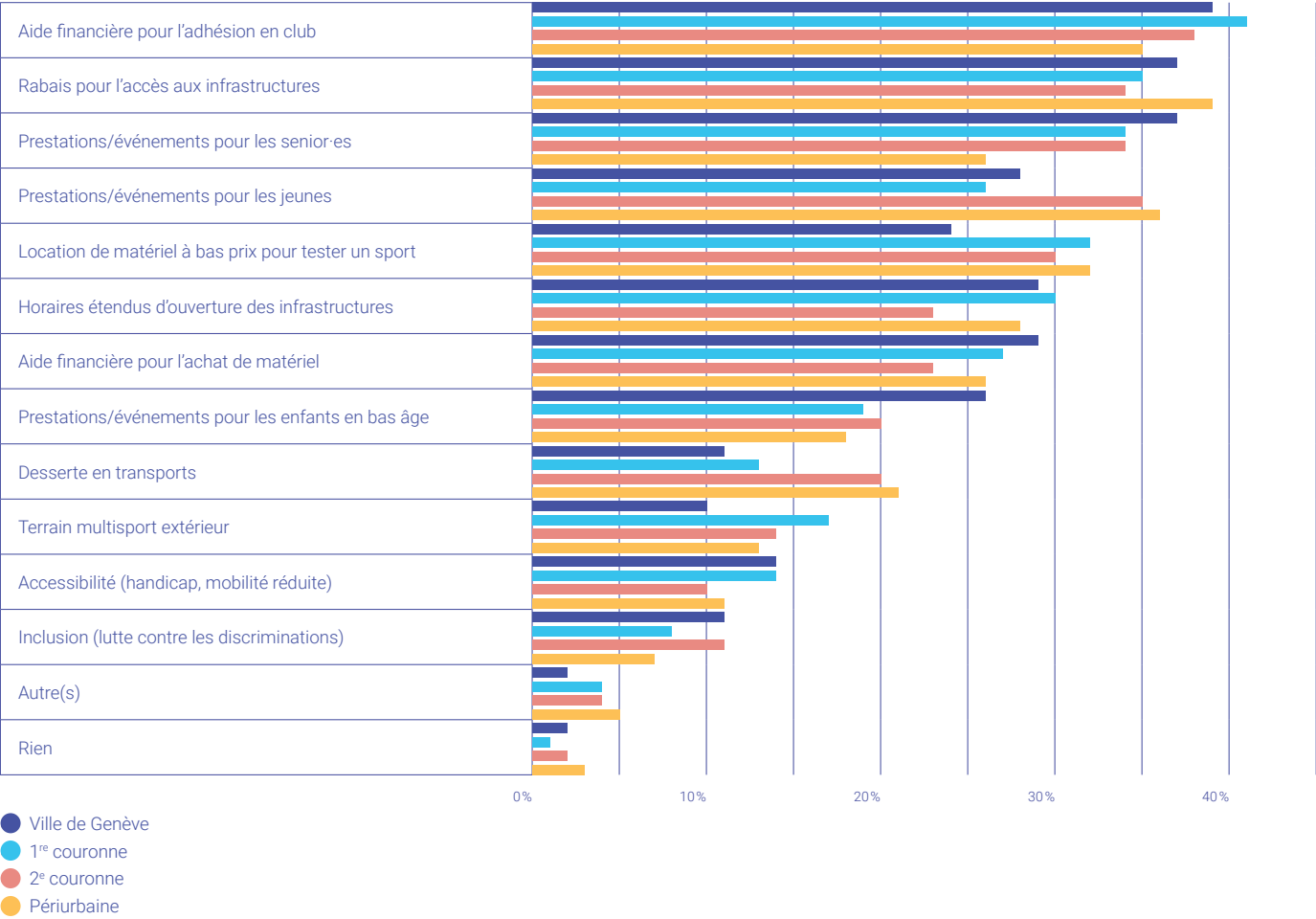


Tableau 44: Politiques publiques prioritaires d'après les répondant-es, selon la catégorie d'âge

	16-25	26-34	35-45	46-54	55-64	65+
Aide financière pour l'adhésion en club	40%	43%	41%	38%	41%	31%
Rabais pour l'accès aux infrastructures	35%	40%	29%	44%	37%	35%
Prestations/événements pour les seniors	21%	21%	20%	21%	55%	64%
Prestations/événements pour les jeunes	43%	25%	36%	29%	21%	24%
Location de matériel à bas prix pour tester un sport	31%	29%	32%	25%	26%	26%
Horaires étendus d'ouverture des infrastructures	27%	35%	28%	30%	26%	22%
Aide financière pour l'achat de matériel	34%	34%	39%	28%	22%	8%
Prestations/événements pour les enfants en bas âge	24%	32%	29%	16%	11%	19%
Desserte en transports	9%	5%	9%	18%	17%	26%
Terrain multisport extérieur	10%	12%	16%	17%	15%	7%
Inclusion (lutte contre les discriminations)	13%	12%	11%	10%	5%	8%
Accessibilité (handicap, mobilité réduite)	10%	9%	7%	14%	14%	22%
Autre(s)	2%	1%	2%	6%	6%	3%
Rien	1%	1%	1%	2%	3%	2%

15. Conclusion (par le mandant)

La population genevoise est encore et toujours très sportive. Nous le savions, mais nous disposons à présent d'une nouvelle preuve scientifique de cet état de fait, état qui a pu être mis en lien et croisé avec d'autres variables et considérations afin d'étoffer les connaissances dans plusieurs domaines. Par ailleurs, ce nouveau protocole d'enquête permettra de réitérer l'opération à une fréquence convenue dans le but de suivre l'évolution de la situation, dont une partie dépend des actions qui seront menées et encouragées. En effet, réduire, éliminer ou compenser des freins, des limitations ou des obstacles doit demeurer une priorité, comme faire en sorte que toute la population, dans sa grande diversité et selon des réalités très différentes, puisse pratiquer la ou les disciplines souhaitées dans des conditions optimales, tout en tenant compte des aménagements temporaires ou permanents parfois indispensables. Et les efforts doivent évidemment être poursuivis pour maintenir ce taux élevé de personnes pratiquantes et pour faire progresser positivement les chiffres, et ceci à tous niveaux. D'autres études seront conduites à propos d'autres publics ou thématiques qui nécessiteraient des approfondissements avec pour objectif global d'affiner les connaissances et ainsi d'élaborer et calibrer judicieusement les mesures et politiques publiques. À ce propos, parallèlement à la présente étude, une autre enquête portant sur le sport et le handicap, et sur toutes les spécificités y relatives, est en cours de conclusion. Afin de nuancer ce qui a été écrit et décrit dans ce rapport, il apparaît aussi intéressant de préciser que les tendances ne sont pas exclusives, ni excluanes. Ainsi, à titre d'exemple, ce n'est pas parce que l'on est membre d'un club que l'on ne pratique pas de sport en solitaire, et inversement, que ce soit par plaisir ou par contrainte. Ce n'est pas parce que l'on privilégie la voiture pour une pratique que ce moyen de transport est utilisé systématiquement. Ce n'est pas parce que le manque de temps est problématique, qu'aucune solution n'existe, qu'elle vienne des

personnes elles-mêmes ou des instances publiques. Pour conclure, il est essentiel de rappeler que les données du présent rapport portent sur les personnes âgées de 16 ans et plus, et que les comportements et les besoins diffèrent grandement entre les enfants et les jeunes adultes (et les personnes plus âgées), notamment en matière d'infrastructures et de sport associatif. Le fait d'évoquer celles et ceux que l'on nomme «juniors» offre l'occasion de réaliser une parenthèse finale en mettant en exergue le travail remarquable réalisé par les clubs et les associations sportives. On sait à quel point ce qui est expérimenté au plus jeune âge a une incidence sur la pratique à l'âge adulte, que ce soit dans le cadre familial ou associatif. Ainsi, un taux de pratique élevé chez les adultes renvoie au mérite des clubs et de tout ce qui est mis en œuvre pour accueillir les plus jeunes pratiquantes et pratiquants. Rappelons qu'il ne s'agit pas seulement de les encadrer et de leur apprendre les règles et techniques pour performer et prendre du plaisir, mais il est aussi question de leur inculquer la compréhension mutuelle, le fair-play, l'entraide et, plus globalement, le vivre-ensemble. Toutes les personnes œuvrant dans l'univers du sport associatif contribuent activement et positivement aux résultats réjouissants de cette étude. Ces actrices et acteurs sont continuellement amenés à composer avec l'évolution de la société et à participer à l'application de mesures et actions prioritaires et représentent donc indéniablement un maillon aussi précieux qu'indispensable. Voici donc une occasion à saisir pour féliciter et remercier toutes les personnes, à des fonctions et niveaux différents, dans le domaine administratif comme sportif, qui contribuent à faire vivre le sport sur le territoire cantonal, d'une manière ou d'une autre, dans l'ombre comme dans la lumière.

Jérôme Blanc
Responsable accès et accessibilité au sport
Service cantonal du sport

Figure 1 : Découpage territorial du canton de Genève	10
Figure 2 : Participation, en tant que sportif-ve, à des compétitions/manifestations sportives au cours des 12 derniers mois	21
Figure 3 : Pour quelles raisons pratiquez-vous des activités sportives de façon générale?	21
Figure 4 : Parmi ces raisons, lesquelles sont pour vous des freins à pratiquer davantage d'activités sportives?	21
Figure 5 : Horaires de pratique d'activités sportives en semaine et en week-end	23
Figure 6 : Typologie des lieux des pratiques sportives (en % des lieux de pratiques)	23
Figure 7 : Niveau d'activité sportive de la population genevoise	27
Figure 8 : Niveau d'activité sportive, comparatif avec autres études	27
Figure 9 : Niveau de pratique sportive, selon le genre	31
Figure 10 : Niveau de pratique sportive, selon la catégorie d'âge	31
Figure 11 : Niveau de pratique sportive, selon le genre et l'âge	31
Figure 12 : Évolution du niveau de pratique sportive, selon le genre	32
Figure 13 : Niveau de pratique sportive, selon le genre et la composition du ménage	32
Figure 14 : Niveau de pratique sportive, selon le statut d'activité	32
Figure 15 : Niveau de pratique sportive, selon l'autoperception de son niveau de santé	34
Figure 16 : Niveau de pratique sportive, selon le handicap	34
Figure 17 : Autoperception de son niveau de santé, selon l'âge	34
Figure 18 : Autoperception de son niveau de santé, selon le handicap	34
Figure 19 : Niveau de pratique sportive, selon le niveau de formation	37
Figure 20 : Niveau de pratique sportive, selon le niveau de formation (seulement 26 ans et plus)	37
Figure 21 : Niveau de pratique sportive, selon le niveau de revenu	37
Figure 22 : Niveau de pratique sportive, selon la nationalité	37
Figure 23 : Niveau de pratique sportive, selon l'intensité physique de l'activité professionnelle	38
Figure 24 : Parts des individus pratiquant les différentes catégories de pratiques sportives au moins une fois par mois	47
Figure 25 : Types de manifestations et compétitions sportives sollicités	67
Figure 26 : Motivations pour la pratique d'activités sportives	71
Figure 27 : Motivations pour la pratique d'activités sportives par genre	71
Figure 28 : Satisfaction du niveau actuel de pratique, selon catégories d'âge	75
Figure 29 : Obstacles à la pratique d'activités sportives	79
Figure 30 : Coûts menant à des renoncements à pratiquer des activités sportives	83
Figure 31 : Coûts menant à des renoncements à pratiquer des activités sportives chez les enfants	84
Figure 32 : Horaires de pratique d'activités sportives en semaine et en week-end	89
Figure 33 : Horaires de pratiques sportives en semaine, selon le genre	89
Figure 34 : Horaires de pratiques sportives en week-end, selon le genre	89
Figure 35 : Typologie des lieux de pratiques sportives	92
Figure 36 : Distribution de la pratique sportive selon le découpage territorial	95
Figure 37 : Préférences pour des modes de transports afin de se rendre sur des infrastructures de pratique sportive (en % des activités)	99
Figure 38 : Comparaison des préférences pour des modes de transports afin de se rendre sur des infrastructures de pratique sportive (en % des activités) et parts modales (en % de déplacement) issus des données MRMT	99
Figure 39 : Politiques publiques prioritaires d'après les répondant-es	107
Figure 40 : Politiques publiques prioritaires d'après les répondant-es, selon la typologie de territoire de résidence	109

Tableau 1 : Tableau des poids de l'échantillon représentatif	11
Tableau 2 : Statistiques descriptives de l'échantillon représentatif	13
Tableau 3 : Échantillon de l'enquête représentative et intervalles de confiance	15
Tableau 4 : Statuts de pratique	19
Tableau 5 : Tableau comparatif de pratique sportive selon l'âge, 2014-2024	31
Tableau 6 : Niveau de pratique sportive, selon le découpage territorial du canton de Genève	38
Tableau 7 : Intensité de l'activité physique professionnelle, selon le niveau de formation	38
Tableau 8 : Intensité de l'activité physique professionnelle, selon le niveau de revenu	38
Tableau 9 : Distribution des personne n'ayant jamais été très sportives et celles ayant toujours été très sportives, selon les variables sociodémographiques	41
Tableau 10 : Distribution des personne n'ayant jamais été très sportives et celles ayant toujours été très sportives, selon les variables sociodémographiques	45
Tableau 11 : Distribution des catégories d'âge par pratique sportive	47
Tableau 12 : Classement des pratiques sportives les plus pratiquées, selon le genre	49
Tableau 13 : Distribution des catégories d'âge par catégorie de pratiques sportives	49
Tableau 14 : Distribution de genre par catégorie de pratiques sportives	49
Tableau 15 : Distribution des catégories de revenu par pratique sportive	51
Tableau 16 : Distribution des catégories de pratique sportive par niveau de revenu	51
Tableau 17 : Distribution des niveaux de revenu par catégories de pratique sportive	51
Tableau 18 : Distribution des découpages territoriaux de résidence par pratique sportive	52
Tableau 19 : Distribution des catégories d'âge, de genre et de revenu par catégorie de pratiques sportives	52
Tableau 20 : Distribution des statuts de pratique par pratiques sportives	57
Tableau 21 : Statuts de pratique, selon le genre et l'âge	58
Tableau 22 : Status de pratique, selon le découpage territorial du canton de Genève	58
Tableau 23 : Contextes sociaux de pratique	58
Tableau 24 : Contextes sociaux de pratique par pratique sportive	60
Tableau 25 : Contextes sociaux de pratique, selon le découpage territorial du canton de Genève	61
Tableau 26 : Types de manifestations et compétitions sportives sollicités selon le genre et l'âge	67
Tableau 27 : Types de manifestations et compétitions sportives sollicités, selon le découpage territorial du canton de Genève	67
Tableau 28 : Motivations pour la pratique d'activités sportives, selon la catégorie d'âge	72
Tableau 29 : Satisfaction du niveau de pratique actuel, selon niveau d'activité sportive	75
Tableau 30 : Niveau de pratique d'activité sportive, selon satisfaction du niveau de pratique actuel	75
Tableau 31 : Obstacles à la pratique d'activités sportives par niveau de revenu	79
Tableau 32 : Obstacles à la pratique d'activités sportives par genre	80
Tableau 33 : Obstacles à la pratique d'activités sportives, selon la catégorie d'âge	80
Tableau 34 : Obstacles à la pratique d'activités sportives, selon le découpage territorial du canton de Genève	83
Tableau 35 : Coûts menant à des renoncements à pratiquer des activités sportives par niveau de revenu	84
Tableau 36 : Coûts menant à des renoncements à pratiquer des activités sportives chez les enfants par niveau de revenu du ménage	84
Tableau 37 : Horaires de pratiques sportives en semaine et en week-end, selon la catégorie d'âge	89
Tableau 38 : Lieux de pratique pour les activités les plus sollicitées par les Genevois-es	93
Tableau 39 : Lieux de pratique pour les activités les plus sollicitées par les Genevois-es	99
Tableau 40 : Temps de trajet moyen par infrastructure	101
Tableau 41 : Temps de trajet moyen par infrastructure et par mode	101
Tableau 42 : Scores d'accessibilité par infrastructure et par mode	103
Tableau 43 : Politiques publiques prioritaires d'après les répondant-es, selon la catégorie à de revenu du ménage	107
Tableau 44 : Politiques publiques prioritaires d'après les répondant-es, selon la catégorie d'âge	109

Beck U et Beck-Gernsheim E (2001) Individualization: Institutionalized individualism and its social and political consequences SAGE, Londres.

European Comission (2022) Special Eurobarometer 525 Sport and Physical Activity.

Fischer A, Lamprecht M, Wiegand D et Stamm H (2014) Le sport dans le canton de Genève, Observatoire Sport et activité physique Suisse.

Hänggi J, Lovison G, Jeong A, Schaffner E, Njihuis E, Studer F, Taube W, Kayser B, Suggs SL, Bringolf-Isler B, Probst-Hensch N. Participation in organised sports and longitudinal development of physical activity in Swiss youth: the population-based SOPHYA cohort. Swiss Med Wkly [Internet]. 2024 Oct. 14 [cited 2024 Nov. 6];154(10):3778. Available from: <https://smw.ch/index.php/smw/article/view/3778>

Külling C, Waller G, Suter L, Willemse I, Bernath J, Skirgaila P, Streule P et Süss D (2022) JAMES: Jugend, Aktivitäten, Medien - Erhebung Schweiz. Publisher: Zurich: Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften.

Lamprecht M, Bürgi R et Stamm H (2022) Sport Schweiz light 2022 Die Folgen der Covid-19-Pandemie für das Sportverhalten der Schweizer Bevölkerung. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.

Lamprecht M, Bürgi R et Stamm H (2020): Sport Suisse 2020. Activité et consommation sportives de la population suisse. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.

Lamprecht M, Stam H et Fischer A (2020b) Observatoire du bénévolat en Suisse 2020. Seismo

Mattli R, Hess S, Maurer M, Eichler K, Pletscher M et Wieser S (2014) Kosten der körperlichen Inaktivität in der Schweiz. Winterthur: züricher Hochschule für Angewandte Wissenschaften (ZHAW) Studie im Auftrag des Bundesamts für Gesundheit (BAG).

Müller J (2023) Baromètre national des pratiques sportives 2022, notes et rapports de l'INJEP.

Nicolas C et Passet B (2024) «Sport et inclusion: revue de littérature et recommandations», rapport à l'attention de Special Olympics, Observatoire du Sport Populaire.

Office fédéral du sport OFSPO, Office fédéral de la santé publique OFSP, Promotion Santé Suisse, Bureau de prévention des accidents bpa, Réseau suisse Santé et activité physique hepa. (2022) Recommandations suisses en matière d'activité physique. Bases. Macolin.

Pociello C (1989) Les tendances d'évolution des pratiques de loisirs sportifs. Essai de construction d'un modèle d'analyse prospective. Mappemonde, 14(2), 2-6.

Rosa H (2013) Social acceleration: A new theory of modernity. Columbia University Press.

Raibaud Y, Alessandrin A, Franquet L et Domingos C (2017) Analyse des facteurs influençant les pratiques sportives des femmes en Ville de Genève. Rapport de recherche.

Rosa H et Chaumont T (2017) Aliénation et accélération: vers une théorie critique de la modernité tardive. La découverte.

Rhodes RE, McEwan D et Rebar AL (2019) Theories of physical activity behaviour change: A history and synthesis of approaches. Psychology of Sport and Exercise, 42, 100-109.

Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud (2016) Portrait des clubs sportifs Vaudois.

Ville de Lausanne, Service des Sports (2021) La politique sportive lausannoise à l'épreuve du genre: constats et actions prioritaires pour développer l'égalité femmes-hommes dans le sport.

World Health Organization (2020) WHO guidelines on physical activity and sedentary behaviour. Geneva.

IMPRESSUM

Commanditaire

République et canton de Genève
Département de la cohésion sociale (DCS)
Rue Henri-Fazy 2
1204 Genève

Mandataires

Presset B., Jud R, Munafo S, Tonnerre Q. (2023), Enquête sur les pratiques sportives de la population du canton de Genève, Observatoire du sport populaire et 6t-Bureau de recherche

Remarques

Le rapport reflète le point de vue des auteurs. Ce dernier ne correspond pas nécessairement à celui du commanditaire. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l’usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d’information de l’œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Graphisme

Julietta Saccardi

